

Liste des délibérations examinées
Conseil du 7 avril 2025

1 - DIRECTION GENERALE		
Dél 21-2025	Désignation du secrétaire de séance	ACTE
Dél 22-2025	Restitution des informations du bureau communautaire du 31 mars 2025	ACTE
Dél 23-2025	Restitution liste des marchés attribués en 2024	ACTE
Dél 24-2025	Bilan des indemnités versées aux élus en 2024	ACTE
Dél 25-2025	ADUGA : convention de financement 2025	APPROUVE
2 – BUDGET / FINANCES		
Dél 26-2025	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	ACTE
Dél 27-2025	Fiscalité 2025	APPROUVE
Dél 28-2025	Désignation d'un président de séance pour le vote de l'ensemble des comptes financiers uniques	APPROUVE
Dél 29-2025	Budget PRINCIPAL M57 : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 30-2025	Budget PRINCIPAL : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 31-2025	Budget Primitif 2025 – Budget PRINCIPAL	APPROUVE
Dél 32-2025	Budget MOBILITE : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 33-2025	Budget MOBILITE : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 34-2025	Budget Primitif 2025 – MOBILITE	APPROUVE
Dél 35-2025	Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 36-2025	Budget SPANC : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 37-2025	Budget Primitif 2025 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	APPROUVE
Dél 38-2025	Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 39-2025	Budget SPAC : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 40-2025	Budget Primitif 2025 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	APPROUVE
Dél 41-2025	Budget AQUASOA : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 42-2025	Budget AQUASOA : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 43-2025	Budget Primitif 2025 - AQUASOA	APPROUVE
Dél 44-2025	Budget REOM : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 45-2025	Budget REOM : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 46-2025	Budget Primitif 2025 - REOM	APPROUVE
Dél 47-2025	Budget ZAC CROIXRAULT : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 48-2025	Budget ZAC CROIXRAULT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 49-2025	Budget Primitif 2025 - ZAC CROIXRAULT	APPROUVE
Dél 50-2025	Budget PICARD'IA : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 51-2025	Budget PICARD'IA : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 52-2025	Budget Primitif 2025 - PICARD'IA	APPROUVE
Dél 53-2025	Budget ZAC LE BOSQUEL : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 54-2025	Budget ZAC LE BOSQUEL : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 55-2025	Budget Primitif 2025 – ZAC LE BOSQUEL	APPROUVE
Dél 56-2025	Budget ZA OISEMONT : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 57-2025	Budget ZA OISEMONT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 58-2025	Budget Primitif 2025 - ZA OISEMONT	APPROUVE
Dél 59-2025	Budget ENTRETIEN DE COMMUNES : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 60-2025	Budget ENTRETIEN DE COMMUNES : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 61-2025	Budget Primitif 2025 - ENTRETIEN de COMMUNES	APPROUVE
Dél 62-2025	Budget SECRETARIAT DE MAIRIE : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 63-2025	Budget SECRETARIAT DE MAIRIE : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 64-2025	Budget Primitif 2025 - SECRETARIAT de MAIRIE	APPROUVE
Dél 65-2025	Budget LOGEMENT : Compte Financier Unique 2024	APPROUVE
Dél 66-2025	Budget LOGEMENT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	APPROUVE
Dél 67-2025	Budget Primitif 2025 - LOGEMENT	APPROUVE
	Instauration de la taxe GEMAPI	AJOURNE
Dél 68-2025	Virement de crédits	APPROUVE
3 – DEMANDES DE SUBVENTIONS		
Dél 69-2025	Approbation de l'opération d'investissement Travaux d'économie d'énergie dans les écoles d'Oresmaux et Hornoy-le-Bourg et de ses modalités de financement	APPROUVE
Dél 70-2025	Approbation de l'opération d'Acquisition d'équipements informatiques pour des écoles du territoire et de ses modalités de financement	APPROUVE
Dél 71-2025	Approbation de l'opération de Travaux de réseaux d'assainissement collectif et de déconnexion des eaux pluviales et de ses modalités de financement	APPROUVE
Dél 72-2025	Approbation de l'opération de Construction d'un Pôle Alimentaire Local et de ses modalités de financement	APPROUVE
Dél 73-2025	Approbation de l'opération de Construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire à l'école de Liomer et de ses modalités de financement	APPROUVE

Dél	74-2025	Approbation de l'opération de Travaux de végétalisation de cours d'écoles et de ses modalités de financement	APPROUVE
4 – URBANISME			
Dél	75-2025	Modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois – Opportunité de réalisation d'une évaluation environnementale	APPROUVE
Dél	76-2025	Projet de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois – modalités de mise à disposition du public	APPROUVE
Dél	77-2025	Modification simplifiée du PLU d'Allery – Opportunité de réalisation d'une évaluation environnementale	APPROUVE
Dél	78-2025	Avis sur le projet de document-cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol	APPROUVE
5 – SOLIDARITES			
Dél	79-2025	Convention relative à la mise en place de permanences pour les titres d'identité à bord d'un bureau mobile communautaire	APPROUVE
Dél	80-2025	Modification de la tarification des frais de gestion du SAAD (reste à charge des bénéficiaires)	APPROUVE
Dél	81-2025	Modification de la tarification des heures "payantes"	APPROUVE
Dél	82-2025	Service Autonomie à Domicile (SAD)	APPROUVE
6 – SCOLAIRE			
Dél	83-2025	Dénomination de l'école de Beaucamps-le-Vieux	APPROUVE
Dél	84-2025	Facturation de la prestation de ménage	APPROUVE
7 – TOURISME			
Dél	85-2025	Contrat de destination touristique 2025-2027	APPROUVE
8 – CYCLE DE L'EAU			
Dél	86-2025	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'EPTB Somme-AMEVA	APPROUVE
9 – MOBILITE			
Dél	87-2025	Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029	APPROUVE
10 – PATRIMOINE			
Dél	88-2025	Vente de logements communautaires	APPROUVE
11 – RESSOURCES HUMAINES			
Dél	89-2025	Modification du tableau indicatif des emplois : créations et suppressions d'emplois permanents.	APPROUVE
12 – VOIRIE			
Dél	90-2025	Fonds de concours	APPROUVE

Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

DIRECTION

Désignation d'un(e)
secrétaire de séance.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEVRE Grégory, 76

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLANT Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, GOETHALS Eddy, BLAREL Marc CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, 56

Secrétaire de séance : -----.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'Assemblée qu'il convient de désigner un(e) secrétaire de séance,

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après en avoir délibéré,

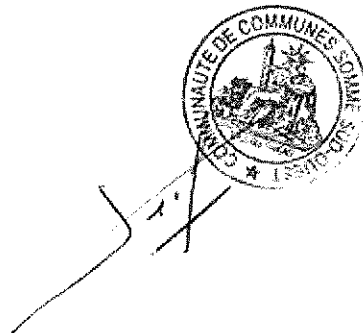
- **DESIGNE** en qualité de secrétaire de séance Madame MOUTON Valérie, commune de O-de-Selle.

Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

DIRECTION

Restitution des informations
du bureau communautaire
du 31 mars 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, 76

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, GOETHALS Eddy, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, 56

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

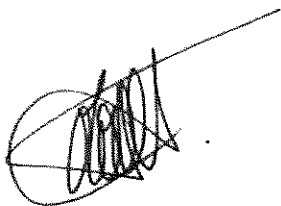
Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la restitution des informations du bureau communautaire du 31 mars 2025 :

- ✓ Un montant total de 11 000 € de subventions a été attribué à 3 foyers ainsi que le versement de la somme de 75 500 € au titre de la caisse d'avance à 1 foyer dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG).
- ✓ Le règlement de fonctionnement de la Commission d'attribution des places des EAJE de la CC2SA a été approuvé (applicable à compter du 1^{er} avril 2025).
- ✓ Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandat à intervenir avec les communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de réfection, renforcement et aménagement de voirie et trottoirs :
 - Sentelle : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser les travaux rue Raisin et Basse Boulogne pour un montant de 4 600 € TTC.
 - Moyencourt-les-Poix : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux rue du Bout pour un montant de 1 100 € TTC.
 - Bermesnil : la commune donne mandat à la CC2SO pour réaliser des travaux rue d'Andainville pour un montant de 80 € TTC.

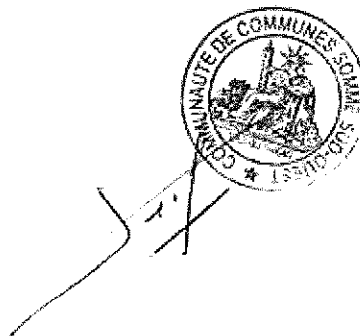
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

DIRECTION

Restitution
liste marchés passés
en 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, 76

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, GOETHALS Eddy, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, 56

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la liste des marchés en 2024 :

Marché 06-2024 : Extension et réhabilitation école de Molliens-Dreuil

- Lot 2 – Gré à gré – Charpente bois : NOLLET – 86 611,41 HT
- Lot 4 – Gré à gré – Bardage : POIX BLANC – 154 373,74 HT
- Lot 7 – Revêtements de sol : CATY PEINTURE – 115 718,17 HT
- Lot 10 – Plomberie, chauffage, ventilation : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD – 307 115,21 HT

Marché 07-2024 : Rénovation et extension du gymnase de Beaucamps-le-Vieux

- Lot 10 – Electricité : MAQUIGNY ELECTRICITE – 142 718,50 HT
- Lot 11 – Chauffage, plomberie, ventilation : EIFFAGE ENERGIES SYSTEME CLEVIA NORD – 448 731,88 HT

Marché 08-2024 : Conty - Reconstruction de bâtiments intercommunautaires sinistrés

- Lot 1 – Désamiantage : DEMOLAF – 26 525,00 HT
- Lot 4 – Couverture médiathèque + gymnase : CRETE COUVERTURE – 24 014,75 HT
- Lot 4 – Couverture médiathèque + primaire + élémentaire + gymnase : METROPOLE COUVERTURE – 209 672,31 HT
- Lot 5 – Bardage : COUVERTURE FLET – 2 016,00 HT
- Lot 7 – Faux plafonds, isolation : MARISOL – 38 309,45 HT
- Lot 9 – Peinture : TH COULEUR – 20 388,72 HT
- Lot 10 – Revêtements de sol souple : TH COULEUR – 32 148,91 HT
- Lot 12 – Electricité, VMC : MAQUIGNY – 30 606,00 HT

Marché 09-2024 : Location et maintenance d'une presse numérique : KONICA MINOLTA – loyer trimestriel 4 034,00 HT

Marché 10-2024 : Maîtrise d'œuvre Voirie 2024/2025 : VERDI NORD DE France – minimum 20 000 HT et maximum 200 000 HT

Marché 12-2024 : Création de deux voies de dessertes sur la ZAC de la Mine d'Or à Croixrault : STPA LHOTELLIER TP – 956 276,93 HT

Marché 13-2024 : Elaboration d'un programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le territoire de la CC2SO, sensibilisation de la profession agricole aux bonnes pratiques agronomiques et rédaction des dossiers réglementaires : CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME – 43 734 HT

Marché 14-2024 : Travaux de géothermie sur l'école primaire de Oisemont : CRAM – 97 922,00 HT

Marché 16-2024 et 21-2024 : Création d'un accueil périscolaire et restaurant scolaire à Liomer

- Lot 3 – Menuiseries extérieures, serrurerie : PELLETIER – 46 928,80 HT
- Lot 4 – Cloisons doublages, isolation : LESOURD – 88 395,53 HT
- Lot 5 – Menuiseries intérieures : FOURNY – 26 353,62 HT
- Lot 6 – Revêtements de sols souples : MUR ET SOL – 14 145,36 HT
- Lot 7 – Peinture : CATY PEINTURE – 9 315,26 HT
- Lot 8 – Equipements de cuisine, production de froid : EQUIP'FROID ET COLLECTIVITES – 46 196,52 HT
- Lot 9 – Electricité : MAQUIGNY – 49 992,00 HT
- Lot 10 – Chauffage, ventilation, plomberie : FARASSE FLUIDES – 159 570,68 HT
- Lot 11 – VRD, espaces verts, clôtures : TRAVAUX PUBLICS BRAYONS – 143 392,62 HT

Marché 18-2024 : Travaux d'entretien des ouvrages de lutte contre l'érosion et le ruissellement : SOMME NATURE ETUDES ET TRAVAUX – minimum 10 000 HT et maximum 30 000 HT

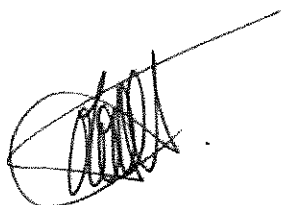
Marché 19-2024 : Fourniture et livraison de denrées alimentaires : SODEXO – minimum 120 541,40 HT et maximum 361 624,30 HT

Marché 20-2024 : Achat d'un bureau mobile La Boussole 2 : LES CARGOS ROUTIERS – 145 000 HT.

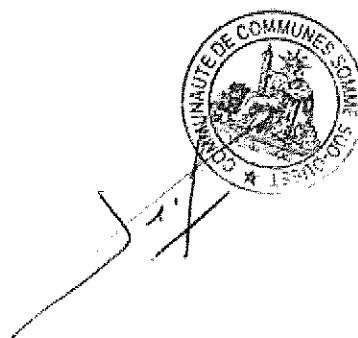
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

DIRECTION

Bilan des indemnités
versées aux élus en 2024.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, 76

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, GOETHALS Eddy, BLAREL Marc, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, 56

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

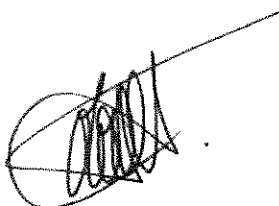
Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la présentation du bilan des indemnités versées aux élus en 2024 :

	Net mensuel
BOHIN Pascal	352,40
CAULIER Amaury	650,44
de WAZIERS Isabelle	581,52
DELAIRE Rose-France	650,44
DESFOSSES Alain	2197,48
D'HOINE Catherine	650,44
FROIDURE James	650,44
HEBERT Thierry	710,40
HUYON Jean Luc	650,44
LEFEUVRE Jannick	650,44
LENGLET XAVIER	710,40
NOBLESSE Albert	710,40
ROBITAILLE Pierre	710,40
STAMPER Michèle	710,40
STOTER Jean-Jacques	582,83
THIVERNY François	650,44

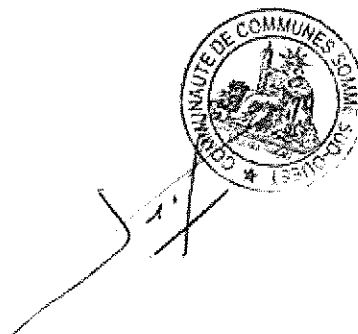
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 86
Nombre de votants : 91

Objet :

DIRECTION GENERALE

Convention de
financement 2025 avec
l'ADUGA.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, 76

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, GOETHALS Eddy, BLAREL Marc CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, 56

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que l'Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) réalise, dans un cadre partenarial avec ses communautés de communes membres, un programme d'études, notamment prospectives, permettant la définition de projets d'aménagements, d'urbanisme, de développement et de préservation de l'environnement sur ses territoires d'intervention.

Le Président invite l'Assemblée à l'autoriser à signer la convention de financement 2025 avec l'ADUGA. Le montant de la cotisation pour cet exercice s'élève à 39 549 €.

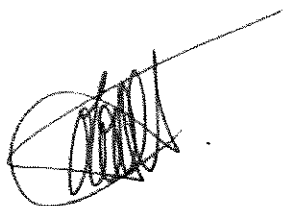
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **83 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (VASSEUR Dany),

- **AUTORISE** son Président à signer la convention de financement 2025 avec l'ADUGA.

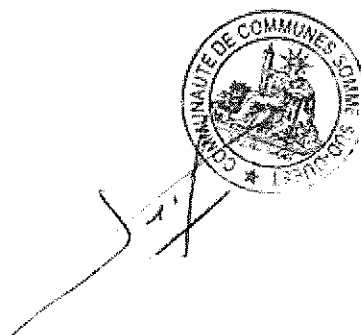
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 87
Nombre de votants : 92

Objet :

BUDGET/FINANCES

Rapport sur la situation en
matière d'égalité entre les
femmes et les hommes.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc 77

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, 55

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que la loi n°2014-873 impose pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, l'établissement d'un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce rapport intitulé « Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes » au titre de l'année 2024 se doit de répondre à différents indicateurs (*rapport ci-dessous*) :

Éléments portant sur le personnel de l'EPCI

Répartition par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) par catégorie socioprofessionnelle et, pour les non-titulaires, par type de contrat :

	A +	A	B	C
Homme	3	9	20	78
Femme	0	19	38	480

L'on notera que les femmes représentent une grande majorité des agents de catégorie C. La représentation féminine est moindre pour l'encadrement moyen catégorie B. A contrario, les femmes se trouvent mieux représentées en catégorie A.

Répartition des effectifs selon la durée du travail : temps complet, temps partiel, temps incomplet/non complet		
	Homme	Femme
temps complet	63	153
dont temps partiel	2	8
temps non complet	47	384

La grande majorité de nos effectifs exerce ses missions à temps non complet, dont une très large part porte sur la main d'œuvre féminine. Les postes concernés portent sur l'aide à domicile et le scolaire pour l'essentiel.

Répartition des effectifs selon l'organisation du travail : travail de nuit, horaires variables, travail atypique dont travail durant le week-end (avec définition)		
	Homme	Femme
travail de nuit	0	5
horaires variables	1	180
travail week-end	3	193
travail annualisé	51	227

La pénibilité au travail, se porte essentiellement sur la population féminine, notamment par les horaires variables et le travail de week-end, lesquels vont concerner essentiellement les auxiliaires de vie.

Nombre d'agents ayant ouvert un CET ; nombre de jours épargnés ; nombre de jours utilisés		
	Homme	Femme
nombre d'agents ayant ouvert un CET	ND	ND
nombre de jours épargnés	109	281
nombre de jours utilisés	8.5	39.5

Répartition des agents recrutés selon le statut par type de recrutement (concours externe, interne, sans concours, mutation, embauche) et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C)				
	A +	A	B	C
<i>recrutement direct</i>				
Homme			5	17
Femme		2	5	43
<i>Mutation</i>				
Homme				
Femme		1		

Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et selon le statut par motif : retraite, démission, fin de contrat de travail à durée déterminée, inaptitude définitive, décès				
	A +	A	B	C
<i>Démission</i>				
Homme			2	6
Femme		1	2	17
<i>Fin de contrat</i>				
Homme			2	12
Femme			2	41
<i>Retraite</i>				
Homme				1
Femme				10
<i>Inaptitude physique</i>				
Homme				
Femme				2
<i>Mutation</i>				
Homme				
Femme				
<i>Décès</i>				
Homme				
Femme				

Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement année x ; âge moyen d'entrée en paiement de la pension (catégories sédentaires et actives) ; part des retraites liquidées avec décote et surcote		
	Homme	Femme
Effectifs		3
Age moyen		61,55
Part des retraites avec décote et surcote	DND	

Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants	
	A +
Homme	3
Femme	0

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un changement de statut, de catégorie, de grade ou de corps au sein de la même catégorie, de catégorie socioprofessionnelle (ultérieurement par motif) au cours de l'année/au cours des trois ou cinq dernières années ; durée moyenne entre deux promotions				
Statut				
	A +	A	B	C
Homme				
Femme				
Catégorie				
	A +	A	B	C
Homme		1		1
Femme			3	
Grade				
	A +	A	B	C
Homme				7
Femme				13

Au regard de la population de nos agents, le nombre de femmes promues au titre d'un avancement de grade relève de la normalité.

Rémunérations nettes mensuelles moyennes par catégorie sur l'année 2024 sur l'ensemble des agents présents au cours de l'année				
	A +	A	B	C
Homme	5 550,38	2 863,92	1 739,57	945,00
Femme		2 023,26	1 658,91	1 016,11

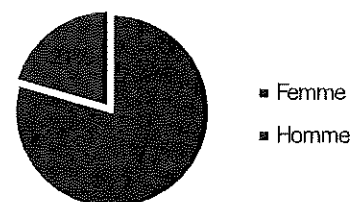
Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail) ; nombre de maladies professionnelles ; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI)		
	Homme	Femme
Accidents de travail	4	34
Maladie professionnelle	0	4
ATI	0	0

Le volume d'accidents de travail touchant la population féminine se porte quasi principalement sur les auxiliaires de vie et le service vie scolaire.

Part des femmes et des hommes par filières

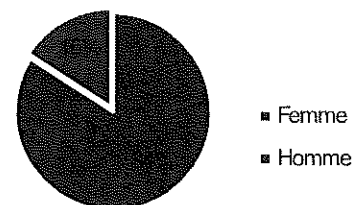
<u>Titulaires</u>	Hommes	Femmes	TOTAL
filiale administrative	8	32	40
filiale technique	18	47	65
filiale animation	3	7	10
filiale culturelle	0	7	7
filiale médico-sociale	1	27	28
filiale sportive	1	0	1
filiale police municipale	0	0	0
filiale incendie secours	0	0	0
TOTAL	31	120	151

Répartition femme-homme des effectifs titulaires

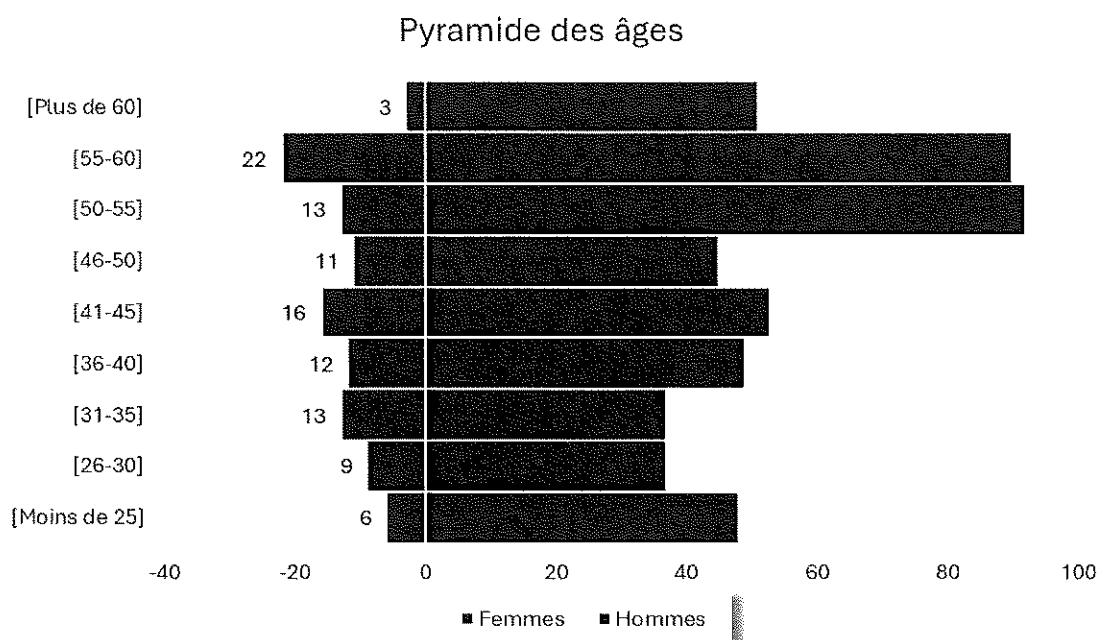


<u>Non-titulaires emplois permanents</u>	Hommes	Femmes	TOTAL
filère administrative	6	32	38
filère technique	58	85	143
filère animation	13	68	81
filère culturelle	0	3	3
filère médico-sociale	1	226	227
filère sportive	1	3	4
filère police municipale	0	0	0
filère incendie secours	0	0	0
TOTAL	79	417	496

Répartition femme-homme des effectifs contractuels



Pyramide des âges



Eléments portant sur le Conseil Communautaire : → de janvier à juillet 2024

	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Vice-Présidents	12	75%	4	25%	16
Bureau	26	63%	15	37%	41
Conseil	109	74%	38	26%	147

→ d'août à décembre 2024

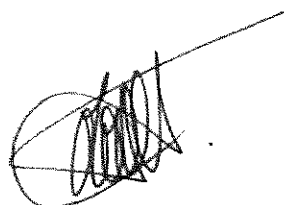
	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Vice-Présidents	12	75%	3	20%	15
Bureau	26	63%	14	35%	40
Conseil	110	75%	37	25%	147

L'on notera pour la composition des différentes instances de notre EPCI, une majorité prépondérante des hommes.

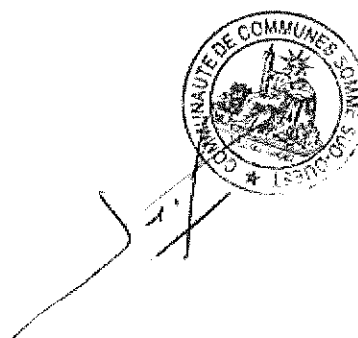
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON**



**Le Président
Alain DESFOSSÉS**



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 90
Nombre de votants : 95

Objet :

BUDGET/FINANCES

FISCALITE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Amaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel. 80

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 52

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par **90 voix POUR, 1 voix CONTRE** (PRAT Philippe) et **2 ABSTENTIONS** (BLAREL Marc, NOBLECOURT Jean-Michel),

Vu le Code Général des Impôts et plus particulièrement son article 1658-Obis,

- **FIXE** les taux de fiscalité directe 2025 ainsi qu'il suit :

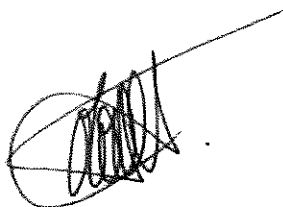
	Taux 2025
Taxe foncière bâti	13,36
Taxe foncière non bâti	26,55
Taxe d'habitation additionnelle	17,04
CFE additionnelle	12,83
CFE Zone	25,09
CFE Eolienne	25,09

Fait et délibéré en séance,

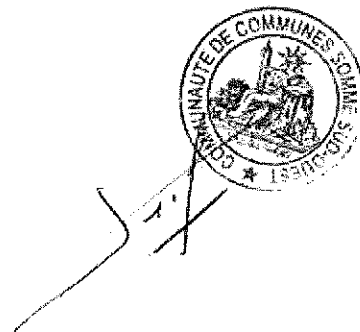
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 90
Nombre de votants : 95

Objet :

BUDGET/FINANCES

Désignation d'un Président
de séance pour le vote de
l'ensemble des Comptes
Financiers Uniques 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel. 80

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe), DELANONNOY Jean-Claude (suppléant de DARSIN Didier). 10

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 52

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président propose à l'Assemblée de délibérer sur la désignation du Président de séance qui sera appelé à faire procéder au vote de l'ensemble des Comptes Financiers Uniques 2024.

Vu l'article 2121-14 du CGCT,

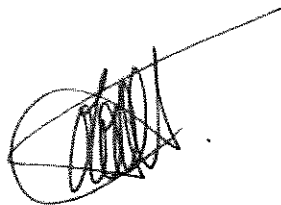
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **91 voix POUR et 1 ABSTENTION** (MARTIN Christophe),

- **DESIGNE** Madame Isabelle de WAZIERS pour assurer la Présidence de l'assemblée lors des votes des comptes financiers uniques de l'exercice 2024.

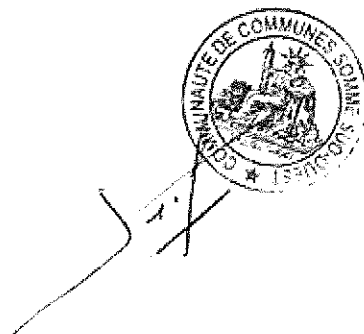
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 100

Objet :

BUDGET/FINANCES

Budget PRINCIPAL M57

Compte financier unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget Principal.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget Principal 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **84 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (NOBLECOURT Jean-Michel et CABOS Thierry),

- **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024, lequel est joint en annexe.

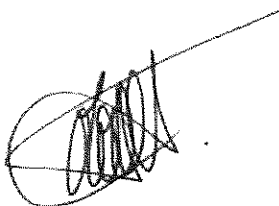
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

Affectation résultat
2024.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget principal** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement,

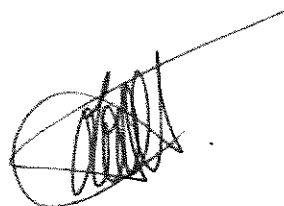
- par **98 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** d'affecter la somme 3 368 415.01 € au 1068 pour résorber le besoin de financement de la section d'investissement, de reporter en R.001 la somme de 1 195 822.89 € de la section d'investissement et le solde soit 4 826 616.40 € en R.002 de la section de fonctionnement du BP 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	878 291.48
Résultat transfert budget dissous :	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	7 316 739.93
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	8 195 031.41
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'année	140 146.62
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement antérieur</u> (précédé du signe + ou -)	1 055 676.27 = 1 195 822.89
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 4 564 237.90
Besoin de financement = e + f	- 3 368 415.01
AFFECTATION (2) = d.	8 195 031.41
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	3 368 415.01
3) Report en fonctionnement R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	4 826 616.40
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	1 195 822.89

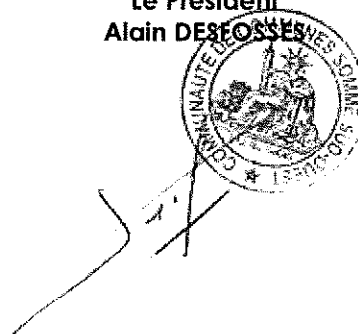
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
 Membres présents : 96
 Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET PRINCIPAL
Budget Primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **93 voix POUR, 1 voix CONTRE** (LEFEBVRE Grégory) et **2 ABSTENTIONS** (NOBLECOURT Jean-Michel et BOULENGER Ludovic).

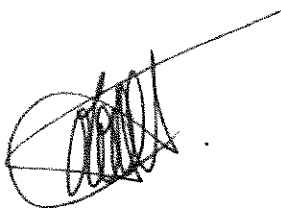
- **ARRETE** le budget primitif « PRINCIPAL » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 37 694 100 €
- Section d'investissement 23 079 380 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 100

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET MOBILITE

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique 2024 du budget Mobilité.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M43,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget Mobilité 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **96 voix POUR et 1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel),

- **ADOpte** le compte financier unique du budget Mobilité 2024, lequel est joint en annexe.

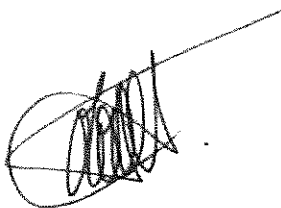
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

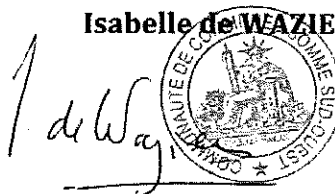
**La Secrétaire de
séance**

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET MOBILITE

Affectation résultat
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget Mobilité** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement,

- par **95 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** d'affecter la somme 636 081.74 € au 1068 pour résorber le besoin de financement, de reporter en R001 la somme de 324 022.01 € de la section d'investissement et le solde soit 1 141 160.28 € en R.002 de la section de fonctionnement du BP 2025.

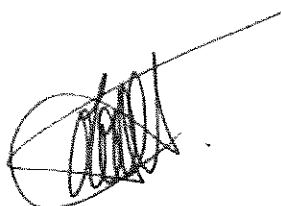
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION MOBILITE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	361 477.76
b. <u>Résultats antérieurs</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	1 415 764.26
c. Résultat à affecter : c. = a. + b. (1) (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 777 242.02
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'année	- 273 791.50
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement antérieur</u> (précédé du signe + ou -)	597 813.51 = 324 022.01
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 960 103.75
Besoin de financement = d + e	- 636 081.74
AFFECTATION (2) = c.	1 777 242.02
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	636 081.74
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	1 141 160.28
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	324 022.01

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

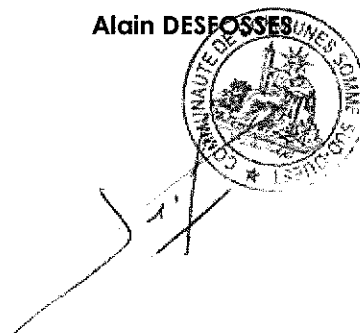
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET MOBILITE

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarrisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **96 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel),

- **ARRETE** le budget primitif « MOBILITE » pour 2025 équilibré à la somme de :

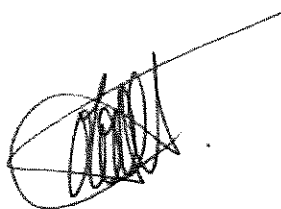
- Section de fonctionnement 5 182 161 €
- Section d'investissement 2 446 348 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

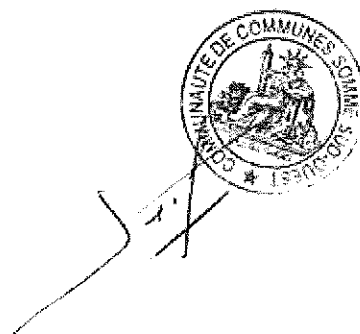
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 100

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF (SPANC)

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget 2024 SPANC.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget SPANC 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **96 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (CLABAULT Lionel),

- **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

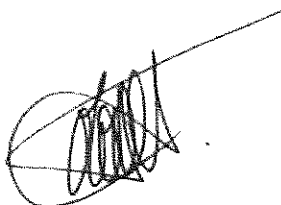
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

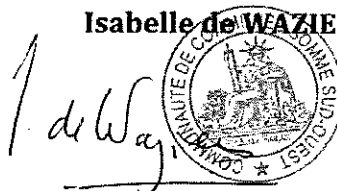
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF (SPANC)

Affectation résultat
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSEY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget SPANC** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement et d'investissement,

- par **98 voix POUR, DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 662 951.40 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 176 078.36 € en R.001 du BP 2025.

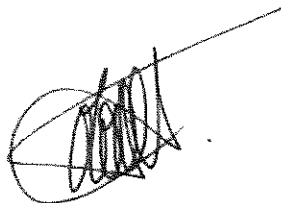
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION SPANC	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	172 190.51
b. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	490 760.89
c. <u>Résultat à affecter</u> ; c. = a. + b. (1) (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	662 951.40
Solde d'exécution de la section d'investissement	
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	176 078.36
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-19 170.40
Besoin de financement = d + e	156 907.96
AFFECTATION (2) = c.	662 951.40
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	662 951.40
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	176 078.36

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF (SPANC)

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **94 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Grégory et CLABAULT Lionel),

- **ARRETE** le budget primitif « SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. » pour 2025 équilibré à la somme de :

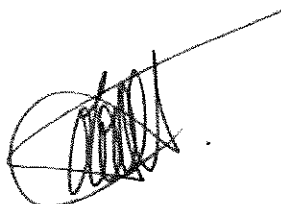
- Section de fonctionnement 960 677.00 €
- Section d'investissement 1 401 070.58 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

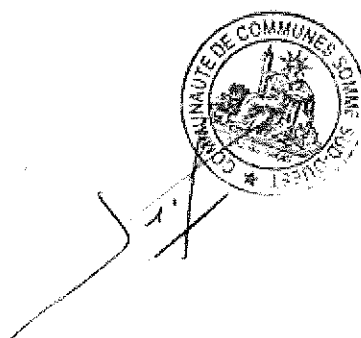
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 100

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(SPAC)

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget SPAC.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 novembre 2023 adoptant le budget SPAC 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **92 voix POUR** et **5 ABSTENTIONS** (STOTER Jean-Jacques, BRUTELLE Hervé, de MONCLIN Arnaud, RIMBERT Patrick, CLABAULT Lionel),

- **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024, lequel est joint en annexe.

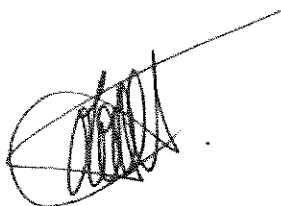
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de
séance**

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
 Membres présents : 96
 Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(SPAC)

Affectation résultat
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget SPAC** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement,

- par **87 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, de MONCLIN Arnaud, STOTER Jean-Jacques, RIMBERT Patrick), **DECIDE** d'affecter la somme de 493 526.70 € au 1068 pour résorber le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter le solde soit 389 372.40 € en D.001 de la section d'investissement du BP 2025.

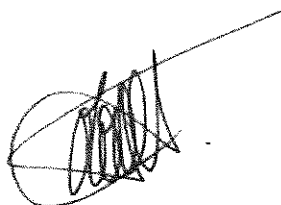
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION SPAC	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	831 068.48
b. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	0.00
c. <u>Résultat à affecter : c. = a. + b. (1)</u> (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	831 068.48
Solde d'exécution de la section d'investissement	
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	- 389 372.40
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-104 154.30
Besoin de financement = d + e	- 493 526.70
AFFECTATION (2) = c.	831 068.48
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1))	493 526.70
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	337 541.78
DEFICIT REPORTE D 001 (3)	- 389 372.40

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

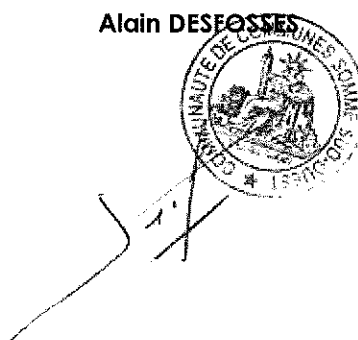
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 96
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(SPAC)

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis. 87

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno, BOURGOIS Nicolas. 46

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **94 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, de MONCLIN Arnaud, STOTER Jean-Jacques, RIMBERT Patrick),

- **ARRETE** le budget primitif « SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF » pour 2025 équilibré à la somme de :

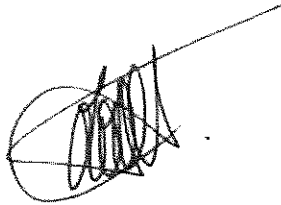
- Section de fonctionnement 2 523 746.00 €
- Section d'investissement 6 148 726.70 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET AQUASOA

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget 2024 AQUASOA.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget AQUASOA 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **88 voix POUR, 2 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald et LECLERCQ Geneviève) et **5 ABSTENTIONS** (D'HAILLECOURT Bernard, CABOS Thierry, DELAIRE Rose-France, PERONNE Michèle, DUFEUILLE Martine),

- **ADOpte** le compte financier unique du budget AQUASOA pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

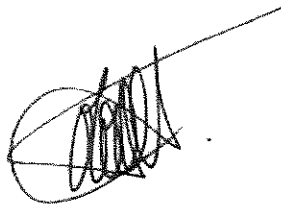
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'AmiensCommunauté de Communes
Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la
convocation :
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

CONCLUSIONS

BUDGET AQUASOA

Affectation résultat
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAUT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno.

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget AQUASOA** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement et d'investissement,

- par **93 voix POUR, 2 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald et LECLERCQ Geneviève) et **3 ABSTENTIONS** (DELAIRE Rose-France, D'HAILLECOURT Bernard et DUFEUILLE Martine), PERONNE Michèle et), **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 16 522.70 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 285 877.60 € en R.001 du BP 2025.

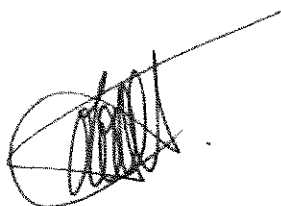
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AQUASOA	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 278.56
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	17 801.26
C <u>Résultat à affecter</u> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	16 522.70
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	285 877.60
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	- 65 279.03
Besoin de financement F. = D. + E.	220 598.57
AFFECTATION = C. = G. + H.	16 522.70
1) <u>Affectation en réserves R1068 en Investissement</u> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) <u>H. Report en fonctionnement R 002 (2)</u>	16 522.70
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	285 877.60

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

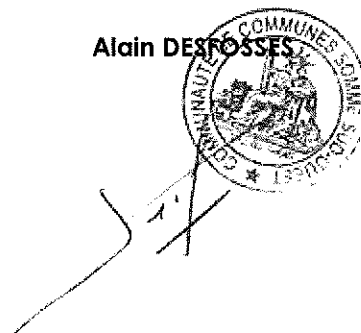
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET AQUASOA

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **91 voix POUR, 2 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève) et **7 ABSTENTIONS** (AUZOU Emmanuel, BOULENGER Ludovic, DELAIRE Rose-France, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LEFEBVRE Grégory, PERONNE Michèle),

- **ARRETE** le budget primitif « AQUASOA » pour 2025 équilibré à la somme de :

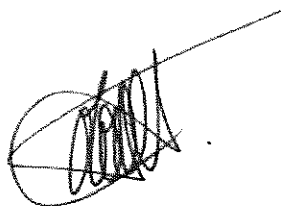
- | | | |
|---|---------------------------------|-----------------------|
| • | Section de fonctionnement | 1 104 575.00 € |
| • | Section d'investissement | 390 877.60 € |

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

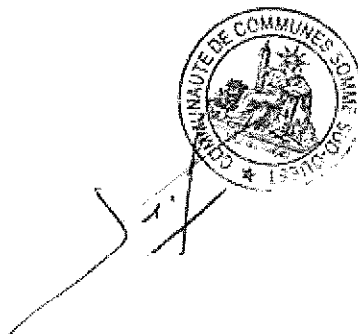
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET REOM

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget REOM.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023
adoptant le budget REOM 2024,
Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire unanime après en avoir délibéré par **97 voix POUR**,

- **ADOpte** le compte financier unique du budget REOM pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

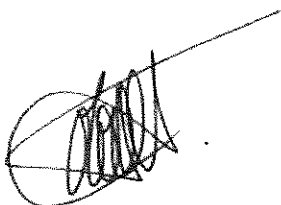
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

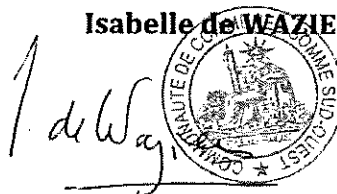
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET REOM

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GÉNTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZA FERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yoïaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget REOM** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement et d'investissement,

- par **99 voix POUR, DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 47 069.07 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 6 232,36 € en R.001 du BP 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REOM	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	33 463.89
b. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	13 605.18
c. <u>Résultat à affecter : c. = a. + b. (1)</u> (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	47 069.07
Solde d'exécution de la section d'investissement	
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	6 232.36
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = d + e	0.00
AFFECTATION (2) = c.	47 069.07
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	47 069.07
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	6 232.36

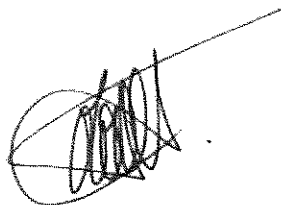
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

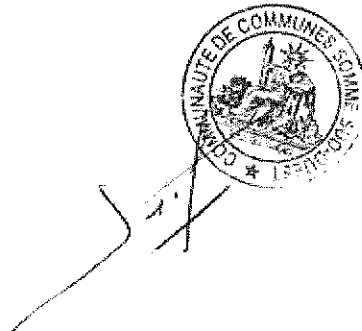
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET REOM

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLENT Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **98 voix POUR, 2 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Grégory et NOBLECOURT Jean-Michel),

- **ARRETE** le budget primitif « REOM » pour 2025 équilibré à la somme de :

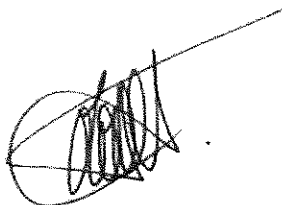
- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| • Section de fonctionnement | 4 012 069.07 € |
| • Section d'investissement | 6 232.36 € |

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

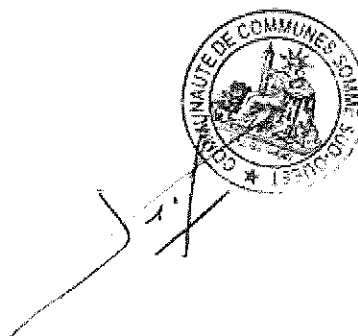
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147

Membres présents : 97

Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC CROIXRAULT

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique 2024 du budget ZAC CROIXRAULT.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget ZAC Croixrault 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **85 voix POUR, 1 voix CONTRE** (MALIVOIR Marcel) et **5 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, MARSEILLE Frédéric, PERONNE Michèle, CLABAULT Lionel, de BEAUFORT Jean),

- **ADOpte** le compte financier unique du budget ZAC Croixrault pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

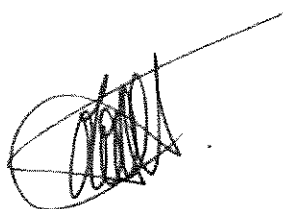
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

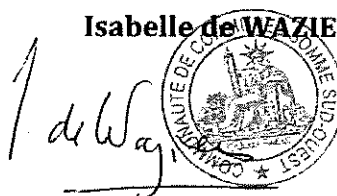
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC CROIXRAULT

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget ZAC CROIXRAULT** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement,

- par **93 voix POUR** et **3 ABSTENTIONS** (de BEAUFORT Jean, CABOS Thierry, BRUTELLE Hervé), **DECIDE** d'affecter la somme de 1 419 247.62 € au 1068 pour résorber partiellement le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter le déficit de 4 587 183.54 € en D.001 de la section d'investissement du BP 2025.

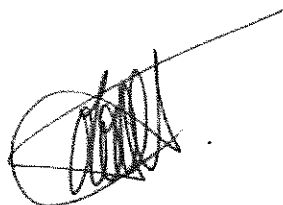
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ZAC CROIXRAULT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 718 296.97
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 3 299 049.35
C <u>Résultat à affecter</u> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 419 247.62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 4 587 183.54
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	- 4 587 183.54
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 419 247.62
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 419 247.62
2) H. Report en fonctionnement D 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 4 587 183.54

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC CROIXRAULT

Budget Primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBALEY Michèle, QUILLENT Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **87 voix POUR** et **9 ABSTENTIONS** (CABOS Thierry, PERONNE Michèle, CHABAILLE Sébastien, LEFEBVRE Grégory, de BEAUFORT Jean, CLABAULT Lionel, CHARBONNIER Sylvain, BRUTELLE Hervé, MARSEILLE Frédéric),

- **ARRETE** le budget primitif « ZAC CROIXRAULT » pour 2025 équilibré à la somme de :

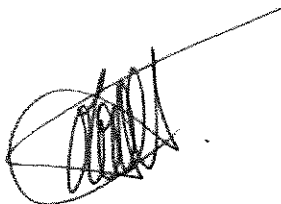
• Section de fonctionnement	7 268 669.44 €
• Section d'investissement	4 750 183.54 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

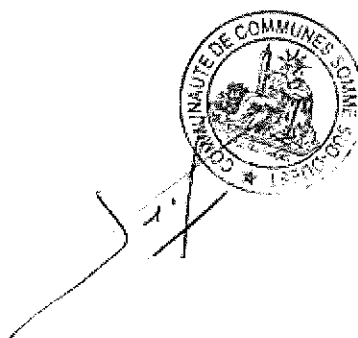
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET PICARD'IA

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget PICARD'IA.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget PICARD'IA 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire unanime après en avoir délibéré par **80 voix POUR, 3 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève, BLAREL Marc) et **10 ABSTENTIONS** (GAMBIER Mariel, DESMAREST Olivier, BRUTELLE Hervé, D'HAILLECOURT Bernard, CHOPIN Jean-Pierre, LECLERCQ Marc-Antoine, CHABAILLE Sébastien, CLABAULT Lionel, de BEAUFORT Jean, WARNAULT Jack),

- **ADOpte** le compte financier unique du budget PICARD'IA pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

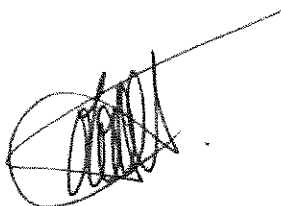
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

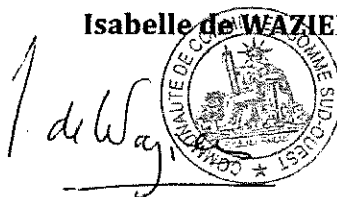
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET PICARD'IA

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget PICARD'IA** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement,

- par **78 voix POUR, 3 voix CONTRE** (DESPREAUX Xavier, LECLERCQ Geneviève, TRABOUILLET Romuald) et **13 ABSTENTIONS** (D'HAILLECOURT Bernard, CHABAILLE Sébastien, CABOS Thierry, PERONNE Michèle, BLAREL Marc, DESMAREST Olivier, CHOPIN Jean-Pierre, WARNAULT Jack, GAMBIER Mariel, CLABAULT Lionel, BRUTELLE Hervé, de BEAUFORT Jean, NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** d'affecter la somme de 202 655.74 € au 1068 pour résorber partiellement le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter le déficit de 442 907.48 € en D.001 de la section d'investissement du BP 2025.

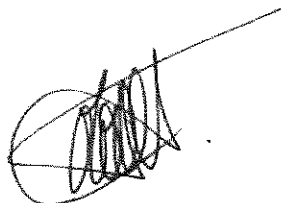
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT PICARDIA	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	202 655.74
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.0
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	202 655.74
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement antérieur (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 442 907.48
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	- 75 917.82
Besoin de financement F. = D. + E.	- 518 825.30
AFFECTATION = C. = G. + H.	202 655.74
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	202 655.74
2) H. Report en fonctionnement D 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 442 907.48

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

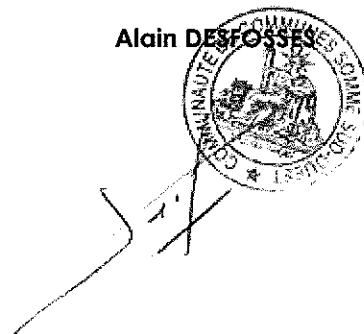
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET PICARD'IA

Budget Primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAHEY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **71 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, BOURGOIS Alexis, TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève) et **16 ABSTENTIONS** (CHOPIN Jean-Pierre, DESMAREST Olivier, AUZOU Emmanuel, de BEAUFORT Jean, BLAREL Marc, D'HAILLECOURT Bernard, CABOS Thierry, BRUTELLE Hervé, WARNAULT Jack, DEVAUX Ginette, ROUZAUD Jean-Marie, PERONNE Michèle, NOBLECOURT Jean-Michel, CLABAULT Lionel, GAMBIER Mariel, LECLERCQ Marc-Antoine),

- **ARRETE** le budget primitif « PICARD'IA » pour 2024 équilibré à la somme de :

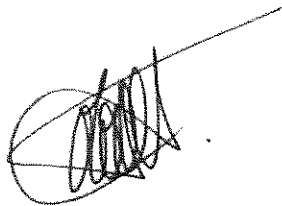
- Section de fonctionnement 339 500.00 €
- Section d'investissement 83 407.48 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

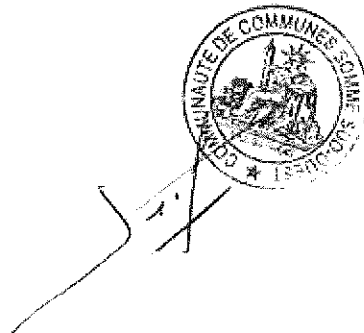
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC LE BOSQUEL
Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget ZAC DU BOSQUEL.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget ZAC DU BOSQUEL 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **74 voix POUR, 3 voix CONTRE** (PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, CHABAILLE Sébastien) et **10 ABSTENTIONS** (BOULENGER Ludovic, DESMAREST Olivier, BOUCRY Firmin, BRUTELLE Hervé, FURGEROT Christian, MARSEILLE Frédéric, PRAT Philippe, CROSNIER Gérard, D'HAILLECOURT Bernard, de BEAUFORT Jean),

- **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

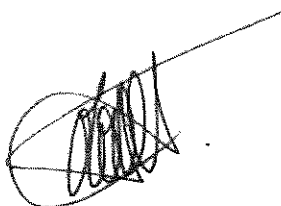
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC BOSQUEL

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget ZAC DU BOSQUEL** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un déficit de la section d'investissement et de fonctionnement,

- par **82 voix POUR, 2 voix CONTRE** (CUVILLIER Guillaume, CHABAILLE Sébastien) et **14 ABSTENTIONS** (PERONNE Michèle, CLABAULT Lionel, D'HAILLECOURT Bernard, PRAT Philippe, de BEAUFORT Jean, BRUTELLE Hervé, NOBLECOURT Jean-Michel, BLE Thierry, BOUCRY Firmin, DESMAREST Olivier, CROSNIER Gérard, BOULENGER Ludovic, MARSEILLE Frédéric, CABOS Thierry), **DECIDE** de reporter le déficit de la section d'investissement de 5 644,50 € en D. 001 et le déficit de la section de fonctionnement pour 1 621 184.86 € en D 002, du BP 2025.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ZAC BOSQUEL	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 60 367.00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 1 560 817.86
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	- 1 621 184.86
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 5 644.50
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.000
Besoin de financement F. = D. + E.	- 5 644.50
AFFECTATION =C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement D 002 (2)	- 1 621 184.86
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 5 644.50

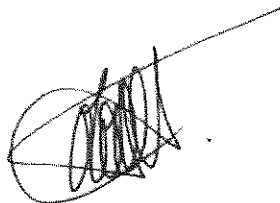
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

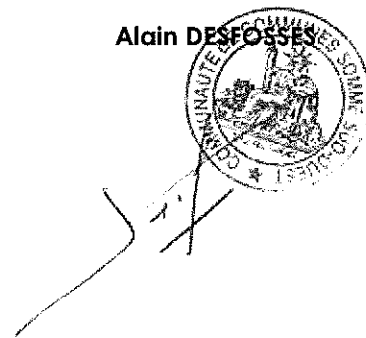
Le Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC LE BOSQUEL

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **62 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, GREVIN Cécile, CHABAILLE Sébastien, CUVILLIER Guillaume) et **14 ABSTENTIONS** (DESMAREST Olivier, MARSEILLE Frédéric, PRAT Philippe, CHARBONNIER Sylvain, PIZZIFERRI Nathalie, DELATTRE Denis, NOBLECOURT Jean-Michel, FURGEROT Christian, PERONNE Michèle, BRUTELLE Hervé, LEFEBVRE Grégory, CABOS Thierry, DEVAUX Ginette, BOUCRY Firmin),

- **ARRETE** le budget primitif « ZAC LE BOSQUEL » pour 2025 équilibré à la somme de :

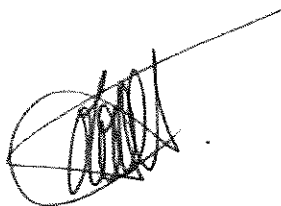
• Section de fonctionnement	2 380 674.30 €
• Section d'investissement	5 644.50 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

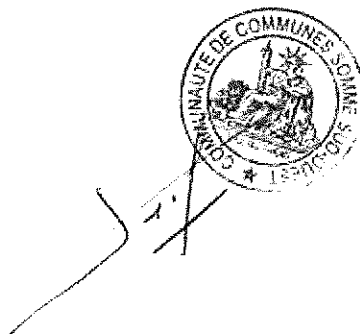
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC OISEMONT

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Cécile), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget ZAC CROIXRAULT.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget ZAC Croixrault 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **89 voix POUR, 1 voix CONTRE** (DUCROCQ Sylvie) et **3 ABSTENTIONS** (BOUCRY Firmin, BOULENGER Ludovic, de BEAUFORT Jean),

- **ADOpte** le compte financier unique du budget ZAC Croixrault pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

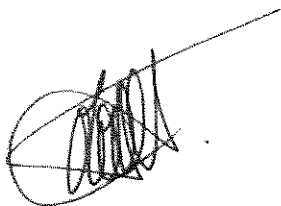
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC OISEMONT

Affectation résultat
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget ZAC OISEMONT** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et d'investissement,

- par **91 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (de BEAUFORT Jean, BOUCRY Firmin, BOULENGER Ludovic), **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 60 404.83 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 111 230.36 € en R.001.

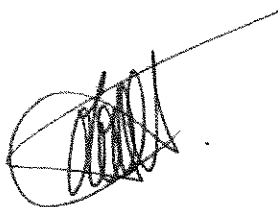
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ZAC OISEMONT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 29 319.18
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	89 724.01
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	60 404.83
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	111 230.36
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	111 230.36
AFFECTATION =C. = G. + H.	60 404.83
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	60 404.83
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	111 230.36

Fait et délibéré en séance,

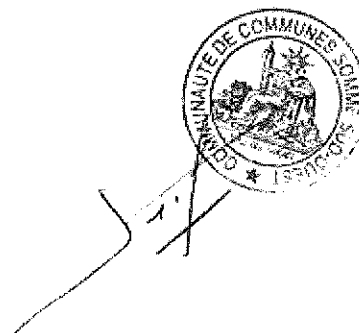
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET ZAC OISEMONT

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **93 voix POUR** et **3 ABSTENTIONS** (de BEAUFORT Jean, BOUCRY Firmin, BOULENGER Ludovic),

- **ARRETE** le budget primitif « ZAC OISEMONT » pour 2025 équilibré à la somme de :

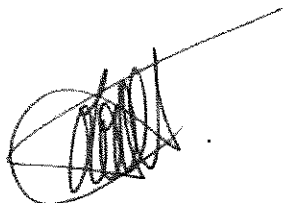
- Section de fonctionnement 140 404.83 €
- Section d'investissement 111 230.36 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

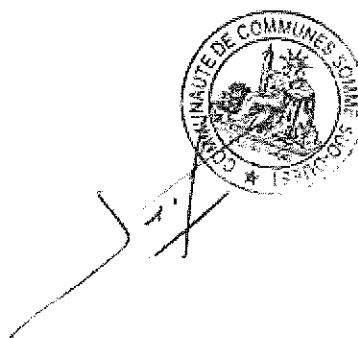
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
ENTRETIEN DE COMMUNES

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yoïaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget Entretien de Communes.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget Entretien de Communes 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **96 voix POUR, 1 voix CONTRE** (DUCROCQ Sylvie) et **1 ABSTENTION** (RIMBERT Patrick),

- **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

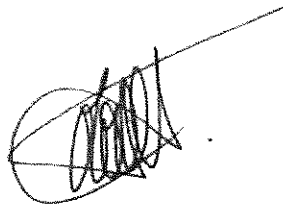
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
ENTRETIEN DE COMMUNES

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Amaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE François, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget Entretien de Communes** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et d'investissement,

- par **99 voix POUR, DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 1 932.75 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 23 112.42 € en R.001 du BP 2025.

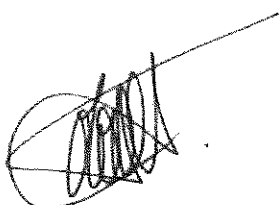
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ENTRETIEN COMMUNES	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-689.17
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 621.92
C <u>Résultat à affecter</u> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 932.75
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	23 112.42
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 932.75
1) <u>Affectation en réserves R1068 en investissement</u> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) <u>H. Report en fonctionnement R 002 :</u>	1 932.75
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	23 112.42

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

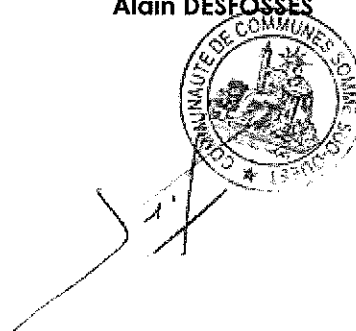
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
ENTRETIEN DE COMMUNES

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par **94 voix POUR**,

- **ARRETE** le budget primitif « ENTRETIEN DE COMMUNES » pour 2025 équilibré à la somme de :

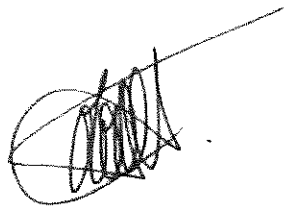
• Section de fonctionnement	201 087.75 €
• Section d'investissement	23 262.42 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

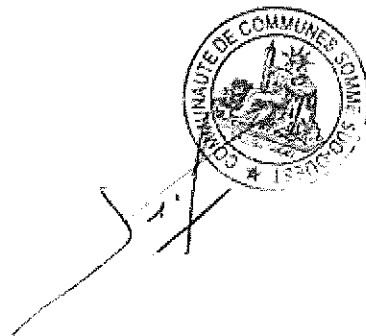
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la
convocation :
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
SECRETARIAT DE MAIRIE

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget Secrétariat de mairie.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M43,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget Secrétariat de mairie 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **93 voix POUR** et **3 abstentions** (FURGEROT Christian, MOREL Claude, RIMBERT Patrick)

- **ADOpte** le compte financier unique du budget Secrétariat de mairie pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

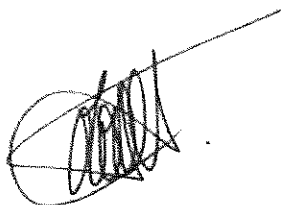
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

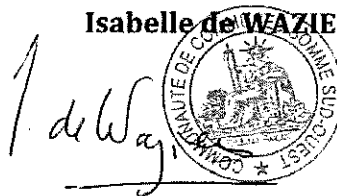
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
SECRETARIAT DE MAIRIE

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget Secrétariat de mairie** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et d'investissement,

- par **96 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (MOREL Claude, RIMBERT Patrick, NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 3 439.20 € en R.001 et l'excédent de la section d'investissement de 13 421.58 € en R.002 du BP 2025.

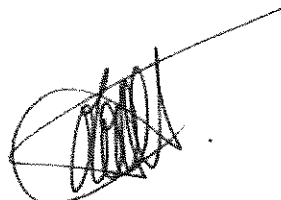
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT SECRETARIAT DE MAIRIE	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	536.01
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 885.57
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	13 421.58
Solde d'exécution de la section d'investissement <u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	3 439.20
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> { précédé du signe + ou - }	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	13 421.58
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	13 421.58
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	3 439.20

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

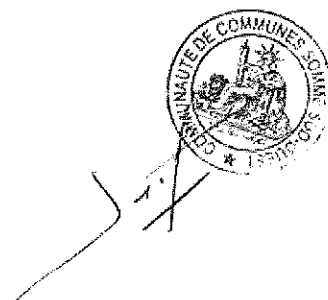
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET
SECRETARIAT DE MAIRIE

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par **93 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (RIMBERT Patrick, MOREL Claude),

- **ARRETE** le budget primitif « SECRETARIAT DE MAIRIE » pour 2025 équilibré à la somme de :

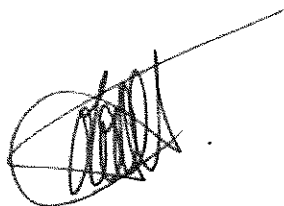
- Section de fonctionnement 201 205.00 €
- Section d'investissement 4 589.20 €

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Date d'envoi de la
convocation :
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 101

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET LOGEMENT

Compte Financier Unique
2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, **DESFOSSES Alain**, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président présente à l'Assemblée le détail du compte financier unique du budget LOGEMENTS.

A l'issue de la présentation, le Président quitte momentanément la séance et cède la Présidence à Isabelle de WAZIERS, Vice-présidente de la CC2SO,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M43,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023 adoptant le budget LOGEMENTS 2024,

Considérant les éléments d'information présentés à l'Assemblée,

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par **92 voix POUR**,

- **ADOpte** le compte financier unique du budget Logements pour l'année 2024 lequel est joint en annexe.

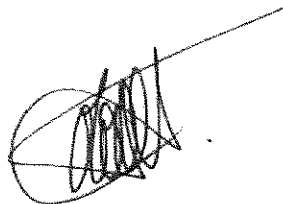
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



La Vice-Présidente,

Isabelle de WAZIERS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET LOGEMENT

Affectation résultat 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de l'exercice 2024 du **budget Logements** sur l'exercice 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat,

Constatant que le CFU fait apparaître un besoin de financement de la section d'investissement,

- par **98 voix POUR, DECIDE** d'affecter la somme 5 108.05 € au 1068 pour résorber le besoin de financement de la section d'investissement du BP 2025 et de reporter l'excédent de fonctionnement de 88 957.36 € en R.002.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT LOGEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 592.93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	88 472.48
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	94 065.41
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 3 286.94
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	- 1 821.11
Besoin de financement F. = D. + E.	- 5 108.05
AFFECTATION =C. = G. + H.	94 065.41
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	5 108.05
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	88 957.36
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 3 286.94

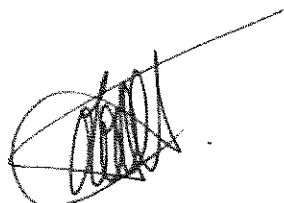
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

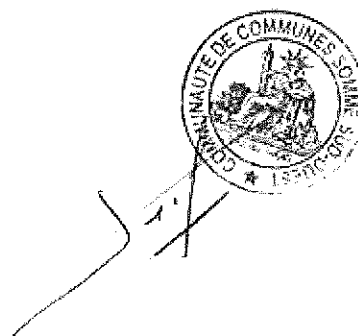
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147

Membres présents : 97

Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

BUDGET LOGEMENT

Budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **92 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (LEFEBVRE Grégory),

- **ARRETE** le budget primitif « LOGEMENT » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 105 807.36 €
- Section d'investissement 92 915.41 €

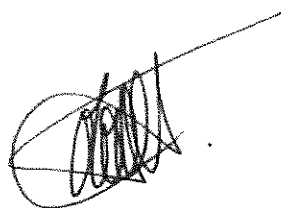
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

VIREMENTS DE CREDITS

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'Assemblée que la M57 assouplit certaines règles budgétaires notamment en termes de virements de crédits. A ce titre, il invite l'assemblée à l'autoriser à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section pour tous les budgets 2025 en nomenclature M 57.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **95 voix POUR** et **2 ABSTENTIONS** (IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques et BOURGOIS Alexis),

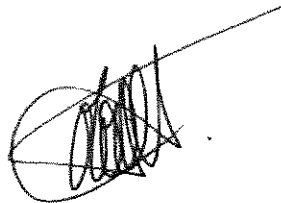
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section pour tous les budgets 2025 en nomenclature M 57.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

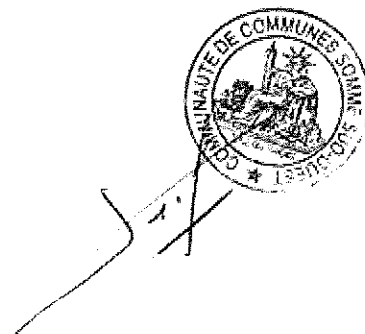
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

Approbation de l'opération
d'investissement Travaux
d'économie d'énergie dans les
écoles d'Oresmaux et Hornoy-le-
Bourg et de ses modalités de
financement.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel du projet de « Travaux d'économie d'énergie dans les écoles d'Oresmaux (isolation de la façade nord) et Hornoy-le-Bourg (remplacement de menuiseries) » est estimé à 91 666.67 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) comme suit :

Montant HT des travaux : 91 666.67 €
Taux de subvention : 40%
Subvention sollicitée : 36 666.67 €
Reste à charge CC2SO : 55 000.00 € soit 60%

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 94 voix POUR**, et **3 ABSTENTIONS** (SIMON André, WARNAULT Jack, de BEAUFORT Jean),

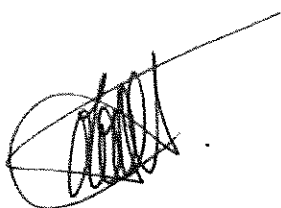
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

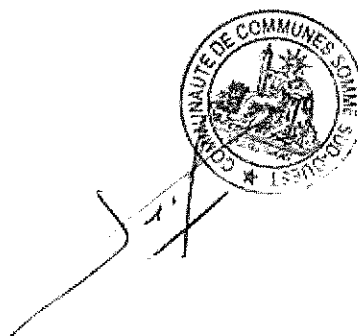
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

Approbation de l'opération
d'Acquisition d'équipements
informatiques pour des écoles
du territoire et de ses modalités
de financement

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel du projet d'Acquisition d'équipements informatiques pour des écoles du territoire est estimé à 45 508.33 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) comme suit :

Montant HT des acquisitions : 45 508.33 €
Taux de subvention : 40%
Subvention sollicitée : 18 203.33 €
Reste à charge CC2SO : 27 305.00 € soit 60%

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré **par 93 voix POUR,**

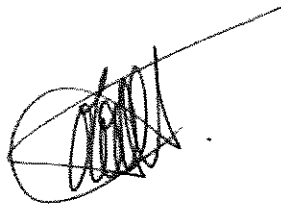
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

Approbation de l'opération de
Travaux de réseaux
d'assainissement collectif et de
déconnexion des eaux pluviales
et de ses modalités de
financement.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel des travaux de réseaux d'assainissement collectif et de déconnexion des eaux pluviales est estimé à 1 249 583.60 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de l'Agence de l'eau. Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Travaux	1 249 583.60 €	Etat : DETR	23.81%	297 500.00 €
		Agence de l'Eau	39.24%	490 450.00 €
		Reste à charge CC2SO	36.95%	461 633.60 €
Total =	1 249 583.60 €	Total =	100%	1 249 583.60 €

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 95 voix POUR, 1 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic) et **3 ABSTENTIONS** (PERONNE Michèle, RIMBERT Patrick, PRAT Philippe),

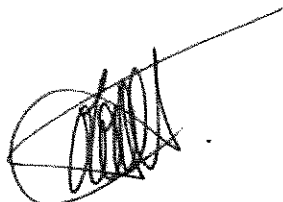
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et auprès de l'Agence de l'eau
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

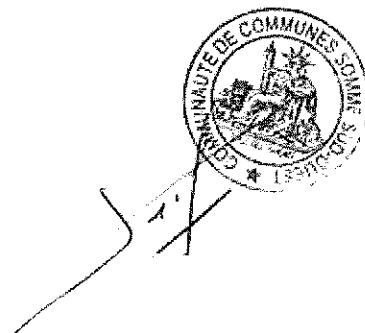
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

Approbation de
l'opération de
Construction d'un Pôle
Alimentaire Local et de
ses modalités de
financement.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel du projet de Construction d'un Pôle Alimentaire Local est estimé à 7 160 977 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et d'une subvention de la Région Hauts-de-France. Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Maîtrise d'œuvre, études, travaux	7 160 977 €	Etat : DETR	3.91%	280 000 €
		Région Hauts-de-France	10.47%	750 000 €
		Reste à charge CC2SO	85.62%	6 130 977 €
Total =	7 160 977 €	Total =	100 %	7 160 977 €

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 85 voix POUR, 2 voix CONTRE** (CABOS Thierry, de BEAUFORT Jean) et **10 ABSTENTIONS** (PRAT Philippe, BOURGOIS Alexis, DELATTRE Denis, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Céline, DEVAUX Ginette, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Marc-Antoine, CLAVIERE Valérie et WARNAULT Jack),

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et auprès de la Région Hauts-de-France
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir.

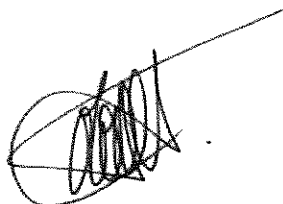
Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

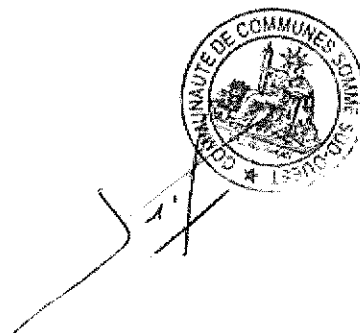
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

Approbation de
l'opération de
Construction d'une
cantine et d'un accueil
périscolaire à l'école de
Liomer et de ses
modalités de
financement.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que le coût prévisionnel du projet de Construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire à l'école de Liomer est estimé à 1 178 000 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention et d'un prêt à taux 0 de la CAF pour le périscolaire ; le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

	Montant HT	Financier	Assiette	Taux	Montant
Maîtrise d'œuvre, études, travaux	1 178 000 €	Etat : DETR (accordée)	740 000 €	35%	259 000.00 €
		DSIL (accordée)	1 003 551	16.49%	165 514.80 €
		CD 80 (accordée)	1 139 238	17.45%	198 870.00 €
		CAF	535 401 €	22.41%	120 000.00 €
		Reste à charge CC2SO	1 178 000 €	36.89%	434 615.20 €* *(dont emprunt CAF à 0% de 120 000 €)
Total =	1 178 000 €	Total =			1 178 000.00 €

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 89 voix POUR, 1 voix CONTRE** (LEFEBVRE Bruno) et **3 ABSTENTIONS** (BOURGOIS Alexis, CLAVIERE Valérie et WARNAULT Jack),

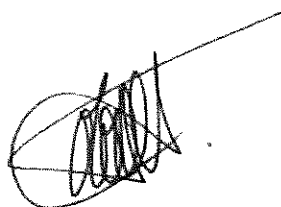
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de la CAF ainsi qu'un prêt à taux 0 de 120 000 € remboursable sur 10 années
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

BUDGET/FINANCES

Approbation de
l'opération de Travaux de
végétalisation de cours
d'écoles (Hornoy-le-
Bourg, Oisemont et
Oresmaux) et de ses
modalités de
financement.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que le coût prévisionnel du projet de Végétalisation de cours d'écoles est estimé à 183 333.33 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions de l'Etat, au titre du fonds vert, de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

DEPENSES	(en € HT)	RECETTES	% du coût total	Subvention
Travaux école d'Hornoy-le-Bourg (83 333.33 €)	183 333.33 €	Etat : Fonds vert	40%	73 333.33 €
Travaux école de Oisemont (66 666.67 €)		ADEME	20%	36 666.66 €
Travaux école d'Oresmaux (33 333.33 €)		Agence de l'eau AP	20%	36 666.66 €
		CC2SO	20%	36 666.68 €
COÛT TOTAL =	183 333.33 €		100%	183 333.33 €

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR** et **5 ABSTENTIONS** (MOREL Claude, CLAVIERE Valérie, CROSNIER Gérard, de MONCLIN Amaud et RIMBERT Patrick),

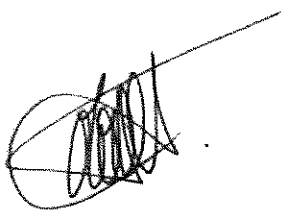
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions ci-dessus auprès de l'Etat, de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Artois Picardie
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

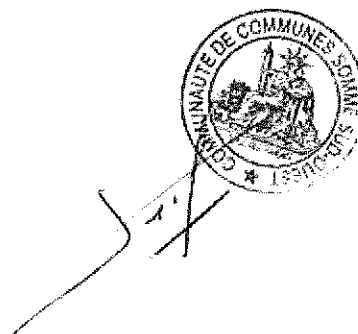
La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

URBANISME

Modification simplifiée
du PLUi du Sud-Ouest
Amiénois : opportunité de
réalisation d'une
évaluation
environnementale.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que dans le cadre de l'article L153-37 du Code de l'urbanisme, la CC2SO a engagé une procédure de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois, conformément à l'avis de la commission *Urbanisme* émis fin 2024. Le projet initial portait sur :

- la création de deux nouveaux secteurs dans la zone naturelle, afin de permettre d'une part un stockage de déchets inertes sur le territoire d'Hornoy-le-bourg, d'autre part l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque à Thieulloy-l'Abbaye ;
- quelques autres délimitations d'autres secteurs en zone naturelle à Airaines et Bergicourt ;
- la désignation de quatre bâtiments pouvant changer de destination en zone naturelle ou agricole, à Airaines, Brocourt et Fourcigny ;
- la création de deux emplacements réservés, à Méricourt-en-Vimeu et Villers-Campsart et la suppression d'un autre à Thieulloy-la-Ville ;
- une clarification des objectifs de diversification des types de logements dans les orientations d'aménagement et de programmation "de projet urbain" ;
- diverses évolutions ou clarifications de la partie écrite du règlement, relatives en particulier au recul des constructions par rapport aux emprises publiques.

Pour permettre la poursuite de la procédure et conformément à l'article R.104-33 du Code de l'urbanisme, la CC2SO est tenue de prendre une décision relative à la réalisation ou non d'une évaluation environnementale en fonction de l'analyse de son contenu et de l'avis de l'Autorité environnementale, saisie en janvier 2025.

L'analyse menée fait ressortir que la plupart des changements qui seraient apportés au PLUi ne sont pas susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement. En outre, le changement de destination de bâtiments, l'interdiction de l'aménagement de logements dans les zones d'activités, la réduction du recul minimal des constructions par rapport aux emprises publiques en zone agricole pourraient contribuer à la limitation de la consommation de foncier.

L'Autorité environnementale considère cependant que la création des deux nouveaux secteurs envisagés en zone naturelle (pour du stockage de déchets inertes sur Hornoy-le-bourg et l'implantation de panneaux photovoltaïques sur Thieulloy-l'Abbaye) serait susceptible d'avoir des incidences sur la biodiversité des anciennes carrières concernées et qu'une évaluation environnementale doit être menée pour préciser ces enjeux.

Afin de ne pas retarder la procédure et l'entrée en vigueur des autres points de la modification, il est proposé de retirer du projet la création de deux nouveaux secteurs et de poursuivre la procédure sans évaluation environnementale.

Aussi, il est proposé au Conseil communautaire que la modification n°1 du PLUi du Sud-Ouest amiénois, amputée de la création d'un secteur Ni et d'un secteur Npv, ne fasse pas l'objet d'une évaluation environnementale.

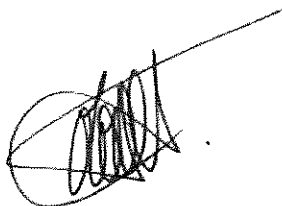
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 75 voix POUR, 2 voix CONTRE** (LEJEUNE Denis, QUEVAUVILLERS Louis) et **21 ABSTENTIONS** (STOTER Jean-Jacques, DEVAUX Ginette, FLAHAUT Josiane, BLAREL Marc, BRUTELLE Hervé, CHELLE POIRET Sabine, MARSEILLE Frédéric, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, TERNOIS Jocelyne, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, SINOQUET Céline, ROUX Alain, BOURGOIS Alexis, GAMBIER Mariel, WARNAULT Jack, BAILLEUL Dominique, NOPPE Robert, de BEAUFORT Jean, GREVIN Cécile),

- **APPROUVE** la poursuite de la procédure de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois sans la création des secteurs Ni et Npv,
- **APPROUVE** la non-réalisation d'une évaluation environnementale pour cette procédure.

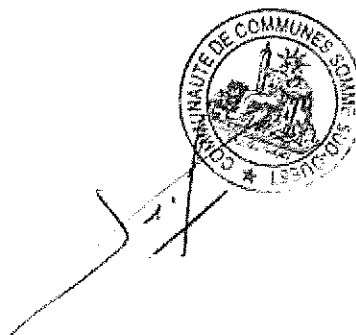
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

URBANISME

Projet de modification
simplifiée du PLUi du Sud-
Ouest Amiénois :
modalités de mise à
disposition du public

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que le projet de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois doit être mis à disposition du public, afin que celui-ci puisse en prendre connaissance et émettre des observations le cas échéant. Les modalités de cette mise à disposition doivent être précisées par délibération.

Le projet de modification comporte des changements dans les pièces graphiques de la plupart des secteurs du Sud-Ouest amiénois ainsi que des évolutions des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) "de projet urbain" et du règlement écrit.

Aussi, il est proposé au Conseil communautaire que le projet de première modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois soit mis à disposition du public :

- via le site Internet de la CC2SO ;
- sous forme de dossiers imprimés au siège de la communauté de communes ainsi qu'en mairies d'Airaines et d'Hornoy-le-Bourg.

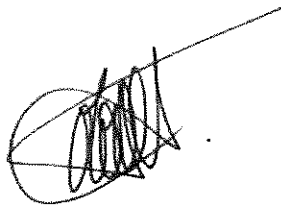
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 92 voix POUR, 2 voix CONTRE** (BOUCRY Firmin, CHARBONNIER Sylvain) et **6 ABSTENTIONS** (WARNAULT Jack, TAVERNE Roger, PERONNE Michèle, FLAHAUT Josiane, QUEVAUVILLERS Louis, NOPPE Robert),

- **APPROUVE** les modalités de mises à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois présentées ci-dessus.

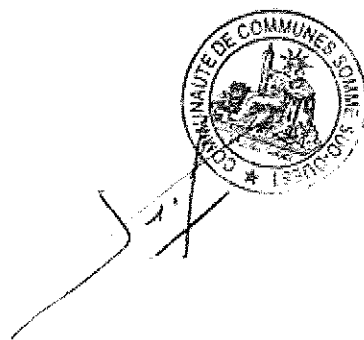
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

URBANISME

Modification simplifiée du
PLU d'Allery : opportunité
de réalisation d'une
évaluation
environnementale

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que dans le cadre de l'article L153-37 du Code de l'urbanisme, la CC2SO a engagé une procédure de modification simplifiée du PLU d'Allery, conformément à l'avis de la commission *Urbanisme*. Cette modification porterait sur des changements dans la partie écrite du règlement, relatifs à l'aspect extérieur des constructions ainsi qu'à l'implantation de certaines d'entre elles par rapport aux emprises publiques.

Pour permettre la poursuite de la procédure et conformément à l'article R.104-33 du Code de l'urbanisme, la CC2SO est tenue de prendre une décision relative à la réalisation ou non d'une évaluation environnementale en fonction de l'analyse de son contenu et de l'avis de l'Autorité environnementale, saisie en janvier 2025.

L'analyse menée fait ressortir que les changements qui seraient apportés au PLU ne sont pas susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement. En effet, les incidences notamment paysagères des changements proposés concernent essentiellement les annexes d'habitations et ne concernent pas le secteur Ua qui constitue le cœur historique du village ; par ailleurs certains changements pourraient avoir des effets positifs.

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale des Hauts-de-France a confirmé ces conclusions.

Aussi, il est proposé au Conseil communautaire que la modification n°1 du PLUi du Sud-Ouest amiénois ne fasse pas l'objet d'une évaluation environnementale.

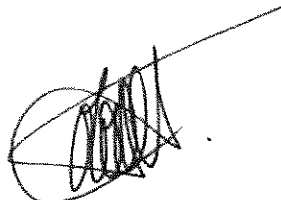
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 84 voix POUR, 2 voix CONTRE** (ROUZAUD Jean-Marie, VUE Fabrice) et **12 ABSTENTIONS** (CUVILLIER Guillaume, PERONNE Michèle, DANCOURT Daniel, BLAREL Marc, CHELLE POIRET Sabine, BOURGOIS Alexis, TERNOIS Jocelyne, WARNAULT Jack, GREVIN Cécile, FLAHAUT Josiane, CLAVIERE Valérie, DEVAUX Ginette),

- **APPROUVE** la non-réalisation d'une évaluation environnementale pour cette procédure dans le cadre de la procédure modification simplifiée du PLU d'Allery.

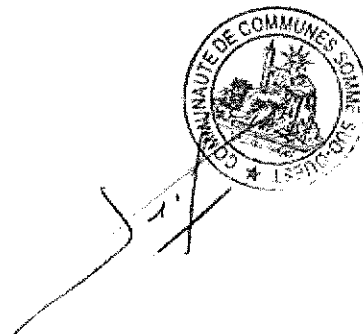
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

URBANISME

Avis sur le projet de
document-cadre pour le
développement des
projets photovoltaïques
au sol

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Amaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que le préfet de la Somme sollicite l'avis de la CC2SO sur le projet de document-cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol prévu par le décret du 8 avril 2024 et l'article L111-29 du code de l'urbanisme visant à encadrer le développement des centrales photovoltaïques au sol dans les espaces non urbanisés. Le document en question, produit par la Chambre d'agriculture de la Somme, comprend une notice ainsi qu'une carte identifiant des espaces qui seraient ouverts à l'installation de panneaux solaires.

La consultation du projet de document-cadre appelle les deux remarques suivantes :

- certaines parcelles ouvertes à des projets d'installation de production d'énergie photovoltaïque sont par ailleurs identifiées comme "patrimoine éco-paysager"/éléments remarquables à protéger dans les PLUi du Contynois et du Sud-Ouest amiénois ; leur désignation comme pouvant accueillir des projets photovoltaïques au sol serait donc contraire aux objectifs affichés par la CC2SO dans ces PLUi ;
- plusieurs communes de la CC2SO ont des projets d'installation de panneaux photovoltaïques au sol sur des parcelles qui ne sont pas identifiées dans le document ; pour certaines d'entre elles (à Molliens-Dreuil et à Villers-Campsart par exemple), cette absence dans le document pourrait compromettre la réalisation des projets.

Il est donc proposé la transmission d'un avis mentionnant :

- la contradiction entre le projet de document-cadre et des objectifs et règles des PLUi du Contynois et du Sud-Ouest amiénois concernant certaines parcelles ;
- l'intérêt d'ajouter au document, notamment à la carte, les projets portés par des communes qui n'y figurent pas afin de garantir leur réalisation.

Le Conseil communautaire est invité à autoriser le président à transmettre au Préfet un avis mentionnant les deux points ci-dessus.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 65 voix POUR, 7 voix CONTRE** (CUVILLIER Guillaume, GREVIN Cécile, de BEAUFORT Jean, BLE Thierry, ANTHIERENS Louis, DESMAREST Olivier, RENAUX Jean-Michel) et **23 ABSTENTIONS** (DELATTRE Denis, GAMBIER Mariel, PRAT Philippe, FURGEROT Christian, MOREL Claude, DUFEUILLE Martine, DELAIRE Rose-France, DANCOURT Daniel, MISSIAEN Maryse, BLAREL Marc, DEVAUX Ginette, MALIVOIR Marcel, VASSEUR Dany, DUCROCQ Sylvie, STOTER Jean-Jacques, BOURGOIS Alexis, PERONNE Michèle, NOPPE Robert, WARNAULT Jack, MAGNIER Jean-Marc, TERNOIS Jocelyne, TAVERNE Roger, D'HAILLECOURT Bernard),

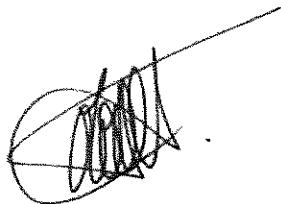
- **AUTORISE** le Président à transmettre l'avis tel que décrit ci-dessus sur le projet de document-cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol,

Fait et délibéré en séance,

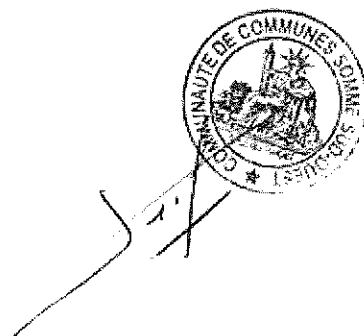
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSÉ



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

SOLIDARITE

Convention relative à la
mise en place de
permanences pour les
titres d'identité à bord
d'un bureau mobile avec
la commune de
Oisemont

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de signer une convention avec la commune de Oisemont afin d'accueillir des agents communaux d'état civil de Oisemont à bord d'un bureau mobile de la CC2SO (La Boussole) pour assurer des permanences pour la réalisation de titres sécurisés. Cette démarche permet des déplacements avec un Dispositif de Recueil (DR) mobile pour « aller vers ».

La convention a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'organisation de cet accueil.

Le Conseil communautaire est invité à autoriser le Président à signer cette convention.

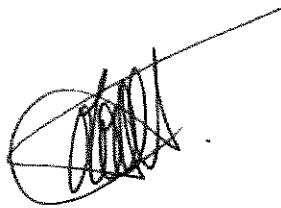
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 94 voix POUR, 1 voix CONTRE** (GREVIN Cécile) et **2 ABSTENTIONS** (CAULIER Amaury, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques),

- **AUTORISE** le Président à signer une convention avec la commune de Oisemont pour accueillir des agents communaux d'état civil à bord d'un bureau mobile de la CC2SO.

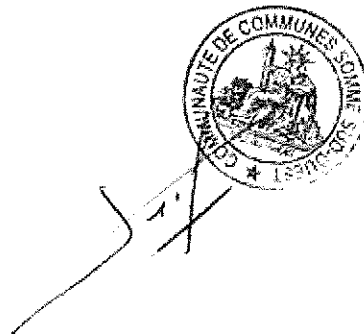
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

SOLIDARITE

Modification de la
tarification des frais de
gestion du SAAD

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que pour faire suite à l'inter-commission Solidarité-Astrolabe du 21 janvier dernier, il a été proposé d'appliquer à compter du 1^{er} juin 2025 les barèmes (montants "plafonds") proposés dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 signé avec le Conseil Départemental, à savoir :

1- Concernant les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (prestataire + mandataire) :

- 2 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est inférieur ou égal à 10,99 %
- 3 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est compris entre 11 et 30,99 %
- 4 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est compris entre 31 % et 71 %
- 5 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est supérieur à 71 %

2- Concernant les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap :

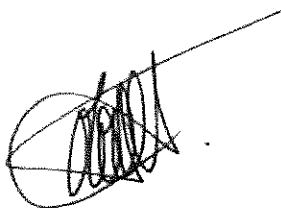
- 2 € /heure pour tous les bénéficiaires de la PCH

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 90 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CLAVIERE Valérie) et **5 ABSTENTIONS** (PERONNE Michèle, FLAHAUT Josiane, DARSIN Didier, LENGLET Xavier, MOREL Claude),

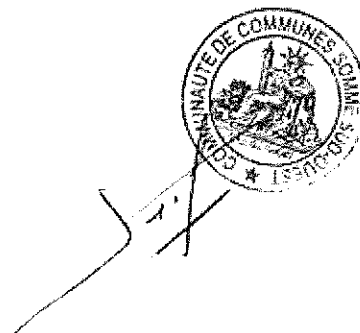
- **APPROUVE** la nouvelle tarification des frais de gestion du SAAD applicable à compter du 1^{er} juin 2025.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Pour extrait conforme,
Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

SOLIDARITE

Modification de la
tarification des heures
payantes

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président rappelle à l'assemblée que les tarifs actuels sont les suivants :
20 €/heure pour les personnes de - de 70 ans
18,50 €/heure pour les personnes de + de 70 ans

Pour faire suite à l'inter-commission Solidarité-Astrolabe du 21 janvier dernier, il vous est proposé d'augmenter le tarif des heures "payantes" à 23 € (tarif unique pour les personnes de plus et de moins de 70 ans).

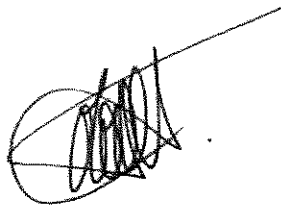
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 80 voix POUR** et **12 ABSTENTIONS** (CUVILLIER Guillaume, GUILLAIN Lionel, DELAIRE Rose-France, PERONNE Michèle, DUFEUILLE Martine, BLAREL Marc, STOTER Jean-Jacques, AUZOU Emmanuel, MOREL Claude, de MONCLIN Arnaud, PIZZAFERRI Nathalie, FLAHAUT Josiane),

- **APPROUVE** la nouvelle tarification des heures payantes applicable à compter du 1^{er} juin 2025.

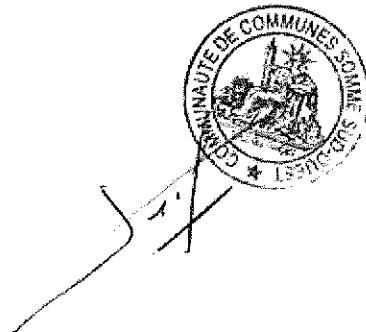
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

SOLIDARITE

Service Autonomie à
Domicile (SAD)

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yoïane (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée qu'il convient de valider la création d'un Service Autonomie à Domicile mixte au 1^{er} janvier 2026 (inter-commission du 21 janvier 2025).

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CAUX Gaël) et **6 ABSTENTIONS** (CHARBONNIER Sylvain, MARSEILLE Frédéric, MOREL Claude, NOBLECOURT Jean-Michel, WARNAULT Jack, FROIDURE James),

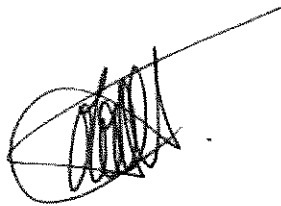
- **APPROUVE** la création d'un SAD mixte au 1^{er} janvier 2026.

Fait et délibéré en séance,

Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

SCOLAIRE

Dénomination de l'école
de Beaucamps-le-Vieux

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que la direction de l'école de Beaucamps-le-Vieux souhaite donner un nom à l'école. Ainsi l'école a entamé des démarches avec le maire, les élèves et leurs parents.

Cependant, l'article 15 de la loi N°86-972 du 19 août 1986 portant disposition diverses relatives aux collectivités locales prévoit que la dénomination des établissements d'enseignement public est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement soit la CC2SO.

Le conseil communautaire est invité à valider le nom de l'école de Beaucamps-le-Vieux : Ecole du Vaudier.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 63 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (ANTHIERENS Louis),

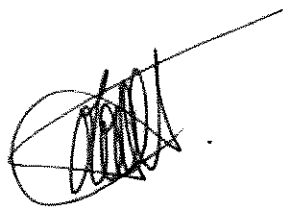
- **APPROUVE** la dénomination de l'école de Beaucamps-le-Vieux : école du Vaudier.

Fait et délibéré en séance,

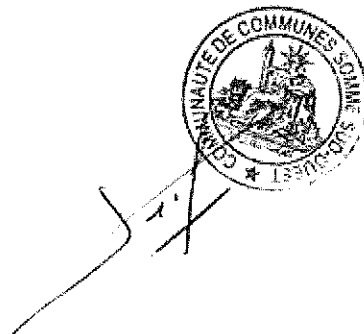
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

SCOLAIRE

Facturation de la
prestation de ménage

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que la communauté de communes met à disposition à titre gracieux des locaux à des associations pour réaliser des événements (fête d'école, manifestation sportive...). Certaines mises à disposition exceptionnelles entraînent des frais de nettoyage pour remettre en état les locaux (sanitaire, cantine...).

Dans les cas où l'occupant ne peut pas assurer l'entretien, il vous est proposé d'autoriser le Président à facturer le temps d'entretien à 20.00 € par heure, tarification qui restera valable tant qu'il n'aura pas été pris la décision de modifier ce montant.

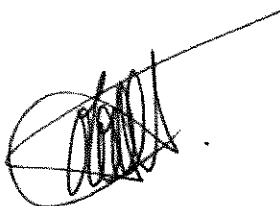
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 92 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CUVILLIER Guillaume) et **4 ABSTENTIONS** (DEVAUX Ginette, DARSIN Didier, PERONNE Michèle, CROSNIER Gérard),

- **APPROUVE** la facturation du temps d'entretien **des locaux scolaires** mis à disposition à 20 €/heure. »

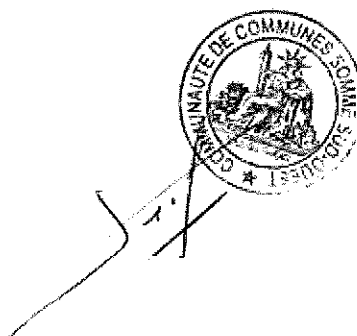
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

TOURISME

Contrat de destination
touristique avec le PMGA

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSÉS, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSÉS Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois souhaite présenter et porter auprès de la région Hauts-de-France un contrat de destination touristique. A cette fin il sera l'interlocuteur de la région pour tous les projets qui y seront inscrits au fur et à mesure de son développement.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur cette proposition et à autoriser le Président à signer ce contrat de destination touristique.

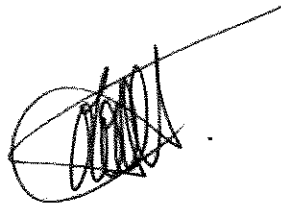
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 92 voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (NOSKOWIAK Claude, de BEAUFORT Jean, WARNAULT Jack, VASSEUR Dany),

- **AUTORISE** le Président à signer le contrat de destination touristique avec le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

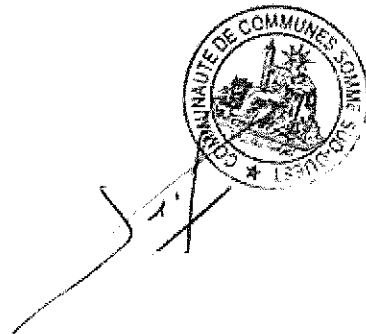
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 100

Objet :

CYCLE DE L'EAU

Contrat d'Assistance à
Maîtrise d'Ouvrage avec
l'AMEVA.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, **HEBERT Thierry**, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard **STOTER Jean-Jacques**, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que les diagnostics dits périodiques et permanents des réseaux d'assainissement collectif ont été rendu obligatoires sur une périodicité n'excédant pas dix ans.

La CC2SO, compétente en matière d'assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2024, a inscrit à son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2027, la réalisation des diagnostics sur l'ensemble des systèmes dont elle a la charge et qui n'en ont pas fait l'objet dans la période. Ainsi, ce sont 7 systèmes à investiguer, pour lesquels il y a peu ou pas d'informations patrimoniales fiables.

Afin de mener à bien les diagnostics, un minimum de connaissance patrimoniale est nécessaire et l'EPTB Somme-AMEVA propose son accompagnement pour réaliser ce pré-diagnostic patrimonial essentiel au lancement des diagnostics par un bureau d'étude spécialisé (seconde phase en fin d'année 2025).

L'accompagnement consiste donc à : relever les ouvrages en X et Y, relever la profondeur des ouvrages (regards, déversoirs d'orage, postes de relèvement...), relever des cotes fil d'eau des canalisations, préciser les diamètres et matériaux des canalisations structurantes (hors branchements qui sera complété en régie par la CC2SO), relever les désordres avec catégorisation et prise de photos, numériser les données sur SIG (système d'information géographique) dont les couches seront définies en coordination avec la CC2SO et sa géomaticienne, intégrer et recalculer de la donnée, réaliser une restitution finale.

Le financement de cette mission d'un montant de 52 032 € TTC sera assuré par le budget de la régie publique d'assainissement collectif (SPAC) dont le PPI a déjà été entériné lors du conseil communautaire du 4 novembre 2024.

Le conseil communautaire est invité à autoriser le Président à signer ce contrat d'AMO avec l'EPTB Somme AMEVA et tout document à intervenir.

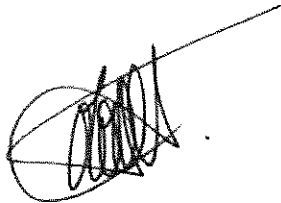
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 84 voix POUR** et **8 ABSTENTIONS** (SINOQUET Céline, RIMBERT Patrick, VASSEUR Dany, LECLERCQ Marc-Antoine, CHARBONNIER Sylvain, MARSEILLE Frédéric, CLABAULT Lionel, NOBLECOURT Jean-Michel),

- **AUTORISE** le Président à signer le contrat d'AMO avec l'EPTB Somme AMEVA et tout document à intervenir.

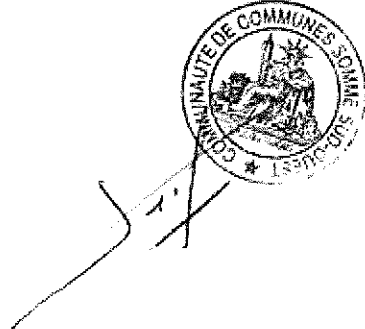
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

MOBILITE

Plan d'Action commun
en matière de Mobilité
Solidaire du Bassin de
mobilité du Grand
Amiénois - Grand Roye

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président informe l'assemblée que la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 a introduit l'obligation d'élaborer des plans d'actions communs en matière de mobilité solidaire (PAMS) qui visent à garantir une mobilité accessible et équitable pour tous, en particulier pour les personnes en situation de précarité, de handicap, de vulnérabilité sociale, les jeunes en apprentissage et les personnes à la recherche d'un emploi.

Conformément à l'article L 1215-3 du code des transports, les PAMS sont élaborés sous le copilotage des Régions et des Départements, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (autorités organisatrices de la mobilité (AOM), syndicats mixtes de type SRU, associations, représentants des usagers, entreprises, collectivités locales et organismes accompagnant les publics vulnérables).

Le présent plan d'actions est propre au bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye.

A l'issue de près de 2 ans d'échanges et de réflexions, le PAMS du Grand Amiénois – Grand Roye peut être signé par l'Etat, la Région, le Département de la Somme, Hauts-de-France Mobilités, les 7 autorités organisatrices de la mobilité (AOM) présentes sur ce bassin et par les 2 communautés de communes où la Région est AOM par substitution. Il s'agit du premier PAMS finalisé et adopté en France.

Ce PAMS met en particulier l'accent sur la nécessité de valoriser et de mieux faire connaître les nombreux dispositifs et services existants. Les 16 actions retenues visent à renforcer l'écosystème de la mobilité solidaire et à poser les bases solides d'un partenariat pour mieux se coordonner, mutualiser les moyens, gagner en efficacité et garantir une mobilité solidaire et équitable.

Sur la base d'un diagnostic co-construit, les acteurs du bassin Grand Amiénois – Grand Roye ont défini collectivement quatre enjeux qui correspondent à autant de défis à relever dans ce territoire en matière de mobilité, plus particulièrement pour répondre aux besoins des personnes vulnérables.

- Enjeu 1 : Amélioration de l'information et accompagnement de la population pour faciliter la mobilité

Objectifs : Améliorer l'information du grand public sur l'ensemble des services de mobilité, comprendre les besoins des publics vulnérables dans le bassin, faciliter l'usage des transports (intermodalité) et valoriser l'offre régionale.

Actions : Mener des investigations complémentaires pour identifier les zones blanches et les besoins spécifiques - Renforcer les outils de recensement et de mise à disposition des informations sur l'offre de mobilité - Former les acteurs généralistes, primo accueillants, prescripteurs et les acteurs relais à la mobilité solidaire - Favoriser la mobilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et des personnes en situation de handicap (PSH) - Développer, faire connaître et coordonner territorialement les dispositifs d'aide aux changements de comportement.

- Enjeu 2 : Recherche d'un équilibre territorial dans l'offre en mobilité

Objectifs : Préserver un accès aisé au pôle urbain amiénois en diminuant l'autosolisme, améliorer la desserte et développer l'intermodalité dans les pôles secondaires et zones rurales, améliorer les liaisons entre le bassin de mobilité et les destinations extérieures, et couvrir le bassin par un maillage de lieux d'accompagnement.

Actions : Déployer une offre socle de mobilité solidaire maillant tout le bassin - Renforcer la plateforme de mobilité départementale, porte d'entrée et centre de ressources, et les capacités d'accompagnements individuels.

- Enjeu 3 : Implication et coordination des acteurs de la mobilité

Objectifs : Permettre la montée en puissance des AOM dans l'exercice de leur compétence mobilité, améliorer la gouvernance de la mobilité sur le bassin, et intégrer l'enjeu mobilité dans l'aménagement du territoire et la planification.

Actions : Définir la gouvernance et installer une revue de projets pour le PAMS - Savoir mobiliser les leviers de financements pour développer des actions complémentaires, notamment pour les territoires ruraux - Disposer d'un référentiel de suivi des actions du PAMS.

- Enjeu 4 : Mobilisation autour des enjeux transversaux

Objectifs : Mettre en synergie mobilité, accès à l'emploi et à la formation, accompagner et anticiper le vieillissement de la population, et mettre en œuvre des mesures concrètes pour la transition énergétique.

Actions : Lever les freins à la mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi dans les filières professionnelles en tension - Faciliter l'accès à l'emploi pour certains grands projets : le chantier de réalisation du Canal Seine Nord Europe et le futur EPR de Penly - Favoriser la mobilité des jeunes - Développer des dispositifs complémentaires permettant d'améliorer la mobilité des apprentis - Anticiper le vieillissement de la population en développant des services adaptés à la mobilité des seniors - Intégrer la mobilité au sein des dispositifs à destination des demandeurs d'emploi et des stagiaires de la formation professionnelle.

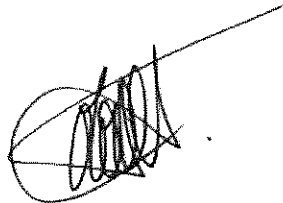
Le conseil communautaire est invité à approuver le PAMS du bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR, 1 voix CONTRE** (BOUTHORS DIDIER) et **6 ABSTENTIONS** (MALIVOIR Marcel, NOBLECOURT Jean-Michel, DELATTRE Denis, QUEVAUVILLERS Louis, MARSEILLE Frédéric, LECLERCQ Marc-Antoine),

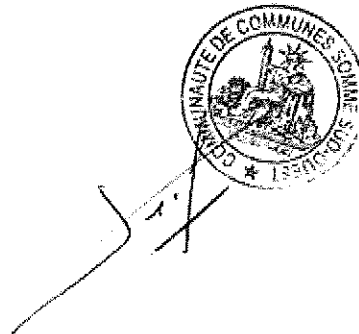
- **APPROUVE** le Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Pour extrait conforme,
Le Président
Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

PATRIMOINE

Vente de logements
communautaires

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président propose à l'assemblée la vente d'un immeuble, composé de 3 logements locatifs, situé au 14 rue de l'Eglise à Avesnes-Chaussoy. Ces 3 logements sont construits sur une parcelle de 1 110 m² et la surface bâtie est de 139 m² (41 m² + 47 m² + 51 m²). Un des logements est loué, les deux autres sont libres de toute occupation.

Le service des domaines a évalué le bien à 90 000 €, cette évaluation est assortie d'une marge de négociation de 10%.

Le Président propose de mettre en vente cet immeuble aux enchères sous pli cacheté avec un prix plancher de 90 000 €.

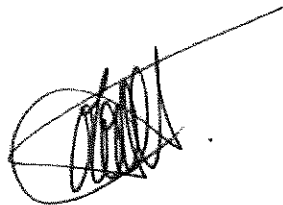
Le conseil communautaire est invité à autoriser le Président à vendre l'immeuble sis au 14 rue de l'église à Avesnes-Chaussoy dans les conditions énoncées ci-dessus et à signer l'ensemble des documents (conventions, contrats, actes...) pour réaliser la vente.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 97 voix POUR** et **2 ABSTENTIONS** (GAMBIER Mariel, PRAT Philippe),

- **AUTORISE** le Président à vendre l'immeuble sis au 14 rue de l'église à Avesnes-Chaussoy dans les conditions énoncées ci-dessus et à signer l'ensemble des documents relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Pour extrait conforme,
Le Président
Alain DESFOSSES



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

Modification
du tableau indicatif
des emplois : créations et
suppressions d'emplois
permanents.

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard, STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président Le Président rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial (CST).

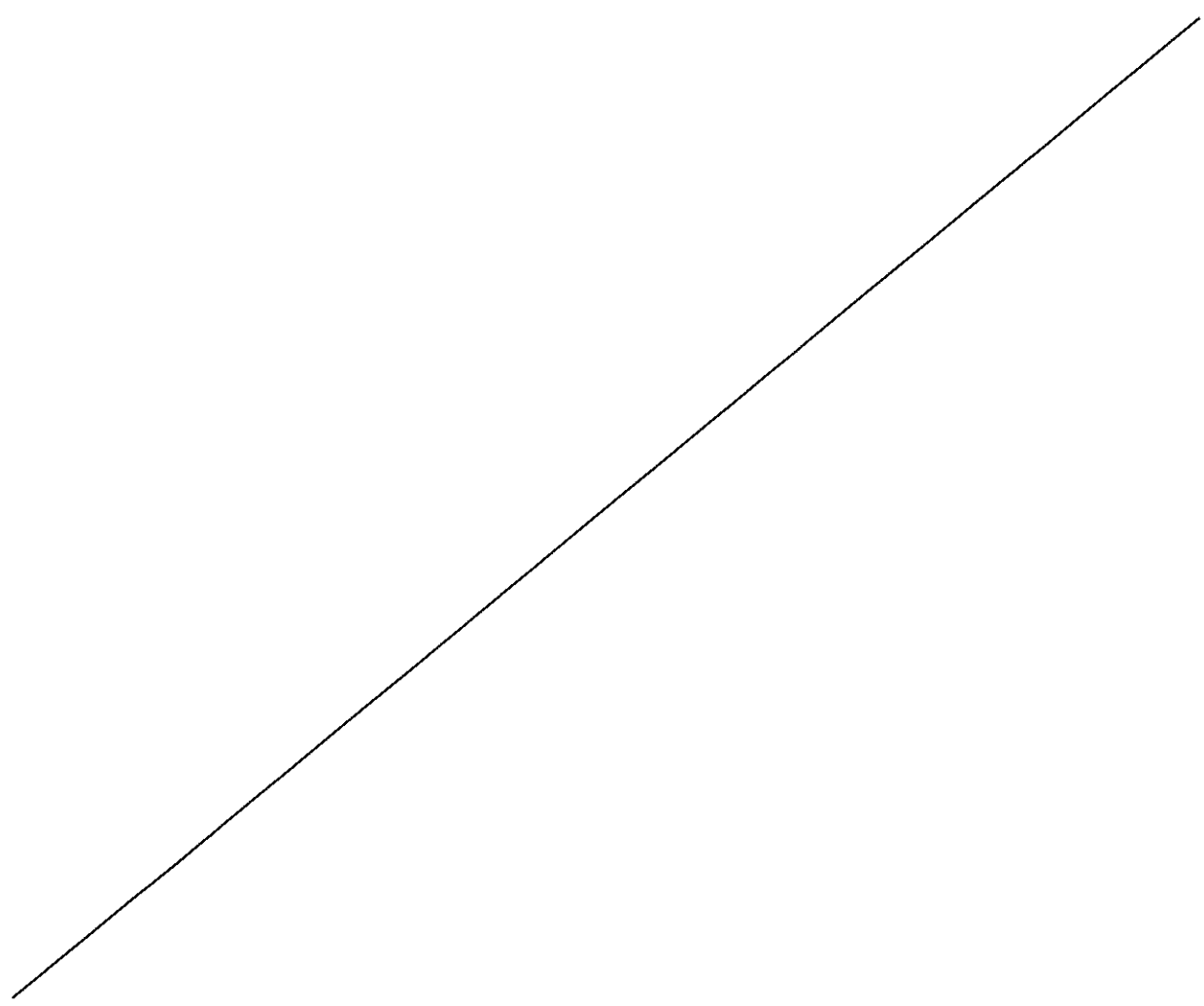
Compte tenu des besoins de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest, il convient de renforcer les effectifs de l'EPCI.

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier des cadres d'emploi.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (.../35^{ème}).

Sous réserve de l'avis du prochain comité social territorial,



Article 1 : Décide d'inscrire au tableau des effectifs les emplois permanents suivants :

Services	Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire	Emploi	Fondement juridique	Modification du grade	Date de modification du grade
Administration générale	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent d'accueil	article L.332-8-2	Adjoint administratif 2ème classe	01/10/2026
Administration générale	B	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer les missions de factotum	article L.332-8-2		
Administration générale	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directrice du service Administration Générale	article L.332-8-2		
Administration générale	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	32,00	assurer les missions de secrétariat	article L.332-8-2		
Administration générale	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	assurer la collecte et le classement ds archives	article L.332-8-2		
Alimentation locale	A	Attaché	Attaché	35,00	Administrative	article L.332-8-2		
Alimentation locale	A	Dietéticien	Dietéticien classe normale	35,00	Dietéticienne	article L.332-8-2		
Alimentation locale	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	coordinatrice de restauration scolaire	article L.332-8-2		
Alimentation locale	B	Technicien	Technicien principal 2ème classe	35,00	Directrice Pole alimentation locale	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 1ère classe	28,00	chargé de mission urbanisme et transition	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	35,00	Géomaticien	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	chargée de missions Habitat et Transitions	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directrice de la Direction habitat et transitions	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Maître Nageur sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Maître Nageur Sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	08/04/2025
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Maître Nageur Sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	25/05/2027
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S. principal	35,00	Maître Nageur Sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Responsable centre aquatique Aquasoa	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Agent de Maîtrise Territorial	Agent de Maîtrise	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'entretien et de maintenance	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Chef de bassin	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Opérateur territorial des activités	Opérateur territorial des activités physique	14,50	Surveillant bassin	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Opérateur territorial des activités	Opérateur territorial des activités physique	14,50	Surveillant bassin	article L.332-8-2		
Bâtiment	B	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	13/02/2025
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	02/03/2026
Bâtiment	B	Technicien	Technicien	35,00	directeur du service Bâtiment	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,20	entretien des locaux	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	8,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2025
Communication	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	chargée de communication/graphiste	article L.332-8-2		
Communication	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	Directeur du service communication	article L.332-8-2		
CTS - Culture	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Culture	A	Attaché Territorial de Conservation	Attaché de Conservation du Patrimoine	35,00	Agent de développement culturel	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	6,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2025
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	04/05/2025
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine	16,00	Médiathécaire	article L.332-8-2	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	01/09/2026
CTS - Lecture publique	B	Assistants de Conservation du Patrimoine	Assistants de Conservation du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	B	Assistants de Conservation du Patrimoine	Assistants de Conservation du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	B	Assistants de Conservation du Patrimoine	Assistants de Conservation du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du patrimoine	adjoint du patrimoine principal 2e classe	17,50	Culturelle	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du patrimoine	adjoint du patrimoine principal 2e classe	35,00	Culturelle	article L.332-8-2		
CTS - Tourisme	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Directrice de la Direction culture, tourisme et sports	article L.332-8-2		
CTS - Tourisme	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	Chargée de mission culturelle	article L.332-8-2		
CTS - Tourisme	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assurer des animations touristiques	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau				35,00	Agent administratif			
Cycle de l'eau	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Responsable administratif	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'assainissement	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau				35,00	Responsable assainissement collectif			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Cycle de l'eau	B	Technicien	Technicien principal 1ère classe	35,00	Directeur service Cycle de l'eau	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau				35,00	Agent accueil			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Développement économique	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chargé de développement économique	article L.332-8-2		
Développement économique	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chargée de développement économique	article L.332-8-2		
Développement économique	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	directeur du service Développement économique	article L.332-8-2		
Direction	A	DGST	DGST	35,00	directeur général des services techniques	article L.332-8-2		
Direction	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur principal	35,00	directeur général des services techniques	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directeur général adjoint	article L.332-8-2		
Direction	A	DGA	DGA	35,00	directeur général adjoint	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directeur général des services	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	DGS	35,00	directeur général des services	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	Attaché hors classe	35,00	direction	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	16,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	09/04/2025

						Adjoint technique principal 2ème classe	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	9,33	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	01/12/2026
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,75	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	21,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint administratif	adjoint administratif principal 1ère classe	17,50	Administrative	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Administrative	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	gestionnaire achats et assurance	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe 19/10/2025
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assistant gestion financière	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe 02/11/2026
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assistant gestion financière	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe 08/11/2026
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	17,50	assistant gestion financière	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	coordinateur propreté	article L.332-8-2	
Finances	C	Agent de Maîtrise Territorial	Agent de Maîtrise	35,00	magasinier	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	coordinateur restauration scolaire	article L.332-8-2	
Finances	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 2ème classe	35,00	directrice du service Finances	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	28,00	assurer la saisie des commandes et la validation	article L.332-8-2	
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	agent administratif et financier	article L.332-8-2	
Informatique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	adjoint eu directeur des système d'information	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 01/01/2026
Informatique	B	Technicien	Technicien	35,00	technicien informatique	article L.332-8-2	
Informatique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	directeur systèmes d'information	article L.332-8-2	
Mobilité	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	Commercial	article L.332-8-2	
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 01/12/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 07/03/2028
Mobilité	B	Technicien	Technicien	35,00	Responsable Mobilité rurale	article L.332-8-2	
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 26/03/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 01/05/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 09/04/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 01/02/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 09/04/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 20/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 20/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 26/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 26/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 26/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 26/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 27/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 07/09/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 17/09/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 03/10/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 22/10/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,97	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 01/11/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe 01/11/2025

Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'un Tissoa	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	15/11/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Mécanisien	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	22/11/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	21/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	20/05/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	06/09/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/11/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/11/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2027
Mobilité	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur principal	35,00	Directeur de la mobilité	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Responsable atelier	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Secrétaire commerciale / conducteur d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/02/2028
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	adjoint directeur / Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,00	Agent d'entretien de la plateforme de mobilité	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur principal	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil / Conductrice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 2ème classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	10/03/2027
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	09/04/2025
Petite enfance	A	Infirmier Territorial en soins généraux	Infirmier en Soins Généraux	35,00	infirmière	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	10,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2	Agent social principal 2ème classe	20/08/2025
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2	Agent social principal 2ème classe	22/08/2025

Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,85	cuisinier	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	éducatrice de jeunes enfants ; adjointe responsable	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	animatrice RPE	article L.332-8-2		
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		26/09/2025
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		01/11/2025
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		02/11/2025
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		01/01/2026
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/01/2026
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		03/01/2026
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		04/01/2026
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	28,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		06/01/2026
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		21/02/2026
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		11/07/2026
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	animatrice RPE	article L.332-8-2		
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		22/08/2026
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	éducatrice de jeunes enfants ; adjointe responsable	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	responsable crèche	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	responsable crèche	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	coordinatrice du service petite enfance	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	animatrice RPE	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice de Classe supérieure	35,00	responsable crèche	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaires Puériculture classe supérieure	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture ; assurer les missions de	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 2ème classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 2ème classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 1ère classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	17,50	Médecin social	article L.332-8-2		
Petite ville de demain	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chef de projet Petite ville de demain	article L.332-8-2		
Petite ville de demain	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chef de projet Petite ville de demain	article L.332-8-2		
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Gestionnaire pôle santé retraite	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Gestionnaire de paie et administration du personnel	article L.332-8-2		02/11/2025
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Assistante RH	article L.332-8-2		10/01/2026
Ressources humaines	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	Directeur des Ressources Humaines	article L.332-8-2		
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Assistante RH	article L.332-8-2		
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Gestionnaire paie et administration du personnel	article L.332-8-2		
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Assistante RH	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	34,66	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	21,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	14,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	6,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	5,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	4,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	7,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	B	Animateur	Animateur	35,00	conseiller numérique France Service	article L.332-8-2		01/09/2025
Solidarité	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	adjointe directrice solidarités	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint technique territorial	adjoint technique	28,00	Technique	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Agent social territorial	agent social	28,00	Médecin social	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Auxiliaire de soins	auxiliaire de soins principal 2e cl	28,00	Médecin social	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	Animateur principal 1ère classe	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		01/03/2027
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		09/04/2025
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		01/08/2025

Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe	02/06/2026
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe	02/09/2026
Solidarité	A	Infirmier Territorial en soins généraux	Infirmier en Soins Généraux Hors Classe	35,00	directrice de la Direction Solidarités	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Agent social territorial	Agent social principal 1ère classe	35,00	assurer le portage de repas à domicile	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	Animation SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	responsable du SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	assurer les travaux de jardinage chez les bénéficiaires	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	17,50	assurer le portage de repas à domicile	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre social	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	Référent famille	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	Responsable du Centre social	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Agent France service	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	B	Animateur	Animateur	35,00	Coordinateur social	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Agent France service	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	A	Attaché	Attaché	35,00	Administrative	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	B	Animateur	Animateur	35,00	conseiller numérique France Service	contrat de projet		
Solidarité - Centre Social	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,00	Technique	article L.332-8-2		
Solidarité - France Service	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif France Service	article L.332-8-2		
Solidarité - La Boussole	C	Agent social territorial	agent social	35,00	accueillir et accompagner les aidants à la HRI	article L.332-8-2	Agent social principal 2ème classe	08/02/2026
Solidarité - La Boussole	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur et agent France Service	article L.332-8-2		
Solidarité - La Boussole	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Responsable La Boussole	article L.332-8-2		
Solidarité - La Boussole	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Agent France service	article L.332-8-2		
Solidarité - SAAD	C	Agent social territorial	Agent social - 250 postes	1,15	Auxiliaire de vie à domicile	article L.332-8-5		
SPANC	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	08/04/2025
SPANC	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	Agent technique	article L.332-8-2		
SPANC	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	08/04/2025
SPANC	B	Technicien	Technicien principal 1ère classe	35,00	Responsable technique	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,07	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	09/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,14	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	02/07/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/08/2025
Vie scolaire	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	coordinateur scolaire	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	33,45	accompagnement car ; agent de restauration ; entretien des locaux ;	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	16/08/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	26,95	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	31/08/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	23,20	accompagnement car ; agent de restauration ; entretien des locaux ;	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	5,37	Accompagnement car ; entretien des locaux ; animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	19,72	Accompagnement car ; entretien des locaux ; animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	15,96	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23,45	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	18,97	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,17	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	7,97	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	15,59	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	8,74	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	5,37	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6,31	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	31,24	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2025

							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,35	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	16,52	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	29,26	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,26	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	22,87	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	9,57	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	34,99	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	32,93	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 2èm	32,63	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 2èm	31,40	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,95	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,53	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,61	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,77	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	32,85	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	10,91	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23,20	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	34,48	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	32,21	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Animateur	Animateur	35,00	responsable adjoint secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6,95	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	11,18	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6,80	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,41	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,43	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,65	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	29,66	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		02/09/2025

Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	responsable adjoint secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	02/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	10/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	34,42	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	17/09/2025
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	32,73	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/01/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	18,13	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,14	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Vie scolaire	B	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	33,64	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/03/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29,81	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29,41	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,28	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	17,12	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,78	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,92	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,52	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	21,46	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2026
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principl 2èm	20,72	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable adjoint secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	21,61	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	20/10/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	32,03	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	28/11/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	21,56	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	18,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/01/2027
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29,64	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/01/2027
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	18,01	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	01/01/2027
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	30,68	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principl 2èm	26,03	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	33,48	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	10,28	accompagnement car	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	7,25	accompagnement car	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	7,75	accompagnement car	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	26,00	accompagnement car ; agent de restauraton	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	18,50	accompagnement car ; agent de restauraton ; ent	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	30,00	accompagnement car ; agent de restauraton ; ent	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	28,00	accompagnement car ; agent de restauraton ; ent	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	25,00	accompagnement car ; agent de restauraton ; ent	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	13,66	accompagnement car ; animation périscolaire	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	11,23	accompagnement car ; animation périscolaire	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	26,47	accompagnement car ; entretien des locaux	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,66	accompagnement car ; entretien des locaux	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	5,01	accompagnement car ; entretien des locaux	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,18	accompagnement car ; entretien des locaux ; ani	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,28	Accompagnement car ; entretien des locaux ; ani	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	34,69	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	19,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,10	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	25,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 1ère	26,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	coordinatrice périscolaire	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	coordonateur direction	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 2ème classe	35,00	Directrice direction vie scolaire	article L.332-8-2		

[illegible]

Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	8,53	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	4,30	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	9,13	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	adjoint technique	13,49	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Technique	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Technique	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	30,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Technicien	Technicien	35,00	directrice du service Voirie	article L.332-8-2		

Article 2 : Décide de créer les emplois permanents suivants au 8/04/2025 :

Services	tégo	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire	Emploi	Fondement juridique	Modification du grade	le modification du
Communication	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	chargée de communication	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assurer la saisie des commandes et la validation	article L.332-8-2		
PAL	B	Technicien	technicien	35,00	responsable de production pour le PAL	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 1ère	28,00	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Bâtiment	B	Technicien	technicien	35,00	technicien en bâtiment	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Solidarité - Portage Repas	C	Agent social territorial	Agent social	28,00	assurer le portage repas auprès des bénéficiaires	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	17,54	animation périscolaire et ACM		Adjoint animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	31,21	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-4	Adjoint animation principal 2ème classe	08/04/2025

Article 3 : Décide de supprimer les emplois permanents suivants au 8/04/2025 :

Services	tégo	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire
Vie scolaire	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35
PAL	A	Attaché	Attaché	35
Vie scolaire	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35
Communication	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	28,00
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,78
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23,2

Article 4 : Autorise que ces emplois soient éventuellement pourvus par des contractuels, dans les conditions définies ci-après, qui seront recrutés sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents, à savoir notamment :

- ✓ L'article L.332-8-2 du CGFP : pour un emploi permanent du niveau de la catégorie A / B / C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté
- ✓ L'article L.332-8-5° du CGFP : pour un emploi permanent inférieur au mi-temps (moins de 17h30 pour un TC à 35h)

Le contrat conclu sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique susvisée pourra alors être conclu pour une durée maximale de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans. Au-delà, si le contrat est renouvelé, il le sera en contrat à durée indéterminée.

Les candidats contractuels devront alors justifier du niveau d'études et d'expériences professionnelles correspondant à l'emploi.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée compte tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilées à un emploi de catégorie A, B ou C, en se basant sur la grille indiciaire des cadres d'emplois déterminés dans l'article 1.

La rémunération sera comprise entre le 1^{er} échelon et l'échelon maximum de la grille indiciaire indiquées ci-dessus au regard de l'expérience professionnelle, des diplômes détenus par le candidat retenu au terme de la procédure de recrutement, le cas échéant assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Article 5 : D'adopter la (ou les) modification(s) du tableau des emplois ainsi proposée(s) et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

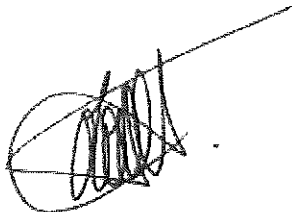
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 84 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (WARNAULT Jack, MISSIAEN Maryse, NOBLECOURT Jean-Michel, FLAHAUT Josiane, NOSKOWIAK Claude, de MONCLIN Arnaud),

- **FIXE** l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, lequel mentionne sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter

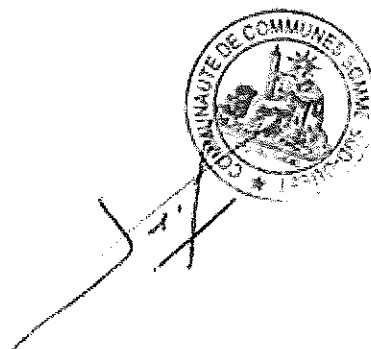
Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSÉS



Délibérations du Conseil Communautaire

Préfecture de la Somme

Arrondissement
d'Amiens

Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

**Date d'envoi de la
convocation :**
25/03/2025

Date de la séance :
07/04/2025

Membres en exercice : 147
Membres présents : 97
Nombre de votants : 102

Objet :

VOIRIE

Fonds de concours

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la salle polyvalente de Quevauvillers sous la présidence de Monsieur Alain DESFOSSES, suite à la convocation en date du 25 mars 2025.

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas. 88

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe). 9

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie). 5

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lylane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLET Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : MOUTON Valérie.

La séance ouverte, le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et d'autoriser votre président à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes. Chaque fonds de concours, versé par les communes ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- Sentelle : travaux de bordurage rue Raisin et Basse Boulogne pour un fonds de concours de 13 489 €
- Moyencourt les Poix : travaux de bordurage rue du Bout pour un fonds de concours de 1 416 €
- Bermesnil : travaux de bordurage rue d'Andainville pour un fonds de concours de 602 €

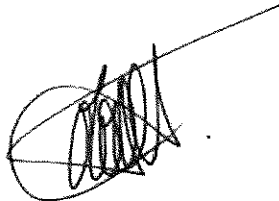
Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR**,

- **DECIDE** de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus,
- **INVITE** le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

Fait et délibéré en séance,
Le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance
Valérie MOUTON



Le Président
Alain DESFOSSES



PROCES-VERBAL

Conseil communautaire du 7 avril 2025

Délégués titulaires : NOBLESSE Albert, BAILLEUL Dominique, PRAT Philippe, QUEVAUVILLERS Louis, MARTIN Christophe, HEBERT Thierry, LECLERCQ Marc-Antoine, THIVERNY François, MISSIAEN Maryse, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques, TAVERNE Roger, GLORIEUX Gérard STOTER Jean-Jacques, BOUCRY Firmin, BON Linda, ROBITAILLE Pierre, BOHIN Pascal, RENAUX Jean-Michel, GREVIN Cécile, CHOPIN Jean-Pierre, de MONCLIN Arnaud, CHELLE-POIRET Sabine, BEAUCOURT Céline, FURGEROT Christian, ROUZAUD Jean-Marie, LEFEVRE André, RICOUART Jean-Pierre, WARNAULT Jack, DECAMPS Patrice, GAMBIER Mariel, DESFOSES Alain, FACQUET Agnès, VASSEUR Dany, TERNOIS Jocelyne, FROIDURES James, GENTY Marcel, LEFEUVRE Jannick, NOBLECOURT Jean-Michel, de WAZIERS Isabelle, ESCARD Marie-Elisabeth, DEMARQUET Jean-Pierre, D'HOINE Catherine, BOUTHORS Didier, DANCOURT Daniel, MOUTON Valérie, HERDUIN Michèle, CAULIER Amaury, LEPINE Patrick, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, HUYON Jean-Luc, DELAIRE Rose-France, TRABOUILLET Romuald, AUZOU Emmanuel, D'HAILLECOURT Bernard, PIZZAFERRI Nathalie, DUSSUELLE Dominique, DEVAUX Ginette, VUE Fabrice, CAUX Gaël, LEJEUNE Denis, HOUAS Jean-Claude, MALIVOIR Marcel, DESMAREST Olivier, CLABAULT Lionel, RIMBERT Patrick, CROSNIER Gérard, MARSEILLE Frédéric, de BEAUFORT Jean, LENGLET Xavier, WATELAIN Philippe, BRUTELLE Hervé, CORDIER Michel, BOULENGER Ludovic, NOPPE Robert, LEFEBVRE Grégory, BLAREL Marc, GOETHALS Eddy, CHARBONNIER Sylvain, GUILLAIN Lionel, DARSIN Didier, DELATTRE Denis, SINOQUET Céline, CHABAILLE Sébastien, ROUX Alain, MOREL Claude, BOURGOIS Alexis, BOURGOIS Nicolas.

Délégués suppléants ayant pouvoir de leurs titulaires : CABOS Thierry (suppléant de GUILBERT Francis), NOSKOWIAZ Claude (suppléant de AUBREE Pascal), FLAHAUT Josiane (suppléante de SIMON André), CALIPPE Jean-Luc (suppléant de DUFOUR Guy), CLAVIERE Valérie (suppléante de DUCROCQ Sylvie), ANTHIERENS Louis (suppléant de PREMMEREUR Patricia), BLE Thierry (suppléant de DESPREAUX Xavier), MAGNIER Jean-Marc (suppléant de MICHAUX Colette), LEFEBVRE Bruno (suppléant de BLAMPOIX Christophe).

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : de PALMAERT Yolaine (pouvoir à LENGLET Xavier), HETROY Maxime (pouvoir à LEFEUVRE Jannick), DUFEUILLE Martine (pouvoir à DELAIRE Rose-France), LECLERCQ Geneviève (pouvoir à TRABOUILLET Romuald), DOMISSE Thibaut (pouvoir à MOUTON Valérie).

Délégués excusés ou absents : ROUILLARD François, PADE Laurence, BRUNEL Catherine, LEFEBVRE Jean-Luc, QUIGNON François, BOULNOIS Dominique, VAUCHELLE-MOUTON Sylvie, BULCOURT Marc, DUCHAUSSOY Stéphane, POIRE Jean-Paul, CELISSE Gérard, HENQUENET Xavier, BAYART Dominique, VAN OOTEGHEM Clarisse, DE SAINT GERMAIN Lyliane, RIMBAULT Patricia, DUBOIS Jean, DEVERITE Françoise, DUBOS Philippe, DOMART Alain, CALIPPE Alain, VAQUER Florence, DOINEL Richard, MORARD Jérémie, MIANNAY Wilfrid, GERAUX Christophe, BOUTON Pascal, WATTEZ Aubert, LEGRAND Anne, GUICHARD Anthony, DELAPORTE Pascal, LOMBAREY Michèle, QUILLEN Jean-Claude, PORTOIS Nicolas, LEBEGUE Catherine, MELLIER Martine, MANACH Sylvain, LEMOINE Jacques, SNAUWAERT Jean-Marie, VILTART Vincent, BLONDIN David, CALIPPE Sylviane, HESSE Hervé, DANCOURT David, MARIAGE Bruno. 45

Secrétaire de séance : Valérie MOUTON.

ORDRE DU JOUR

1.	DIRECTION GENERALE	4
1.1.	Désignation d'un(e) secrétaire de séance	4
1.2.	Restitution des informations du bureau communautaire du 31 mars	4
1.3.	Restitution liste des marchés attribués en 2024	4
1.4.	Bilan des indemnité versées aux élus en 2024	6
1.5.	ADUGA : convention de financement 2025 PJ	6
2.	BUDGET/FINANCES	7
2.1.	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (PJ)	7
2.2.	Fiscalité 2025	7
2.3.	Désignation d'un président de séance pour le vote de l'ensemble des comptes financiers uniques 8	
2.4.	Budget PRINCIPAL M57 : Compte Financier Unique 2024	8
2.5.	Budget PRINCIPAL : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	10
2.6.	Budget Primitif 2025 – Budget PRINCIPAL	10
2.7.	Budget MOBILITE : Compte Financier Unique 2024	13
2.8.	Budget MOBILITE : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	15
2.9.	Budget Primitif 2025 – MOBILITE	15
2.10.	Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : Compte Financier Unique 2024	16
2.11.	Budget SPANC : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	16
2.12.	Budget Primitif 2025 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	17
2.13.	Budget SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Compte Financier Unique 2024	18
2.14.	Budget SPAC : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	19
2.15.	Budget Primitif 2025 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	19
2.16.	Budget AQUASOA : Compte Financier Unique 2024	20
2.17.	Budget AQUASOA : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	21
2.18.	Budget Primitif 2025 - AQUASOA	21
2.19.	Budget REOM : Compte Financier Unique 2024	22
2.20.	Budget REOM : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	23
2.21.	Budget Primitif 2025 - REOM	23
2.22.	Budget ZAC CROIXRAULT : Compte Financier Unique 2024	24
2.23.	Budget ZAC CROIXRAULT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	25
2.24.	Budget Primitif 2025 - ZAC CROIXRAULT	25
2.25.	Budget PICARD'IA : Compte Financier Unique 2024	26
2.26.	Budget PICARD'IA : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	27
2.27.	Budget Primitif 2025 - PICARD.IA	27
2.28.	Budget ZAC LE BOSQUEL : Compte Financier Unique 2024	28
2.29.	Budget ZAC LE BOSQUEL : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	29
2.30.	Budget Primitif 2025 – ZAC LE BOSQUEL	29
2.31.	Budget ZA OISEMONT : Compte Financier Unique 2024	30
2.32.	Budget ZA OISEMONT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	31
2.33.	Budget Primitif 2025 - ZA OISEMONT	31
2.34.	Budget ENTRETIEN DE COMMUNES : Compte Financier Unique 2024	32
2.35.	Budget ENTRETIEN DE COMMUNES : Affectation du résultat de fonctionnement 2024 ..	33
2.36.	Budget Primitif 2025 - ENTRETIEN de COMMUNES	33
2.37.	Budget SECRETARIAT DE MAIRIE : Compte Financier Unique 2024	34
2.38.	Budget SECRETARIAT DE MAIRIE : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	35
2.39.	Budget Primitif 2025 - SECRETARIAT de MAIRIE	36
2.40.	Budget LOGEMENT : Compte Financier Unique 2024	36
2.41.	Budget LOGEMENT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024	37
2.42.	Budget Primitif 2025 - LOGEMENT	37
2.43.	Instauration de la taxe GEMAPI	38
2.44.	Virement de crédits	39
3.	DEMANDES DE SUBVENTIONS	39
3.1.	Approbation de l'opération d'investissement Travaux d'économie d'énergie dans les écoles d'Oresmaux et Hornoy-le-Bourg et de ses modalités de financement	39
3.2.	Approbation de l'opération d'Acquisition d'équipements informatiques pour des écoles du territoire et de ses modalités de financement	39

3.3.	Approbation de l'opération de Travaux de réseaux d'assainissement collectif et de déconnexion des eaux pluviales et de ses modalités de financement	40
3.4.	Approbation de l'opération de Construction d'un Pôle Alimentaire Local et de ses modalités de financement	41
3.5.	Approbation de l'opération de Construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire à l'école de Liomer et de ses modalités de financement	41
3.6.	Travaux de végétalisation de cours d'écoles et de ses modalités de financement	42
4.	URBANISME	42
4.1.	Modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois – Opportunité de réalisation d'une évaluation environnementale	42
4.2.	Projet de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois – modalités de mise à disposition du public	43
4.3.	Modification simplifiée du PLU d'Allery – Opportunité de réalisation d'une évaluation environnementale	44
4.4.	Avis sur le projet de document-cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol	44
5.	SOLIDARITE	45
5.1.	Convention relative à la mise en place de permanences pour les titres d'identité à bord d'un bureau mobile communautaire	45
5.2.	Modification de la tarification des frais de gestion du SAAD (reste à charge des bénéficiaires)	46
5.3.	Modification de la tarification des heures "payantes" à 23 €	46
5.4.	Service Autonomie à Domicile (SAD)	47
6.	SCOLAIRE	47
6.1.	Dénomination de l'école de Beaucamps-le-Vieux	47
6.2.	Facturation de la prestation de ménage	47
7.	TOURISME	48
7.1.	Contrat de destination touristique 2025-2027	48
8.	CYCLE DE L'EAU	48
8.1.	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'EPTB Somme-AMEVA	48
9.	MOBILITE	49
9.1.	Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029	49
10.	PATRIMOINE	51
10.1.	Vente de logements communautaires	51
11.	RESSOURCES HUMAINES	51
11.1.	Modification du tableau indicatif des emplois : créations et suppressions d'emplois permanents	51
12.	VOIRIE	53
12.1.	Fonds de concours	53
13.	INFORMATION(S) DIVERSE(S)	53
14.	QUESTION(S) DIVERSE(S)	53

Le Président ouvre la séance et explique que la disposition de la salle a été modifiée pour lui permettre de sortir au moment de certains votes. Au préalable, il invite les conseillers communautaires à respecter une minute de silence en la mémoire de Guy Débureaux, ancien maire de Quevauvillers.

Le Conseil communautaire respecte une minute de silence.

Le Président remercie la commune de Quevauvillers pour son accueil. Il rappelle que la séance est enregistrée, il prie les conseillers communautaires souhaitant prendre la parole de se présenter et de préciser la commune qu'ils représentent. Il demande à toute personne quittant la salle de restituer au préalable son boîtier de vote électronique.

1. DIRECTION GENERALE

1.1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Président s'enquiert des candidatures au poste de secrétaire de séance.

Valérie MOUTON, commune d'Ô-de-Selle, présente sa candidature.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose de voter sur cette candidature.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime, après en avoir délibéré, DESIGNÉ en qualité de secrétaire de séance Madame Valérie MOUTON, commune d'Ô-de-Selle.

Le Président propose de procéder au test des boîtiers électroniques. Après vérification des boîtiers, il cite la liste des titulaires absents.

1.2. Restitution des informations du bureau communautaire du 31 mars

Le Président fait part des informations suivantes :

- Un montant total de 11 000 € de subventions a été attribué à trois foyers et le versement de la somme de 75 000 € au titre de la caisse d'avance à un foyer dans le cadre du Programme d'Intérêt Général.
- Le règlement de la commission d'attribution des places dans les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de la CC2SO a été approuvé et est applicable au 1^{er} avril 2025.
- Le bureau s'est prononcé favorablement sur les conventions de mandat à intervenir avec les communes ci-dessous :
 - Sentelie : 4 600 € TTC
 - Moyencourt les Poix : 1 100 € TTC
 - Bermesnil : 80 € TTC

Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la restitution des informations du bureau communautaire du 31 mars 2025.

1.3. Restitution de la liste des marchés publics attribués en 2024

Le Président fait part des marchés suivants :

Marché 06-2024 : Extension et réhabilitation de l'école de Molliens-Dreuil

- Lot 2 – Gré à gré – Charpente bois : NOLLET – 86 611,41 HT
- Lot 4 – Gré à gré – Bardage : POIX BLANC – 154 373,74 HT
- Lot 7 – Revêtements de sol : CATY PEINTURE – 115 718,17 HT
- Lot 10 – Plomberie, chauffage, ventilation : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CLEVIA NORD – 307 115,21 HT

Marché 07-2024 : Rénovation et extension du gymnase de Beaucamps-le-Vieux

- Lot 10 – Électricité : MAQUIGNY ELECTRICITE – 142 718,50 HT

- Lot 11 – Chauffage, plomberie, ventilation : EIFFAGE ENERGIES SYSTEME CLEVIA NORD - 448 731,88 HT

Marché 08-2024 : Conty - Reconstruction de bâtiments intercommunautaires sinistrés

- Lot 1 – Désamiantage : DEMOLAF – 26 525,00 HT
- Lot 4 – Couverture médiathèque + gymnase : CRETE COUVERTURE – 24 014,75 HT
- Lot 4 – Couverture médiathèque + primaire + élémentaire + gymnase : METROPOLE COUVERTURE – 209 672,31 HT
- Lot 5 – Bardage : COUVERTURE FLET – 2 016,00 HT
- Lot 7 – Faux plafonds, isolation : MARISOL – 38 309,45 HT
- Lot 9 – Peinture : TH COULEUR – 20 388,72 HT
- Lot 10 – Revêtements de sol souple : TH COULEUR – 32 148,91 HT
- Lot 12 – Électricité, VMC : MAQUIGNY – 30 606,00 HT

Marché 09-2024 : Location et maintenance d'une presse numérique : KONICA MINOLTA – loyer trimestriel 4 034,00 HT

Marché 10-2024 : Maîtrise d'œuvre Voirie 2024/2025 : VERDI NORD DE France – minimum 20 000 HT et maximum 200 000 HT

Marché 12-2024 : Création de deux voies de desserte sur la ZAC de la Mine d'Or à Croixrault : STPA LHOTELLIER TP – 956 276,93 HT

Marché 13-2024 : Élaboration d'un programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le territoire de la CC2SO, sensibilisation de la profession agricole aux bonnes pratiques agronomiques et rédaction des dossiers réglementaires : CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME – 43 734 HT

Marché 14-2024 : Travaux de géothermie à l'école primaire de Oisemont : CRAM – 97 922,00 HT

Marché 16-2024 et 21-2024 : Création d'un accueil périscolaire et restaurant scolaire à Liomer

- Lot 3 – Menuiseries extérieures, serrurerie : PELLETIER – 46 928,80 HT
- Lot 4 – Cloisons doublages, isolation : LESOURD – 88 395,53 HT
- Lot 5 – Menuiseries intérieures : FOURNY – 26 353,62 HT
- Lot 6 – Revêtements de sols souples : MUR ET SOL – 14 145,36 HT
- Lot 7 – Peinture : CATY PEINTURE – 9 315,26 HT
- Lot 8 – Equipements de cuisine, production de froid : EQUIP'FROID ET COLLECTIVITES – 46 196,52 HT
- Lot 9 – Electricité : MAQUIGNY – 49 992,00 HT
- Lot 10 – Chauffage, ventilation, plomberie : FARASSE FLUIDES – 159 570,68 HT
- Lot 11 – VRD, espaces verts, clôtures : TRAVAUX PUBLICS BRAYONS – 143 392,62 HT

Marché 18-2024 : Travaux d'entretien des ouvrages de lutte contre l'érosion et le ruissellement : SOMME NATURE ETUDES ET TRAVAUX – minimum 10 000 HT et maximum 30 000 HT

Marché 19-2024 : Fourniture et livraison de denrées alimentaires : SODEXO – minimum 120 541,40 HT et maximum 361 624,30 HT

Marché 20-2024 : Achat d'un bureau mobile La Boussole 2 : LES CARGOS ROUTIERS – 145 000 HT

Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la liste des marchés publics attribués en 2024.

1.4. Bilan des indemnité versées aux élus en 2024

Le Président explique que Conformément à l'article L 5211-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales créé par l'article 92 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'Engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, il est nécessaire de présenter le bilan des indemnités versées aux élus.

Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la présentation du bilan des indemnités versées aux élus en 2024 :

	Net mensuel
BOHIN Pascal	352,40
CAULIER Amaury	650,44
de WAZIERS Isabelle	581,52
DELAIRE Rose-France	650,44
DESFOSES Alain	2197,48
D'HOINE Catherine	650,44
FROIDURE James	650,44
HEBERT Thierry	710,40
HUYON Jean Luc	650,44
LEFEUVRE Jannick	650,44
LENGLET XAVIER	710,40
NOBLESSE Albert	710,40
ROBITAILLE Pierre	710,40
STAMPER Michèle	710,40
STOTER Jean-Jacques	582,83
THIVERNY François	650,44

Le Président explique que les montants varient selon les fonctions occupées par les élus.

Thierry HEBERT, vice-président en charge du patrimoine, érosion, Gemapi, précise que certains vice-présidents reçoivent une indemnité supérieure à d'autres car ils exercent des fonctions par ailleurs.

Pascal BOHIN, vice-président en charge du tourisme, précise que s'il perçoit une indemnité inférieure, c'est en raison d'un écrêtement lié à d'autres mandats.

1.5. ADUGA : Convention de financement 2025 PJ

Le Président explique que l'ADUGA réalise, dans un cadre partenarial avec ses communautés de communes membres, un programme d'études, notamment prospectives, permettant la définition de projets d'aménagement, d'urbanisme, de développement et de préservation de l'environnement sur ses territoires d'intervention.

Vous serez invités à autoriser le Président à signer la convention de financement 2025 avec l'ADUGA jointe en annexe.

Le montant de la cotisation pour cet exercice s'élève à 39 549 €.

En l'absence de questions ou remarques, le président propose de passer au vote.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **83 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (VASSEUR Dany), **AUTORISE** son Président à signer la convention de financement 2025 avec l'ADUGA.

2. BUDGET/FINANCES

2.1. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (PJ)

Le Président explique que la loi n°2014-873 impose aux collectivités territoriales et leurs établissements publics l'établissement d'un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Catherine d'HOINE, vice-présidente en charge du centre social-jeunesse, indique qu'il y a peu de changement et elle précise que les trois dernières tranches de la pyramide des âges sont élevées car ce sont principalement des femmes, auxiliaires de vie, secteur pour lequel il est particulièrement difficile de recruter.

Le Conseil communautaire **donne acte** au Président de la présentation Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2.2. Fiscalité 2025

Le Président invite les Conseillers communautaires à se prononcer sur les taux d'imposition 2025 ci-dessous :

	Taux 2025
Taxe foncière bâti	13,36
Taxe foncière non bâti	26,55
Taxe d'habitation additionnelle	17,04
CFE additionnelle	12,83
CFE Zone	25,09
CFE Eolienne	25,09

Le Président rappelle que les objectifs des travaux des inter-commissions qui ont eu lieu à partir du mois de décembre 2024 étaient les suivants : faire des économies, faire un point sur nos différentes politiques et surtout, éviter d'alourdir la fiscalité. Ainsi, la fiscalité reste identique à celle de 2024, avec bien entendu une augmentation des bases. Les taux sont inchangés.

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles-sous-Thoix, rappelle qu'il y a quelques semaines la CC2SO cherchait 2 à 3 millions d'€ et il demande si cette somme a finalement été trouvée.

Le Président répond que ce sera expliqué ultérieurement. Il rappelle que tous les délégués ont été invités à participer à au moins une commission. Or sur les 147 délégués, seuls 59 (issus de 49 communes) y ont participé. Chaque délégué a donc eu l'opportunité de discuter, travailler à la recherche de ces économies.

Jean-Jacques STOTER, commune de Briquemessnil-Floxicourt, rappelle que les taux présentés dans ce tableau sont les taux pivot à partir desquels s'opère ce qu'on appelle le lissage car la CC2SO est encore dans la période des 12 années qui font que suivant où on habite – l'ancienne Communauté de communes du contynois, celle de la région d'Oisemont ou SOA – nous n'avons pas tout à fait les mêmes taux encore. Lorsque la feuille d'impôts arrivera l'an prochain, il ne faudra pas être surpris d'avoir voté 13,36 et d'être à 13,49 par exemple, car on est encore en période de lissage. Il estime nécessaire de faire ce rappel car cela va durer tellement longtemps que cela continuera après ce mandat-là, et au prochain mandat il y aura encore un effet de lissage.

Le Président rappelle que la CC2SO avait opté en 2017 pour un lissage sur 12 années.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose de passer au vote.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par **90 voix POUR, 1 voix CONTRE** (PRAT Philippe) et **2 ABSTENTIONS** (BLAREL Marc, NOBLECOURT Jean-Michel), **FIXE** les taux de fiscalité directe 2025 repris ci-dessus.

2.3. Désignation d'un président de séance pour le vote de l'ensemble des comptes financiers uniques

Le Président propose de désigner Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, comme Présidente de séance pour le vote de l'ensemble des CFU.

En l'absence d'autres candidatures, le Président propose de passer au vote sur la désignation du Président de séance pour le vote de l'ensemble des CFU.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **91 voix POUR et 1 ABSTENTION** (MARTIN Christophe), **DESIGNE** Madame Isabelle de WAZIERS pour assurer la Présidence de l'assemblée lors des votes des comptes financiers uniques de l'exercice 2024.

2.4. Budget PRINCIPAL M57 : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle qu'on avait demandé à chaque commission de proposer le budget pour l'année 2025 au mois d'octobre. Or, pour boucler le budget il manquait 3,3 millions d'€. Il a donc été nécessaire de chercher à équilibrer le budget.

Des amortissements avaient été annoncés pour une somme de 3 millions d'€, mais Mathilde MORARD, Responsable du service Finances, en travaillant avec la perception a réalisé que c'était 700 000 € de moins, soit 2,3 M€.

Pour les fluides, au vu des diminutions du coût de l'énergie, il est possible d'économiser sur l'ensemble des services 500 000 €.

Un travail en Inter-commissions a permis de faire une économie sur tous les budgets de 600 000€, puis un 2^{ème} tour d'inter-commissions a permis d'optimiser chacun des budgets et d'économiser 1,06 million d'€. Il restait donc 440 000 € à trouver.

L'augmentation des bases engendre 160 000 € de fiscalité en plus.

Pour l'éolien, le bureau a voté la soustraction de 1 500 € à chaque commune (toutes les communes, même celles qui n'ont pas d'éoliennes, touchent depuis des années une fiscalité ; il est possible que finalement cette diminution ne soit pas aussi importante parce que des rôles supplémentaires qui n'étaient pas comptabilisés vont intervenir). Cela permet de trouver 180 000 €.

La SAS de l'éolienne, dont la CC2SO n'a jamais prélevé de dividende, permet de trouver les derniers 100 000 € qui manquaient pour équilibrer le budget.

Isabelle de WAZIERS souligne que ce fut un très gros travail, elle est bien consciente que toutes les commissions, tous les services et tous les vice-présidents ont travaillé dans l'objectif de réaliser des économies pour maintenir l'investissement de la Communauté de communes, sans dégrader ses services.

Elle explique que les inter-commissions ont permis de travailler sur de nombreuses thématiques. Il y a eu beaucoup d'échanges, beaucoup de propositions qui ont été retenues, certaines ont été ajustées (sur les écoles, sur les crèches, le BIT de Conty et le chauffage des gymnases).

Déséquilibre budget Fin octobre 2024	3 300 000,00 €
Amortissements	700 000,00 €
Fluides	500 000,00 €
Intercommissions n° 1	600 000,00 €
Intercommissions n° 2 + optimisation	1 060 000,00 €
	440 000,00 €
Fiscalité + 1.7%	160 000,00 €
Eolien	180 000,00 €
Dividende SAS	100 000,00 €
	0,00 €

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le budget principal et notamment le PPI :

Il n'y a pas eu beaucoup d'évolution par rapport à l'an dernier, il y a beaucoup de reports car il y a eu beaucoup de travaux pour lesquels on a eu des difficultés à avoir des offres lors des consultations. Les projets ont été retardés faute d'avoir des offres pour certains lots.

Elle présente le résultat réalisé cumulé de 6 889 465 €, un report de 6 202 230 € et pour 2025, il est prévu 5 650 000 €. Seules les opérations sont inscrites dans le PPI, il n'y a pas tout l'investissement. Les recettes obtenues pour ces différentes opérations sont indiquées dans la dernière colonne.

Il faut préciser que dans les recettes attendues pour le gymnase de Beaucamps-le-Vieux, il y a 400 000 € de la commune elle-même car la CC2SO a fait construire le dojo pour la commune.

Il a également été décidé que la construction de l'hôtel d'entreprises était décalée tant qu'on n'avait pas vendu les terrains de la Mine d'or, mais la vente est en bonne voie.

Pour la piscine Tournesol de Poix, on attend la vente de terrains sur la ZAC du Bosquel, vente qui est également en bonne voie.

		Coûts objectifs initiaux	Réalisé cumulé	REPORT	BP 2025	BP 2026	BP 2027	Recettes / Subventions
OP 11	SIEGE AGRANDISSEMENT	5 280 000 €	4 903 755 €	219 160 €	150 000 €			1 012 870 €
OP 25	CANTINE CLASSES MOLLIENS	3 282 000 €	491 270 €	2 430 000 €	400 000 €			1 698 900 €
OP 26	REHAB GYMNASSE BEAUCAMPS	2 900 000 €	702 700 €	1 523 400 €	700 000 €			1 220 630 €
OP 27	VILLA DES FAUVETTES	1 500 000 €	215 000 €	814 800 €	480 000 €			1 131 660 €
OP 28	PERI CANTINE LIOMER	1 600 000 €	59 300 €	625 200 €	920 000 €			753 380 €
OP 29	POLE ALIMENTAIRE LOCAL	10 200 000 €	517 440 €	589 670 €	3 000 000 €	4 000 000 €	2 093 000 €	
TOTAL		24 762 000 €	6 889 465 €	6 202 230 €	5 650 000 €	4 000 000 €	2 093 000 €	5 817 440 €
				11 852 230 €				
			Réalisé cumulé	REPORT	BP 2025	BP 2026	BP 2027	Recettes / Subventions
OP 21	HOTEL ENTREPRISES	8 800 000 €	560 000 €	78 195 €	21 805 €			1 600 000 €
Projet sera inscrit en DM lors de la vente des terrains ZAC Mine d'Or								4 000 000 €
			Réalisé cumulé	REPORT	BP 2025	BP 2026	BP 2027	Recettes / Subventions
OP 23	PISCINE TOURNESOL POIX	4 000 000 €	25 652 €					
Projet sera inscrit en DM lors de la vente des terrains ZAC Bosquel ou autres recettes substantielles								4 000 000 €

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente les subventions qui ont été sollicitées au titre de l'année 2025, soit 758 783 €:

Projet		Montant demandé	Résultat
Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement collectif et déconnexion des eaux pluviales (Oisemont, Poix-de-Picardie et Molliens-Dreuil)	DETR 2025	297 500 €	
Travaux d'économie d'énergie dans 2 écoles (Hornoy-le-Bourg et Oresmaux)	DETR 2025	36 666.55 €	
PAL : construction d'une cuisine centrale et d'une légumerie	DETR 2025	280 000 €	
Acquisition d'équipements informatiques pour les écoles - 2025	DETR 2025	18 203.33 €	
Mobilité douce : Aménagement itinéraire cyclable Bcps-le-Vieux/Poix-de-Picardie	Etat – Fonds vert	37 149.60 €	ACCORDEE : 33 810,60 €
	CD 80	15 929.91 €	
Travaux de végétalisation de 2 cours d'école	Etat – Fonds vert	73 333.33 €	

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, propose au Conseil de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget principal présenté en séance.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **84 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (NOBLECOURT Jean-Michel et CABOS Thierry), **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.5. Budget PRINCIPAL : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	878 291.48
Résultat transfert budget dissous :	0.00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	7 316 739.93
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	8 195 031.41
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'année	140 146.62
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement antérieur</u> (précédé du signe + ou -)	1 055 676.27
	= 1 195 822.89
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 4 564 237.90
Besoin de financement = e + f	- 3 368 415.01
AFFECTATION (2) = d.	8 195 031.41
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	3 368 415.01
3) Report en fonctionnement R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	4 826 616.40
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	1 195 822.89

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose de voter sur cette affectation du résultat de fonctionnement.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **98 voix POUR et 1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** d'affecter la somme de 3 368 415.01 € au 1068 pour résorber le besoin de financement de la section d'investissement, de reporter en R.001 la somme de 1 195 822.89 € de la section d'investissement et le solde soit 4 826 616.40 € en R.002 de la section de fonctionnement du BP 2025.

2.6. Budget Primitif 2025 – Budget PRINCIPAL

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le budget principal (investissement) :

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre	536 800,00 €	535 135,17 €	656 900,00 €	Amort subventions
Chap 041 – Opérations patrimoniales	370 000,00 €	338 047,36 €	79 000,00 €	Intégration frais études PAL
Chap 13 – Subventions d'investissement versées	70 000,00 €		70 000,00 €	Cne Poix tourne à gauche Frier
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilés	1 646 600,00 €	1 584 675,87 €	1 550 000,00 €	Remb capital
Chap 20 – Immobilisations incorporelles	712 827,10 €	380 787,84 €	227 256,47 €	PLUI + études Erosion+site inte
Chap 204 – Subventions d'équipements versées	523 950,60 €	334 764,51 €	555 136,19 €	PIG
Chap 21 – Immobilisations corporelles	4 979 992,12 €	2 186 551,20 €	3 603 036,00 €	Travaux écoles
Chap 23 – Immobilisations en cours	13 268 212,66 €	3 584 633,57 €	13 439 383,92 €	Travaux OP + voirie
Chap 4581 – Opérations sous mandats	2 407 915,03 €	278 454,08 €	2 898 667,42 €	Conv mandat PIG et voirie
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	24 516 297,51 €	9 223 049,60 €	23 079 380,00 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution la section d'investis	1 055 676,27 €		1 195 822,89 €	Excédent cumulé
Chap 021 – Virement de la section de fonctionnen	4 670 739,93 €		4 264 083,40 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre Amortissement	2 850 600,00 €	2 101 274,42 €	2 200 000,00 €	Amortissement
Chap 041 – Opérations patrimoniales	370 000,00 €	338 047,36 €	79 000,00 €	Intégration frais études PAL
Chap 10 – Dotations Fonds divers	2 973 403,24 €	2 640 311,44 €	4 548 415,01 €	Résultat et FCTVA
10222 FCTVA	1 178 393,55 €	845 301,55 €	1 180 000,00 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 795 009,89 €	1 795 009,89 €	3 368 415,01 €	
Chap 13 – Subventions d'investissement	5 867 574,77 €	993 939,55 €	5 598 669,67 €	Subventions obtenues
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	3 139 294,27 €	3 000 000,00 €	1 638 098,90 €	Pour équilibrer
Chap 21 – Immobilisations corporelles	1 058 730,00 €		500 000,00 €	Progr rehab lutte logement vac
Chap 23 – Immobilisations en cours		3 647,46 €		
Chap 4582 – Opérations sous mandats	2 530 279,03 €	285 975,99 €	3 055 290,13 €	Conv mandat PIG et voirie
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	24 516 297,51 €	9 363 196,22 €	23 079 380,00 €	

Résultat antérieur	1 055 676,27 €
Résultat exercice 2024	140 146,62 €
Résultat cumulé	1 195 822,89 €
RAR	-4 564 237,90 €
Soit 1068	- 3 368 415,01 €

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente la variation des bases de la fiscalité :

	Bases d'imposition effectives de 2024	Bases d'imposition prévisionnelles de 2025	Variation en % entre 2024 et 2025
Taxe foncière bâti	28 701 660	29 323 000	2,16
Taxe foncière non bâti	6 278 610	6 382 000	1,65
Taxe habitation additionnelle	2 297 772	2 043 000	-11,09
CFE	11 325 803	11 633 000	2,71
CFE Zone	1 407 966	1 447 000	2,77
CFE Eolienne	1 416 457	1 481 000	4,56
TOTAL	51 428 268	52 309 000	1,71

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente l'évolution des produits :

	Produits perçus 2024	Produits notifiés 2025	Variation en % entre 2024 et 2025
Taxe foncière bâti	3 854 093 €	3 917 444 €	1,64
Taxe foncière non bâti	1 666 971 €	1 694 724 €	1,66
Taxe habitation additionnelle	391 540 €	347 376 €	-11,28
CFE	1 453 101 €	1 492 447 €	2,71
CFE Zone	353 259 €	363 052 €	2,77
CFE Eolienne	355 389 €	371 583 €	4,56
Fraction de TVA	5 921 046 €	5 942 227 €	0,36
IFER	2 384 191 €	2 427 109 €	1,80
TASCOM	4 670 €	4 670 €	0,00
Allocations compensatrices	1 312 756 €	1 353 323 €	3,09
Rôles supplémentaires	55 892 €		
FNGIR	-890 009 €	-890 009 €	
TOTAL	16 862 899 €	17 023 946 €	0,96

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le budget principal (fonctionnement) :

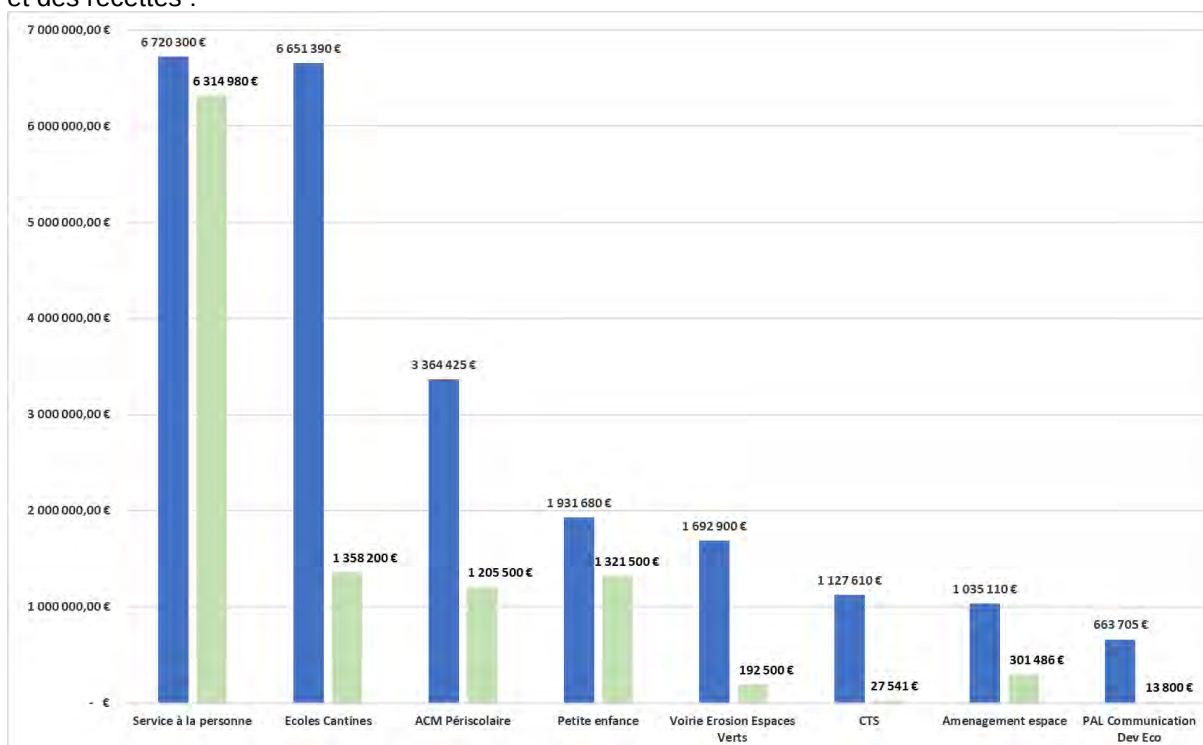
FUNCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général	9 372 733,00 €	7 558 938,69 €	7 654 983,60 €	
Chap 012 – Charges de personnel	17 623 000,00 €	16 779 036,01 €	17 358 500,00 €	Masse salariale
Chap 014 – Atténuation de produits	2 962 100,00 €	2 936 077,12 €	3 025 500,00 €	Versement Eolien + FNGIR+CP
Chap 023 – Virement à la section Investissement	4 670 739,93 €		4 264 083,40 €	
Chap 042 – Opérations d'ordre	2 850 600,00 €	2 101 274,42 €	2 200 000,00 €	Amortissement
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	1 751 400,00 €	1 527 184,82 €	1 975 200,00 €	Sub budgets annexes+Syndicat
Chap 66 – Charges financières	660 000,00 €	616 348,40 €	596 000,00 €	Intérêt de la dette
Chap 67 – Charges Exceptionnelles	24 300,00 €	19 032,83 €	32 300,00 €	Annul titre antérieur suite erreur
Chap 68 - Dotations aux provisions	25 000,00 €	24 688,00 €	25 000,00 €	Provision pour impayés
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	39 939 872,93 €	31 562 580,29 €	37 131 567,00 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté	7 316 739,93 €		4 826 616,40 €	Excédent cumulé
Chap 013 – Atténuations de charges	153 043,00 €	226 456,55 €	150 503,60 €	Remb arrêt maladie
Chap 042 – Opérations d'ordres de transfert entre	536 800,00 €	535 135,17 €	656 900,00 €	Amort subventions
Chap 70 – Produits des services	4 200 550,00 €	4 295 041,30 €	4 255 740,00 €	
Chap 73 – Impôts et taxes	6 590 000,00 €	6 716 633,00 €	6 750 000,00 €	Fiscalité + FPIC
Chap 731 – Fiscalité locale	11 640 000,00 €	10 499 497,00 €	10 667 000,00 €	
Chap 74 – Dotations et participations	9 139 240,00 €	9 838 332,28 €	9 489 707,00 €	DGF + Alloc Comp + CAF
Chap 75 – Autres produits de gestion courante	356 000,00 €	259 614,72 €	311 100,00 €	Loyer MSP+remb SPAC+SAS
Chap 77 – Produits exceptionnels	7 500,00 €	70 161,75 €		
Chap 78 – Reprise sur provisions			24 000,00 €	Reprise provision impayés
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	39 939 872,93 €	32 440 871,77 €	37 131 567,00 €	

Résultat antérieur	7 316 739,93 €
Résultat exercice 2024	878 291,48 €
Résultat cumulé	8 195 031,41 €
Soit 1068 Inv	- 3 368 415,01 €
Excédent cumulé Fonct	4 826 616,40 €

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente la répartition des dépenses et des recettes :



En bleu, les dépenses, en vert, les recettes.

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, précise que l'an prochain elle fera en sorte d'arrondir les sommes présentées pour éviter les deux chiffres après la virgule.

Jean-Jacques STOTER, commune de Briquemessnil-Floxicourt, remercie Madame de Waziers d'essayer de présenter des données compréhensibles qui n'assomment pas les conseillers communautaires, en cherchant à présenter des données arrondies à la centaine d'€ et ainsi d'éviter les deux chiffres après la virgule pour des budgets qui restent prévisionnels.

Au sujet des histogrammes ci-dessus, présentant recettes et charges, il explique qu'il a regardé ce midi les informations à la télévision et il y a vu un reportage qui l'a séduit, qui vient de la communauté de communes de Château-Thierry dans l'Aisne. Celle-ci réalise une grande campagne auprès de ses habitants pour leur dire « lorsque vous montez dans le bus, le ticket à 1,50 €, en fait si on ne mettait pas une partie des impôts qu'on perçoit ce serait 19,60 € » et ainsi de suite : « la place de cantine ou la garderie où on vous garde l'enfant à 1,50 € par heure : si on vous faisait payer le vrai prix, ce serait 12 €, par exemple ». Ce graphique montre qu'il y a des secteurs ou des pôles de l'intervention de la CC2SO qui s'équilibrent presque.

Au niveau du service à la personne, il est vrai que comme l'a expliqué Madame de Waziers avec les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (le CPOM) le département accompagne et amène un volume financier, donc il y a une recette. Les familles aussi contribuent, les portages de repas etc.

Pour le scolaire (sans vouloir stigmatiser, car c'est important) les recettes par rapport aux dépenses, heureusement que l'on a les impôts pour permettre de continuer à fonctionner et à investir sur ces chapitres, cela fait partie de nos missions. Ce graphique va dans le même sens que ce qu'il a entendu ce midi à la télévision, car il y a toujours des gens qui disent « je paye ma redevance d'ordures ménagères, on n'a qu'à ramasser mes ordures à ma porte », oui mais « ce que tu payes par rapport à ce que ça coûte ce n'est déjà pas tout à fait pareil ». Quelquefois, il est bon de rappeler à la raison un certain nombre de nos concitoyens qui estiment, parce qu'ils payent l'impôt, que tout doit être au top niveau. Non, nous essayons de fonctionner au mieux.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **BUDGET PRINCIPAL** » équilibré à la somme de 37 131 567 € pour la section de fonctionnement et à 23 079 380 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **93 voix POUR, 1 voix CONTRE** (LEFEBVRE Grégory) et **2 ABSTENTIONS** (NOBLECOURT Jean-Michel et BOULENGER Ludovic), **ARRETE** le budget primitif « PRINCIPAL » pour 2025 équilibré à la somme de :

• Section de fonctionnement	37 131 567 €
• Section d'investissement	23 079 380 €

Jean-Jacques STOTER, commune de Briquemessnil-Floxicourt, demande la rectification d'une coquille dans l'histogramme ci-dessus : les dépenses sont en bleu et les recettes en vert.

2.7. Budget **MOBILITE : Compte Financier Unique 2024**

Mathilde MORARD présente le budget Mobilité en investissement et en fonctionnement :

INVESTISSEMENT

Dépenses		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 040 – Opérations d'ordre		35 000,00 €	34 157,40 €	39 100,00 €	Amort subvention
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilés		462 000,00 €	459 320,40 €	462 000,00 €	
Chap 20 - Immobilisations incorporelles		32 502,86 €	32 502,86 €	0,00 €	
Chap 21 – Immobilisations corporelles		2 159 263,30 €	598 046,06 €	1 935 107,39 €	
2131	Bâtiments	18 288,48 €	11 417,03 €	16 954,42 €	stores + éclairage bâtiment
2154	Matériel industriel	6 500,00 €	9 054,50 €	14 300,00 €	cuve gasoil+bac huile+cric
2156	Matériel de transport	2 126 671,41 €	576 114,18 €	1 837 128,97 €	4 autocars scolaires + 3 reports
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00 €	1 060,80 €	6 724,00 €	4 ordi portables + pool tel
2188	Autres immobilisations corporelles	6 803,41 €	399,55 €	60 000,00 €	abris vélos communautaires
Chap 23 – Immobilisations en cours		10 140,61 €	0,00 €	10 140,61 €	report
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 698 906,77 €	1 124 026,72 €	2 446 348,00 €	

Recettes		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investissemer		597 813,51 €	0,00 €	324 022,01 €	Excédent cumulé
Chap 021 – Virement de la section de fonctionnemer		1 245 264,26 €	0,00 €	585 661,00 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre		805 000,00 €	802 891,36 €	880 000,00 €	Amortissement
Chap 10 – Dotations Fonds divers		23 121,00 €	23 121,00 €	642 081,99 €	Résultat + FCTVA
10222	FCTVA			6 000,25 €	
1068	Autres réserves	23 121,00 €	23 121,00 €	636 081,74 €	
Chap 13 – Subventions d'investissement		27 708,00 €	24 222,86 €	14 583,00 €	report sub ADEME
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 698 906,77 €	850 235,22 €	2 446 348,00 €	

Résultat antérieur 597 813,51 €
 Résultat exercice 2024 - 273 791,50 €
 Résultat cumulé 324 022,01 €
 RAR -960 103,75 €
 Soit 1068 - 636 081,74 €

MOBILITE- Fonctionnement

EXPLOITATION

Dépenses		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général		1 535 000,00 €	1 320 574,83 €	1 570 600,00 €	
Chap 012 – Charges de personnel		1 970 000,00 €	1 800 610,30 €	2 050 000,00 €	59 agents
Chap 023 – Virement à la section Investissement		1 245 264,26 €	0,00 €	585 661,00 €	
Chap 042 – Opérations d'ordre		805 000,00 €	802 891,36 €	880 000,00 €	Amortissement
Chap 65 – Autres charges de gestion courante		40 005,00 €	36 401,69 €	20 000,00 €	SubO achat vélo electriq
Chap 66 – Charges financières		16 200,00 €	15 027,70 €	13 000,00 €	
Chap 67 – Charges Exceptionnelles		84 000,00 €	57 292,77 €	61 600,00 €	FDC aire covoiturage et box vélo
Chap 68 – Dotation pour dépréciation		1 300,00 €	1 285,00 €	1 300,00 €	
TOTAL		5 696 769,26 €	4 034 083,65 €	5 182 161,00 €	

Recettes		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté		1 415 764,26 €	0,00 €	1 141 160,28 €	Excédent cumulé
Chap 013 – Atténuations de charges		3 000,00 €	23 125,63 €	10 000,72 €	Remb maladie+CUI
Chap 042 – Opérations d'ordre		35 000,00 €	34 157,40 €	39 100,00 €	Amort subvention
Chap 70 – Produits des services		933 000,00 €	980 708,15 €	750 600,00 €	Prestations transport
Chap 74 – Dotations et participations		3 300 000,00 €	3 310 164,38 €	3 200 000,00 €	Financement Région
Chap 75 – Autres produits de gestion courante		5,00 €	33 425,85 €	5 000,00 €	Sub animation PMRU
Chap 77 – Produits exceptionnels		10 000,00 €	13 980,00 €	35 000,00 €	Vente de 3 autocars
Chap 78- Reprise sur amortissements et provisions				1 300,00 €	
TOTAL		5 696 769,26 €	4 395 561,41 €	5 182 161,00 €	

Résultat antérieur 1 415 764,26 €
 Résultat exercice 2024 361 477,76 €
 Résultat cumulé 1 777 242,02 €
 Soit 1068 Invt - 636 081,74 €
 Excédent cumulé Fonct 1 141 160,28 €

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, demande pourquoi la vente des autocars figure au fonctionnement.

Mathilde MORARD répond que c'est parce qu'ils sont amortis.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget Mobilité présenté en séance.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **96 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel), **ADOpte** le compte financier unique du budget Mobilité 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.8. Budget MOBILITE : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Mathilde MORARD indique que le compte financier unique 2024 du budget Mobilité présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION MOBILITE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	361 477.76
b. <u>Résultats antérieurs</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	1 415 764.26
c. <u>Résultat à affecter : c. = a. + b. (1)</u> (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 777 242.02
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'année	- 273 791.50
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement antérieur</u> (précédé du signe + ou -)	597 813.51 = 324 022.01
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 960 103.75
Besoin de financement = d + e	- 636 081.74
AFFECTATION (2) = c.	1 777 242.02
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	636 081.74
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	1 141 160.28
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	324 022.01

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget Mobilité présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **95 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** d'affecter la somme 636 081.74 € au 1068 pour résorber le besoin de financement, de reporter en R001 la somme de 324 022.01 € de la section d'investissement et le solde soit 1 141 160.28 € en R.002 de la section de fonctionnement du BP 2025.

2.9. Budget Primitif 2025 – MOBILITE

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **MOBILITE** » équilibré à la somme de 5 182 161 € pour la section de fonctionnement et à 2 446 348 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **96 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (NOBLECOURT Jean-Michel), **ARRETE** le budget primitif « MOBILITE » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 5 182 161 €
- Section d'investissement 2 446 348 €

2.10. Budget **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le compte financier unique 2024 du budget SPANC.

INVESTISSEMENT				
Dépenses		BP 2024	CFU 2024	BP 2025
Chap 20- Immobilisations incorporelles		10 000,00 €		
Chap 21 – Immobilisations corporelles		159 125,95 €	22 545,76 €	359 209,93 €
21562	Matériel spécifique d'exploitation			3 000,00 €
2181	installations générales, agencements, aménagements			300 000,00 €
2182	Matériel de transport	22 000,00 €	22 545,76 €	18 000,00 €
2183	Matériel de bureau informatique	4 500,00 €		2 725,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	132 625,95 €		35 484,93 €
Chap 4581 OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)		913 009,92 €	259 821,60 €	1 041 860,65 €
458101	Réhabilitations SPANC	641 779,92 €	175 368,60 €	668 306,65 €
458102	Diagnostic eau potable	271 230,00 €	84 453,00 €	373 554,00 €
TOTAL		1 082 135,87 €	282 367,36 €	1 401 070,58 €

2 altimètres élec pour contrôle
20% travaux Villa
1 véhicule occasion rempla Némó
3 ordinateurs
au cas où
Programme REHAB dont reports
Etude patrimoniale Diag Eau potable

INVESTISSEMENT				
Recette		BP 2024	CFU 2024	BP 2025
Chap 001 – Solde d'exécution section d'investissement rep		142 325,95 €		176 078,36 €
Chap 021 - Virement de la section d'exploitation				197 205,72 €
Chap 040 – Opérations d'ordre		16 000,00 €	15 421,92 €	10 000,00 €
Chap 4582 - OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)		923 809,92 €	265 212,92 €	1 017 786,50 €
458201	Réhabilitations SPANC	635 213,67 €	154 769,92 €	657 760,00 €
458202	Diagnostic eau potable	288 596,25 €	110 443,00 €	360 026,50 €
TOTAL		1 082 135,87 €	280 634,84 €	1 401 070,58 €

Résultat antérieur 142 325,95 €
Regul résultat antérieur 35 484,93 €
Résultat exercice 2024 -1 732,52 €
Résultat cumulé 176 078,36 €
RAR -19 170,40 €

EXPLOITATION				
Dépenses		BP 2024	CFU 2024	BP 2025
Chap 011 - Charges à caractère général		655 660,89 €	92 849,76 €	551 271,28 €
Chap 012 – Charges de personnel		165 000,00 €	138 122,65 €	153 000,00 €
Chap 023- Virement à la section d'investissement			0,00 €	197 205,72 €
Chap 042 – Opérations d'ordre		16 000,00 €	15 421,92 €	10 000,00 €
Chap 65 – Autres charges de gestion courante		2 000,00 €	102,85 €	2 000,00 €
Chap 67 – Charges Financières		45 200,00 €	21 953,94 €	45 200,00 €
Chap 68 – Dotations au xprovisions pour dépréciation actifs		1 900,00 €	1 884,00 €	2 000,00 €
TOTAL		885 760,89 €	270 335,12 €	960 677,00 €

Vidanges +études transfert AEP
Amortissement
Effacement dettes
Sub CC2SO réhabilitation ANC

Recettes				
		BP 2024	CFU 2024	BP 2025
Chap 002 – Résultat de fonctionnement reporté		490 760,89 €	0,00 €	662 951,40 €
Chap 042 – Opérations d'ordre		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 70 – Produits des services		293 500,00 €	293 845,94 €	295 725,00 €
Chap 74 – Dotations et participations		13 500,00 €	38 850,00 €	0,00 €
Chap 75 – Autres produits de gestion courante		88 000,00 €	93 829,69 €	0,60 €
Chap 77 – Produits exceptionnels		0,00 €	16 000,00 €	0,00 €
Chap 78 - Reprises sur amortissements et provisions		0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
TOTAL		885 760,89 €	442 525,63 €	960 677,00 €

Résultat antérieur 490 760,89 €
Résultat exercice 2024 172 190,51 €
Résultat cumulé 662 951,40 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget SPANC présenté en séance.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **96 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (CLABAULT Lionel), **ADOpte** le compte financier unique du budget SPANC pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.11. Budget SPANC : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente l'affectation du résultat de fonctionnement du budget SPANC :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION SPANC	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	172 190.51
b. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	490 760.89
c. <u>Résultat à affecter : c. = a. + b. (1)</u> (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	662 951.40
Solde d'exécution de la section d'investissement	
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	176 078.36
e. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	-19 170.40
Besoin de financement = d + e	156 907.96
AFFECTATION (2) = c.	662 951.40
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	662 951.40
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	176 078.36

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget SPANC présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **98 voix POUR, DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 662 951.40 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 176 078.36 € en R.001 du BP 2025.

2.12. Budget Primitif 2025 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** » équilibré à la somme de 960 677 € pour la section de fonctionnement et à 1 401 070.58 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **94 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Grégory et CLABAULT Lionel), **ARRETE** le budget primitif « SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 960 677.00 €
- Section d'investissement 1 401 070.58 €

2.13. Budget **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF** : Compte Financier Unique 2024

Mathilde MORARD, responsable du service Finances, présente le compte financier unique 2024 du budget SPAC.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section d'investissement rep			389 372,40 €	Déficit Inv
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilés	710 000,00 €	169 910,87 €	1 500 000,00 €	Remb capital x 2
Chap 20 – Immobilisations incorporelles	400 000,00 €	78 034,10 €	430 000,00 €	Etudes et logiciel
Chap 21 – Immobilisations corporelles	1 394 000,00 €	133 979,73 €	3 209 354,30 €	
21532 Réseaux d'assainissement	1 250 000,00 €	32 538,05 €	2 597 407,30 €	Travaux dont reports
2154 Matériel industriel	8 000,00 €	2 168,00 €	7 287,00 €	Appareillage analyses STEP
2156 Matériel spécifique assainissement collectif	65 000,00 €	52 847,18 €	73 000,00 €	App fumigène + caméra ITV robot
2181 Installations générales , agencements, émanagements			500 000,00 €	30% travaux Villa
2182 Matériel de transport	30 000,00 €	23 554,76 €	25 000,00 €	1 véhicule sup pour electrotechnicien
2183 Matériel de bureau informatique	38 000,00 €	22 171,80 €	6 660,00 €	2 ordis + reports
2188 Autres immobilisations corporelles	3 000,00 €	699,94 €		
Chap 45 – Opérations pour compte de tiers	35 000,00 €	28 416,00 €	620 000,00 €	RRPC + récupérateur eau de pluie en CM
TOTAL	2 539 000,00 €	410 340,70 €	6 148 726,70 €	

Recette

	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section d'investissement rep	715 072,61 €			
Chap 021 - Virement de la section exploitation	304 275,00 €		60 046,00 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre	360 014,00 €		450 000,00 €	Amortissement
Chap 10 – Dotations Fonds divers	0,00 €		493 526,70 €	Affectation résultat
Chap 13 – Subventions d'investissement	697 500,00 €	20 968,30 €	1 100 000,00 €	
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	427 138,39 €		3 425 154,00 €	
Chap 45 – Opérations pour compte de tiers	35 000,00 €		620 000,00 €	RRPC + récupérateur eau de pluie en CM
TOTAL	2 539 000,00 €	20 968,30 €	6 148 726,70 €	

Résultat antérieur
 Résultat exercice 2024 - 389 372,40 €
 Résultat cumulé - 389 372,40 €
 RAR -104 154,30 €
 Soit 1068 - 493 526,70 €

EXPLOITATION

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général	1 114 650,00 €	679 303,81 €	1 134 700,00 €	Curage STEP+Red modernisation
Chap 012 – Charges de personnel	262 619,00 €	253 329,54 €	420 000,00 €	9 agents
Chap 023 – Virement à la section d'investissement	304 275,00 €	0,00 €	60 046,00 €	
Chap 042 – Opérations d'ordre	360 014,00 €	0,00 €	450 000,00 €	Amortissement
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	172 400,00 €	66 623,92 €	10 000,00 €	Effacement dettes au cas où
Chap 66 – Charges Financières	180 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	Intérêts x 2
Chap 67 – Charges Exceptionnelles	5 000,00 €	3 815,74 €	55 000,00 €	remb au principal salaires
TOTAL	2 398 958,00 €	1 003 073,01 €	2 529 746,00 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 – Résultat de fonctionnement reporté	381 524,67 €	0,00 €	337 541,78 €	Excédent cumulé
Chap 013 – Atténuations de charges	0,00 €	359,30 €	0,00 €	
Chap 042 – Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 70 – Produits des services	1 897 433,00 €	1 725 273,07 €	2 137 578,00 €	Redevances+nvx branchements
Chap 74 – Dotations et participations	120 000,00 €	98 425,24 €	54 625,00 €	Sub AAP Villes sobres et perméables
Chap 75 – Autres produits de gestion courante	0,33 €	10 083,88 €	1,22 €	
TOTAL	2 398 958,00 €	1 834 141,49 €	2 529 746,00 €	

Résultat antérieur
 Résultat exercice 2024 831 068,48 €
 Résultat cumulé 831 068,48 €
 Soit 1068 Inv - 493 526,70 €
 Excédent cumulé Fonct 337 541,78 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget SPAC présenté en séance.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **92 voix POUR** et **5 ABSTENTIONS** (STOTER Jean-Jacques, BRUTELLE Hervé, de MONCLIN Arnaud, RIMBERT Patrick, CLABAULT Lionel), **ADOpte** le compte financier unique pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.14. Budget SPAC : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION SPAC	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	831 068.48
b. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	0.00
c. <u>Résultat à affecter : c. = a. + b. (1)</u> (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	831 068.48
Solde d'exécution de la section d'investissement	
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	- 389 372.40
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-104 154.30
Besoin de financement = d + e	- 493 526.70
AFFECTATION (2) = c.	831 068.48
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1))	493 526.70
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	337 541.78
DEFICIT REPORTE D 001 (3)	- 389 372.40

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget SPAC présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **87 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, de MONCLIN Arnaud, STOTER Jean-Jacques, RIMBERT Patrick), **DECIDE** d'affecter la somme de 493 526.70 € au 1068 pour résorber le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter le solde soit 389 372.40 € en D.001 de la section d'investissement du BP 2025.

2.15. Budget Primitif 2025 – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF** » équilibré à la somme de 2 523 746 € pour la section de fonctionnement et à 6 148 726.70 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **94 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, de MONCLIN Arnaud, STOTER Jean-Jacques, RIMBERT Patrick), **ARRETE** le budget primitif « SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 2 523 746.00 €
- Section d'investissement 6 148 726.70 €

2.16. Budget **AQUASOA** : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le compte financier unique 2024 du budget AQUASOA.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investis	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre	700,00 €	665,26 €	60 650,00 €	Reprise provision erreur imputation
Chap 20 – Immobilisations incorporelles	5 413,60 €	5 413,60 €	0,00 €	
Chap 21 – Immobilisations corporelles	62 245,95 €	7 245,95 €	191 167,03 €	Hamam ultrafiltration Materiel sport
Chap 23 – Immobilisations en cours	230 843,04 €	0,00 €	139 060,57 €	Au cas où
TOTAL	299 202,59 €	13 324,81 €	390 877,60 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution de la section inv	196 982,59 €	0,00 €	285 877,60 €	Excédent cumulé
Chap 021 – Virement de la section fonctionner	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre	102 220,00 €	102 219,82 €	105 000,00 €	Amort et provision gros entretien
Chap 10 – Dotations Fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 13 – Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	299 202,59 €	102 219,82 €	390 877,60 €	

Résultat antérieur	196 982,59 €
Résultat exercice 2024	88 895,01 €
Résultat cumulé	285 877,60 €
RAR	-65 279,03 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général	503 330,00 €	407 546,22 €	477 220,00 €	
Chap 012 – Charges de personnel	520 900,00 €	486 491,05 €	520 000,00 €	14 agents
Chap 023 – Virement à la section d'investissen	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 042 – Opérations d'ordre	102 220,00 €	102 219,82 €	105 000,00 €	Amort et provision gros entretien
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,98 €	5,00 €	
Chap 67 – Charges Exceptionnelles	2 000,00 €	329,16 €	2 000,00 €	
Chap 68 – Dotations pour provision	70,00 €	59,55 €	350,00 €	
TOTAL	1 128 525,00 €	996 646,78 €	1 104 575,00 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002– Excédent antérieur	17 801,26 €	0,00 €	16 522,70 €	Excédent cumulé
Chap 013 – Atténuations de charges	10 000,00 €	22 578,77 €	10 000,00 €	Ecritures stocks marchandises
Chap 042 – Opérations d'ordre	700,00 €	665,26 €	60 650,00 €	Reprise provision erreur imputation
Chap 70 – Produits des services	390 000,00 €	371 157,95 €	395 000,00 €	Droits entrées
Chap 74 – Dotations et participations	710 023,74 €	596 757,87 €	622 342,47 €	Subvention CC2SO
Chap 75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	4 208,37 €	0,00 €	
Chap 77 –Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 78 - Reprises sur amortissements, dépré	0,00 €	0,00 €	59,83 €	
TOTAL	1 128 525,00 €	995 368,22 €	1 104 575,00 €	

Résultat antérieur	17 801,26 €
Résultat exercice 2024	-1 278,56 €
Résultat cumulé	16 522,70 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget AQUASOA présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **88 voix POUR**, **2 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald et LECLERCQ Geneviève) et **5 ABSTENTIONS** (D'HAILLECOURT Bernard, CABOS Thierry, DELAIRE Rose-France, PERONNE Michèle, DUFEUILLE Martine), **ADOpte** le compte financier unique du budget AQUASOA pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.17. Budget AQUASOA : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AQUASOA	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 278.56
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	17 801.26
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	16 522.70
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	285 877.60
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	- 65 279.03
Besoin de financement F. = D. + E.	220 598.57
AFFECTATION =C. = G. + H.	16 522.70
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	16 522.70
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	285 877.60

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget Aquasoa présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **93 voix POUR, 2 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald et LECLERCQ Geneviève) et **3 ABSTENTIONS** (DELAIRE Rose-France, D'HAILLECOURT Bernard et DUFEUILLE Martine), **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 16 522,70 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 285 877,60 € en R.001 du BP 2025.

2.18. Budget Primitif 2025 - AQUASOA

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **AQUASOA** » équilibré à la somme de 1 104 575 € pour la section de fonctionnement et à 390 877,60 € pour la section d'investissement.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **91 voix POUR, 2 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève) et **7 ABSTENTIONS** (AUZOU Emmanuel, BOULENGER Ludovic, DELAIRE Rose-France, DUFEUILLE Martine, D'HAILLECOURT Bernard, LEFEBVRE Grégory, PERONNE Michèle), **ARRETE** le budget primitif « **AQUASOA** » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement **1 104 575,00 €**
- Section d'investissement **390 877,60 €**

2.19. Budget **REOM** : Compte Financier Unique 2024

Mathilde MORARD présente le compte financier unique 2024 du budget REOM.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 20 – Immobilisation incorporelles	6 232,36 €	0,00 €	6 232,36 €	
TOTAL	6 232,36 €	0,00 €	6 232,36 €	Au cas où

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution de la section inve	6 236,36 €	0,00 €	6 232,36 €	Excédent cumulé
TOTAL	6 236,36 €	0,00 €	6 232,36 €	

Résultat antérieur	6 236,36 €
Résultat exercice 2024	0,00 €
Résultat cumulé	6 236,36 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Libellé	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général	2 400,00 €	1 892,27 €	2 400,00 €	Frais TIP1
Chap 65 - Autres charges de gestion courante	3 865 205,18 €	3 865 204,41 €	3 959 669,07 €	Reversement TRINOVAL
Chap 67 – Charges exceptionnelles	20 000,00 €	11 609,33 €	20 000,00 €	Regul titres antérieurs
Chap 68 - Dotation aux amortissements et aux pro	26 000,00 €	25 768,50 €	30 000,00 €	Provision créances douteuses
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	3 913 605,18 €	3 904 474,51 €	4 012 069,07 €	

RECETTES

Libellé	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	13 605,18 €	0,00 €	47 069,07 €	Excédent cumulé
Chap 70 – Produits des services	3 900 000,00 €	3 937 937,40 €	3 940 000,00 €	Redevances
Chap 75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,00 €	0,00 €	
Chap 78 - Reprises sur amortissements et provisio	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	Reprise sur créances douteuses 2024
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3 913 605,18 €	3 937 938,40 €	4 012 069,07 €	

Résultat antérieur	13 605,18 €
Résultat exercice 2024	33 463,89 €
Résultat cumulé	47 069,07 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget REOM présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire unanime après en avoir délibéré par **97 voix POUR, ADOPTE** le compte financier unique du budget REOM pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.20. Budget REOM : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REOM	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	33 463.89
b. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif (précédé du signe + ou -)	13 605.18
c. Résultat à affecter : c. = a. + b. (1) (si c. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	47 069.07
Solde d'exécution de la section d'investissement	
d. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	6 232.36
e. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = d + e	0.00
AFFECTATION (2) = c.	47 069.07
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	47 069.07
EXCEDENT REPORTE R 001 (3)	6 232.36

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget REOM présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **99 voix POUR, DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 47 069,07 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 6 232,36 € en R.001 du BP 2025.

2.21. Budget Primitif 2025 - REOM

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **REOM** » équilibré à la somme de 4 012 069,07 € pour la section de fonctionnement et à 6 232,36 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **98 voix POUR, 2 ABSTENTIONS** (LEFEBVRE Grégory et NOBLECOURT Jean-Michel), **ARRETE** le budget primitif « REOM » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement **4 012 069,07 €**
- Section d'investissement **6 232,36 €**

2.22. Budget ZAC CROIXRAULT : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le compte financier unique 2024 du budget ZAC Croixrault.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 - Solde d'exécution de la section d'in			4 587 183,54 €	Déficit cumulé
Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert	11 203 681,64 €	10 824 366,51 €		Constation stocks ZAC
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	161 000,00 €	160 041,99 €	163 000,00 €	Remb capital
TOTAL	11 364 681,64 €	10 984 408,50 €	4 750 183,54 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 - Solde d'execution section investiss	1 364 681,64 €			
Chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves			1 419 247,62 €	Affectation résultat
Chap 021 - Virement de la section de fonctionn	4 950 000,00 €	0,00 €	3 330 935,92 €	
Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entr	5 050 000,00 €	5 032 543,32 €	0,00 €	Constation stocks ZAC
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL	11 364 681,64 €	5 032 543,32 €	4 750 183,54 €	

Excédent antérieur 1 364 681,64 €

Résultat exercice 2024 - 5 951 865,18 €

Résultat cumulé - 4 587 183,54 €

Soit 1068 1 419 247,62 €

FUNCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté	3 299 049,35 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 011 - Charges à caractère général	4 984 130,91 €	1 058 338,63 €	3 908 733,52 €	
6015 Terrains à aménager	1 638 344,76 €	2 408,00 €	201 271,05 €	divers Voirie
60612 Electricité		3 801,23 €	2 000,00 €	Eclairage public
6045 Achats d'études, prestations service	3 175 581,15 €	1 046 780,22 €	3 525 257,47 €	Fouilles
608 Frais accessoires sur terrains	140 205,00 €	3 520,18 €	150 205,00 €	Poste refoulement + ent esp verts
62268 Honoraires	30 000,00 €	510,00 €	30 000,00 €	Frais d'actes / avocats
63512 Taxes foncières		1 319,00 €		
Chap 023 - Virement à la section d'investissem	4 950 000,00 €		3 330 935,92 €	
Chap 042- Opérations d'ordre de transfert entr	5 050 000,00 €	5 032 543,32 €	0,00 €	Constation stocks ZAC
Chap 66 - Charges financières	32 500,00 €	31 637,59 €	29 000,00 €	Intérêt dette
TOTAL	18 315 680,26 €	6 122 519,54 €	7 268 669,44 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert	11 203 681,64 €	10 824 366,51 €	0,00 €	Constation stocks ZAC
Chap 70 - Produits des services	6 715 514,07 €	0,00 €	6 875 684,89 €	Vente terrain
Chap 74 - Dotations et participations	392 984,55 €	0,00 €	392 984,55 €	Solde DRAC
Chap 75 - Autres produits de gestion	3 500,00 €	16 450,00 €	0,00 €	
TOTAL	18 315 680,26 €	10 840 816,51 €	7 268 669,44 €	

Déficit antérieur - 3 299 049,35 €

Résultat exercice 2024 4 718 296,97 €

Résultat cumulé 1 419 247,62 €

Soit 1068 Inv 1 419 247,62 €

Excédent cumulé Fonct 0,00 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget ZAC CROIXRAULT présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **85 voix POUR, 1 voix CONTRE** (MALIVOIR Marcel) et **5 ABSTENTIONS** (BRUTELLE Hervé, MARSEILLE Frédéric, PERONNE Michèle, CLABAULT Lionel, de BEAUFORT Jean), **ADOpte** le compte financier unique du budget ZAC Croixrault pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.23. Budget ZAC CROIXRAULT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ZAC CROIXRAULT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 718 296.97
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 3 299 049.35
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 419 247.62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 4 587 183.54
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	- 4 587 183.54
AFFECTATION = C. = G. + H.	1 419 247.62
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 419 247.62
2) H. Report en fonctionnement D 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 4 587 183.54

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget ZAC CROIXRAULT présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **93 voix POUR** et **3 ABSTENTIONS** (de BEAUFORT Jean, CABOS Thierry, BRUTELLE Hervé), **DECIDE** d'affecter la somme de 1 419 247,62 € au 1068 pour résorber partiellement le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter le déficit de 4 587 183,54 € en D.001 de la section d'investissement du BP 2025.

2.24. Budget Primitif 2025 - ZAC CROIXRAULT

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **ZAC CROIXRAULT** » équilibré à la somme de 7 268 669,44 € pour la section de fonctionnement et à 4 750 183,54 € pour la section d'investissement.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **87 voix POUR** et **9 ABSTENTIONS** (CABOS Thierry, PERONNE Michèle, CHABAILLE Sébastien, LEFEBVRE Grégory, de BEAUFORT Jean, CLABAULT Lionel, CHARBONNIER Sylvain, BRUTELLE Hervé, MARSEILLE Frédéric), **ARRETE** le budget primitif « **ZAC CROIXRAULT** » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement **7 268 669,44 €**
- Section d'investissement **4 750 183,54 €**

2.25. Budget **PICARD'IA** : Compte Financier Unique 2024

Mathilde MORARD, responsable du service finances, présente le compte financier unique 2024 du budget PICARD'IA.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	391 985,76 €	0,00 €	442 907,48 €	Déficit cumulé
Chap 040- Opérations de transfert entre sections	32 500,00 €	32 500,00 €	32 500,00 €	Amort subvention
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	218 000,00 €	217 500,00 €	218 000,00 €	remb capital
Chap 23 – Immobilisations corporelles	129 325,62 €	22 921,89 €	90 000,00 €	Reports
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	771 811,38 €	272 921,89 €	783 407,48 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 021 – Virement de la section fonctionnement	0,00 €	0,00 €	12 400,00 €	
Chap 040- Opérations de transfert entre sections	255 000,00 €	0,00 €	255 000,00 €	Amortissement
Chap 10 – Dotations, fond divers et réserves	222 000,17 €	222 000,17 €	202 655,74 €	Affectation résultat
Chap 16 – Emprunt	294 811,21 €	0,00 €	313 351,74 €	Pour équilibrer
Chap 23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	771 811,38 €	222 000,17 €	783 407,48 €	

Déficit antérieur - 391 985,76 €
 Résultat exercice 2024 - 50 921,72 €
 Résultat cumulé - 442 907,48 €
 RAR - 75 917,82 €
 Déficit cumulé - 518 825,30 €

Soit 1068 202 655,74 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 011 - Charges à caractère général	44 300,00 €	23 633,33 €	45 000,00 €	Ass batiment + honoraires
Chap 023 - Virement à la section d'investissement		0,00 €	12 400,00 €	
Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre secti	255 000,00 €	0,00 €	255 000,00 €	Amortissement
Chap 66 – Charges financières	29 200,00 €	28 426,87 €	27 100,00 €	Intérêt sur emprunt
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	328 500,00 €	52 060,20 €	339 500,00 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre secti	32 500,00 €	32 500,00 €	32 500,00 €	Amort subvention
Chap 75 – Autres produits de gestion	296 000,00 €	222 215,94 €	307 000,00 €	Loyer avec IRL
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	328 500,00 €	254 715,94 €	339 500,00 €	

Résultat antérieur 0,00 €
 Résultat exercice 2024 202 655,74 €
 Résultat cumulé 202 655,74 €
Soit 1068 Invt 202 655,74 €
 Excédent cumulé Fonct 0,00 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget PICARD'IA présenté en séance.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **80 voix POUR, 3 voix CONTRE** (TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève, BLAREL Marc) et **10 ABSTENTIONS** (GAMBIER Mariel, DESMAREST Olivier, BRUTELLE Hervé, D'HAILLECOURT Bernard, CHOPIN Jean-Pierre, LECLERCQ Marc-Antoine, CHABAILLE Sébastien, CLABAULT Lionel, de BEAUFORT Jean, WARNAULT Jack), **ADOpte** le compte financier unique du budget PICARD'IA pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.26. Budget PICARD'IA : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT PICARDIA	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	202 655.74
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.0
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	202 655.74
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement antérieur (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 442 907.48
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	- 75 917.82
Besoin de financement F. = D. + E.	- 518 825.30
AFFECTATION = C. = G. + H.	202 655.74
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	202 655.74
2) H. Report en fonctionnement D 002 (2)	
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 442 907.48

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget PICARD'IA présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **78 voix POUR, 3 voix CONTRE** (DESPREAUX Xavier, LECLERCQ Geneviève, TRABOUILLET Romuald) et **13 ABSTENTIONS** (D'HAILLECOURT Bernard, CHABAILLE Sébastien, CABOS Thierry, PERONNE Michèle, BLAREL Marc, DESMAREST Olivier, CHOPIN Jean-Pierre, WARNAULT Jack, GAMBIER Mariel, CLABAULT Lionel, BRUTELLE Hervé, de BEAUFORT Jean, NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** d'affecter la somme de 202 655,74 € au 1068 pour résorber partiellement le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter le déficit de 442 907,48 € en D.001 de la section d'investissement du BP 2025.

2.27. Budget Primitif 2025 - PICARD.IA

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **PICARDI.ia** » équilibré à la somme de 339 500,00 € pour la section de fonctionnement et de 783 407,48 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **71 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, BOURGOIS Alexis, TRABOUILLET Romuald, LECLERCQ Geneviève) et **16 ABSTENTIONS** (CHOPIN Jean-Pierre, DESMAREST Olivier, AUZOU Emmanuel, de BEAUFORT Jean, BLAREL Marc, D'HAILLECOURT Bernard, CABOS Thierry, BRUTELLE Hervé, WARNAULT Jack, DEVAUX Ginette, ROUZAUD Jean-Marie, PERONNE Michèle, NOBLECOURT Jean-Michel, CLABAULT Lionel, GAMBIER Mariel, LECLERCQ Marc-Antoine), **ARRETE** le budget primitif « **PICARD'IA** » pour 2024 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 339 500,00 €
- Section d'investissement 783 407,48 €

2.28. Budget **ZAC LE BOSQUEL** : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le compte financier unique 2024 du budget ZAC Le Bosquel.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investisseme	5 644,50 €		5 644,50 €	Déficit cumulé
TOTAL	5 644,50 €		5 644,50 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025
Chap 001 – Solde d'exécution section investisseme			0,00 €
Chap 16– Emprunts et dettes assimilées	5 644,50 €		5 644,50 €
TOTAL	5 644,50 €		5 644,50 €

Excédent antérieur	5 644,50 €
Résultat exercice 2024	- €
Déficit cumulé	5 644,50 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	1 560 817,86 €		1 621 184,86 €	Déficit cumulé
Chap 011 - Charges à caractère général	2 980 049,44 €	60 367,00 €	759 489,44 €	
6015 Terrains à aménager	1 246 755,44 €		446 755,44 €	Raccordement électrique
6045 Achats d'études, prestations service	1 708 294,00 €	58 800,00 €	146 294,00 €	Diag Fouilles +etude faisabilité
62268 Autres honoraires	22 000,00 €		163 440,00 €	Frais actes
63512 Taxes foncières	3 000,00 €	1 567,00 €	3 000,00 €	
TOTAL	2 980 049,44 €	60 367,00 €	2 380 674,30 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert				
Chap 70 – Produits des services	4 540 867,30 €		2 380 674,30 €	Ventes terrain
TOTAL	4 540 867,30 €		2 380 674,30 €	

Déficit antérieur	-1 560 817,86 €
Résultat exercice 2024	-60 367,00 €
Déficit cumulé	-1 621 184,86 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget ZAC Le Bosquel présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **74 voix POUR, 3 voix CONTRE** (PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, CHABAILLE Sébastien) et **10 ABSTENTIONS** (BOULENGER Ludovic, DESMAREST Olivier, BOUCRY Firmin, BRUTELLE Hervé, FURGEROT Christian, MARSEILLE Frédéric, PRAT Philippe, CROSNIER Gérard, D'HAILLECOURT Bernard, de BEAUFORT Jean), **ADOpte** le compte financier unique du budget ZAC le Bosquel pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.29. Budget ZAC LE BOSQUEL : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ZAC BOSQUEL	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 60 367.00
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 1 560 817.86
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	- 1 621 184.86
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 5 644.50
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	- 5 644.50
AFFECTATION =C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement D 002 (2)	- 1 621 184.86
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 5 644.50

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget ZAC le Bosquel présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **82 voix POUR, 2 voix CONTRE** (CUVILLIER Guillaume, CHABAILLE Sébastien) et **14 ABSTENTIONS** (PERONNE Michèle, CLABAULT Lionel, D'HAILLECOURT Bernard, PRAT Philippe, de BEAUFORT Jean, BRUTELLE Hervé, NOBLECOURT Jean-Michel, BLE Thierry, BOUCRY Firmin, DESMAREST Olivier, CROSNIER Gérard, BOULENGER Ludovic, MARSEILLE Frédéric, CABOS Thierry), **DECIDE** de reporter le déficit de la section d'investissement de 5 644,50 € en D. 001 et le déficit de la section de fonctionnement pour 1 621 184,86 € en D 002, du BP 2025.

2.30. Budget Primitif 2025 – ZAC LE BOSQUEL

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **ZAC LE BOSQUEL** » équilibré à la somme de 2 380 674,30 € pour la section de fonctionnement et à 5 644,50 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **62 voix POUR, 4 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic, GREVIN Cécile, CHABAILLE Sébastien, CUVILLIER Guillaume) et **14 ABSTENTIONS** (DESMAREST Olivier, MARSEILLE Frédéric, PRAT Philippe, CHARBONNIER Sylvain, PIZZAFERRI Nathalie, DELATTRE Denis, NOBLECOURT Jean-Michel, FURGEROT Christian, PERONNE Michèle, BRUTELLE Hervé, LEFEBVRE Grégory, CABOS Thierry, DEVAUX Ginette, BOUCRY Firmin), **ARRETE** le budget primitif « **ZAC LE BOSQUEL** » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 2 380 674,30 €
- Section d'investissement 5 644,50 €

2.31. Budget **ZA OISEMONT** : Compte Financier Unique 2024

Mathilde MORARD, responsable du service finances, présente le compte financier unique 2024 du budget ZA Oisemont.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 - Résultat fonctionnement reporté		1 560 817,86 €		1 621 184,86 €	Déficit cumulé
Chap 011 - Charges à caractère général		2 980 049,44 €	60 367,00 €	759 489,44 €	
6015	Terrains à aménager	1 246 755,44 €		446 755,44 €	Raccordement électrique
6045	Achats d'études, prestations service	1 708 294,00 €	58 800,00 €	146 294,00 €	Diag Fouilles +étude faisabilité
62268	Autres honoraires	22 000,00 €		163 440,00 €	Frais actes
63512	Taxes foncières	3 000,00 €	1 567,00 €	3 000,00 €	
TOTAL		2 980 049,44 €	60 367,00 €	2 380 674,30 €	

Recettes		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert					
Chap 70 - Produits des services		4 540 867,30 €		2 380 674,30 €	Ventes terrain
TOTAL		4 540 867,30 €		2 380 674,30 €	

Déficit antérieur	-1 560 817,86 €
Résultat exercice 2024	-60 367,00 €
Déficit cumulé	-1 621 184,86 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 10- Dotations, fonds divers et réserves		26 388,56 €	26 388,56 €		Constataction stocks ZAC
Chap 21 - Immobilisations corporelles		111 230,36 €	0,00 €	111 230,36 €	Au cas où
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		137 618,92 €	26 388,56 €	111 230,36 €	

Recettes		BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 - Solde d'exécution section investiss		81 910,92 €	0,00 €	111 230,36 €	Excédent cumulé
Chap 040 Opérations d'ordre de transfert entre		55 708,00 €	55 708,00 €	0,00 €	Constataction stocks ZAC
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		137 618,92 €	55 708,00 €	111 230,36 €	

Résultat antérieur	81 910,92 €
Résultat exercice 2024	29 319,44 €
Résultat cumulé	111 230,36 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget ZA Oisemont présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **89 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CLAVIERE Valérie) et **3 ABSTENTIONS** (BOUCRY Firmin, BOULENGER Ludovic, de BEAUFORT Jean), **ADOpte** le compte financier unique du budget ZA OISEMONT pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.32. Budget ZA OISEMONT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ZAC OISEMONT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 29 319.18
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	89 724.01
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	60 404.83
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	111 230.36
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	111 230.36
AFFECTATION =C. = G. + H.	60 404.83
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	60 404.83
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	111 230.36

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget ZA Oisemont présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **91 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (de BEAUFORT Jean, BOUCRY Firmin, BOULENGER Ludovic), **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 60 404,83 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 111 230,36 € en R.001.

2.33. Budget Primitif 2025 - ZA OISEMONT

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **ZA OISEMONT** » équilibré à la somme de 140 404.83 € pour la section de fonctionnement et à 111 230.36 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **93 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (de BEAUFORT Jean, BOUCRY Firmin, BOULENGER Ludovic), **ARRETE** le budget primitif « **ZA OISEMONT** » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 140 404,83 €
- Section d'investissement 111 230,36 €

2.34. Budget **ENTRETIEN DE COMMUNES** : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le compte financier unique 2024 du budget Entretien de communes.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 21 – Immobilisations corporelles	23 729,67 €	730,00 €	23 262,42 €	Au cas où
TOTAL	23 729,67 €	730,00 €	23 262,42 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	23 579,67 €		23 112,42 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre	150,00 €	143,00 €	150,00 €	Amortissement
Chap 10 - FCTVA		119,75 €		
TOTAL	23 729,67 €	262,75 €	23 262,42 €	

Résultat antérieur	23 579,67 €
Résultat exercice 2024	-467,25 €
Résultat cumulé	23 112,42 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 – Charges à caractère général	9 000,00 €	6 650,15 €	10 932,75 €	Vêtement CNAS Frais gestion
Chap 012 – Charges de personnel	192 000,00 €	175 890,25 €	190 000,00 €	8 agents TNC
Chap 042 – Opérations d'ordre	150,00 €	143,00 €	150,00 €	Amortissement
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	5,00 €	0,50 €	5,00 €	
TOTAL	201 155,00 €	182 683,90 €	201 087,75 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	2 621,92 €		1 932,75 €	
Chap 013 – Atténuations de charges		1 612,82 €		
Chap 70 – Produits des services	198 528,08 €	180 380,47 €	199 150,00 €	Remb cnes et Principal
Chap 75 – Autres produits de gestion	5,00 €	1,44 €	5,00 €	
TOTAL	201 155,00 €	181 994,73 €	201 087,75 €	

Résultat antérieur	2 621,92 €
Résultat exercice 2024	-689,17 €
Résultat cumulé	1 932,75 €

En l'absence de questions ou remarques, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget Entretien de communes présenté en séance.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **96 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CLAVIERE Valérie) et **1 ABSTENTION** (RIMBERT Patrick), **ADOpte** le compte financier unique du budget Entretien de communes pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.35. Budget ENTRETIEN DE COMMUNES : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ENTRETIEN COMMUNES	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-689.17
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 621.92
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 932.75
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	23 112.42
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	
AFFECTATION =C. = G. + H.	1 932.75
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 :	1 932.75
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	23 112.42

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget Entretien de communes présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **99 voix POUR, DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 1 932,75 € en R.002 et l'excédent de la section d'investissement de 23 112,42 € en R.001 du BP 2025.

2.36. Budget Primitif 2025 - ENTRETIEN de COMMUNES

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **ENTRETIEN de COMMUNES** » équilibré à la somme de 201 087,75 € pour la section de fonctionnement et à 23 262.42 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par **94 voix POUR, ARRETE** le budget primitif « ENTRETIEN DE COMMUNES » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 201 087,75 €
- Section d'investissement 23 262,42 €

2.37. Budget **SECRETARIAT DE MAIRIE** : Compte Financier Unique 2024

Mathilde MORARD, responsable du service finances, présente le compte financier unique 2024 du budget Secrétariat de mairie.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Soldes d'exécution de la section d'invnt reporté				
Chap 21 – Immobilisations corporelles	3 493,20 €		4 589,20 €	Au cas où
TOTAL	3 493,20 €	0,00 €	4 589,20 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Virement de la section	2 293,20 €		3 439,20 €	Excédent cumulé
Chap 10 – Dotations fonds divers et réserves				
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200,00 €	1 146,00 €	1 150,00 €	Amortissement
TOTAL	3 493,20 €	1 146,00 €	4 589,20 €	

Résultat antérieur	2 293,20 €
Résultat exercice 2024	1 146,00 €
Résultat cumulé	3 439,20 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général	8 000,00 €	7 519,00 €	8 000,00 €	Cnas Frais gestion
Chap 012 – Charges de personnel	180 000,00 €	122 809,52 €	192 050,00 €	10 agents TNC
Chap 023 – Virement à la section d'investissement				
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200,00 €	1 146,00 €	1 150,00 €	Amortissement
Chap 65 – Autres charges de gestion courante	5,00 €	1,09 €	5,00 €	
TOTAL	189 205,00 €	131 475,61 €	201 205,00 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	12 885,57 €		13 421,58 €	Excédent cumulé
Chap 013 – Atténuations de charges		188,34 €		
Chap 70 – Produits des services	176 314,43 €	131 821,00 €	187 778,42 €	Remb Cnes
Chap 75 – Autres produits de gestion	5,00 €	2,28 €	5,00 €	
TOTAL	189 205,00 €	132 011,62 €	201 205,00 €	

Résultat antérieur	12 885,57 €
Résultat exercice 2024	536,01 €
Résultat cumulé	13 421,58 €

Arnaud de MONCLIN, commune de Courcelles sous Thoiry, indique que la région de Conty a connu une situation difficile avec deux secrétaires de mairie malades, pour 8 à 10 communes. Il demande si la CC2SO se décidera enfin à mettre en place un pool d'une ou deux secrétaires disponibles pour les mairies qui en auraient besoin occasionnellement.

Le Président répond que c'est une question de volonté politique. Il ajoute que cette solution serait coûteuse.

Patrick RIMBERT, commune de Sentelie, observe que le service de secrétariat de mairie est fermé aux communes qui n'y ont pas adhéré au départ.

Le Président réfute cette affirmation. Il explique que la CC2SO cherche à recruter et qu'il faut que plusieurs communes adhèrent pour étoffer ce service.

Patrick RIMBERT, commune de Sentelie, demande que les conditions pour en bénéficier soient précisées car chaque refus donne l'impression que ce service est réservé à ses seuls créateurs.

Le Président répond que la CC2SO a du mal à trouver des secrétaires de mairie.

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, rappelle que les maires cotisent tous au centre de gestion dont le rôle consiste à trouver des agents de remplacement ou des agents titulaires. Il déplore que d'un côté on demande à la CC2SO de suppléer un organisme spécialement créé pour effectuer un travail qu'il ne peut pas faire et que de l'autre on reproche à la CC2SO de ne pas le faire.

Patrick RIMBERT, commune de Sentelie, répond qu'il ne reproche pas à la CC2SO de ne pas le faire, il observe que certaines communes y ont droit et il demande comment faire pour en bénéficier. Il ajoute qu'en cas d'absence d'une secrétaire de mairie le délai de recrutement est trop long.

Rose-France DELAIRE, commune de Poix-de-Picardie, précise que sa commune a pu bénéficier de délais plus courts pour une personne qui travaille dans sa mairie. Ceci étant, elle confirme que sa commune a du mal à trouver du personnel.

Le Président répond que pour une seule commune c'est plus simple de trouver que pour plusieurs. Il propose d'aborder ce sujet lors de la prochaine conférence des maires relative à la compétence eau potable (dans l'attente de textes qui pourraient remettre en cause la date de 2026). Un questionnaire sera envoyé à chaque commune afin de connaître ses besoins.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget Secrétariat de mairie présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire après en avoir délibéré par **93 voix POUR** et **3 abstentions** (FURGEROT Christian, MOREL Claude, RIMBERT Patrick), **ADOpte** le compte financier unique 2024 du budget Secrétariat de Mairie, le Président ne prenant pas part au vote.

2.38. Budget SECRETARIAT DE MAIRIE : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT SECRETARIAT DE MAIRIE	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	536.01
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 885.57
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	13 421.58
Solde d'exécution de la section d'investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	3 439.20
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	13 421.58
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	13 421.58
EXCEDENT REPORTE R 001 (4)	3 439.20

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget Secrétariat de mairie présenté en séance.

Le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **96 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (MOREL Claude, RIMBERT Patrick, NOBLECOURT Jean-Michel), **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement de 3 439,20 € en R.001 et l'excédent de la section d'investissement de 13 421,58 € en R.002 du BP 2025.

2.39. Budget Primitif 2025 - SECRETARIAT de MAIRIE

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **SECRETARIAT de MAIRIE** » équilibré à la somme de 201 205 € pour la section de fonctionnement et à 4 589,20 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **93 voix POUR et 2 ABSTENTIONS** (RIMBERT Patrick, MOREL Claude), **ARRETE** le budget primitif « SECRETARIAT DE MAIRIE » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 201 205,00 €
- Section d'investissement 4 589,20 €

2.40. Budget **LOGEMENT** : Compte Financier Unique 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente le compte financier unique 2024 du budget Secrétariat de mairie.

INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	296,92 €	0,00 €	3 286,94 €	Déficit cumulé
Chap 16– Emprunts et dettes assimilées	4 000,00 €	2 477,95 €	4 000,00 €	remb capital
Chap 21 – Immobilisations corporelles	87 622,48 €	1 770,99 €	85 628,47 €	Logement Poix Sol stratifié
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	91 919,40 €	4 248,94 €	92 915,41 €	Menuiseries ext

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 001 – Solde d'exécution section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chap 021 – Virement de la section	89 622,48 €	0,00 €	85 807,36 €	
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €	962,00 €	2 000,00 €	Amortissement
Chap 10 – Dotations fonds divers et réserves	296,92 €	296,92 €	5 108,05 €	Affectation résultat
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	91 919,40 €	1 258,92 €	92 915,41 €	

Déficit antérieur	-296,92 €
Résultat exercice 2024	-2 990,02 €
Résultat cumulé	-3 286,94 €
RAR	-1 821,11 €
Soit 1068	-5 108,05 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 011 - Charges à caractère général	16 100,00 €	8 912,38 €	15 200,00 €	Entretien locatifs
Chap 023 – Virement à la section d'investissement	89 622,48 €	0,00 €	85 807,36 €	
Chap 66 – Charges financières	1 100,00 €	558,76 €	500,00 €	Intérêt de la dette
Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €	962,00 €	2 000,00 €	Amortissement
Chap 67- Charges exceptionnelles	750,00 €	0,00 €	1 500,00 €	Regul titres antérieurs
Chap 68 – Dotations aux provisions et dépréciations	750,00 €	745,65 €	800,00 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	109 572,48 €	11 178,79 €	105 807,36 €	

Recettes	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	
Chap 002 – Résultat fonctionnement reporté	88 472,48 €	0,00 €	88 957,36 €	Excédent cumulé
Chap 70 – Produits des services	1 100,00 €	728,01 €	1 100,00 €	Remb REOM
Chap 74 – Dotations et participations	0,00 €	397,82 €	0,00 €	FCTVA
Chap 75 – Autres produits de gestion	20 000,00 €	15 645,89 €	15 000,00 €	Loyer
Chap 78- Reprise sur amortissements dépréciations prov	0,00 €	0,00 €	750,00 €	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	109 572,48 €	16 771,72 €	105 807,36 €	

Résultat antérieur	88 472,48 €
Résultat exercice 2024	5 592,93 €
Résultat cumulé	94 065,41 €
Soit 1068 Invt	-5 108,05 €
Excédent cumulé Fonct	88 957,36 €

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, la Présidente propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le compte financier unique 2024 du budget Logement présenté en séance.

Le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré par **92 voix POUR, ADOPTE** le compte financier unique du budget Logement pour l'année 2024, le Président ne prenant pas part au vote.

2.41. Budget LOGEMENT : Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, indique que le compte financier unique 2024 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT LOGEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 592.93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	88 472.48
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	94 065.41
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 3 286.94
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	- 1 821.11
Besoin de financement F. = D. + E.	- 5 108.05
AFFECTATION =C. = G. + H.	94 065.41
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	5 108.05
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	88 957.36
DEFICIT REPORTE D 001 (4)	- 3 286.94

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur l'affectation du résultat du budget Logement présenté en séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire, unanime après avoir examiné le compte financier unique et en avoir délibéré, par **98 voix POUR, DECIDE** d'affecter la somme 5 108,05 € au 1068 pour résorber le besoin de financement de la section d'investissement du BP 2025 et de reporter l'excédent de fonctionnement de 88 957,36 € en R.002.

2.42. Budget Primitif 2025 - LOGEMENT

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur le budget primitif 2025 « **LOGEMENT** » équilibré à la somme de 105 807,36 € pour la section de fonctionnement et à 92 915,41 € pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **92 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (LEFEBVRE Grégory), **ARRETE** le budget primitif « LOGEMENT » pour 2025 équilibré à la somme de :

- Section de fonctionnement 105 807,36 €
- Section d'investissement 92 915,41 €

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, présente les budgets consolidés :

	Fonctionnement	Investissement
PRINCIPAL	37 131 567 €	23 079 380 €
MOBILITE	5 182 161 €	2 446 348 €
SPANC	960 677 €	1 401 071 €
SPAC	2 529 746 €	6 148 727 €
AQUASOA	1 104 575 €	390 878 €
REOM	4 012 070 €	6 232 €
ZAC CROIXRAULT	7 268 669 €	4 750 184 €
PICARD'IA	339 500 €	783 407 €
ZAC BOSQUEL	2 380 674 €	5 645 €
ZAC OISEMONT	140 405 €	111 230 €
ENTRETIEN COMMUNE	201 088 €	23 262 €
SECRETARIAT MAIRIE	201 205 €	4 589 €
LOGEMENT	105 807 €	92 915 €
TOTAL	61 558 144 €	39 243 868 €
TOTAL CONSOLIDE 2025 :	100 802 012 €	
TOTAL CONSOLIDE 2024 :	98 148 295 €	

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, précise qu'un budget annexe a été ajouté, le SPAC.

Le Président propose de féliciter Mathilde Morard, Isabelle de Waziers et toutes les équipes qui ont travaillé sur ce budget.

2.43. Instauration de la taxe GEMAPI

Le Président explique qu'une délibération était prévue ce soir. Les dispositions de l'article 1530 *bis* du code général des impôts permettent à la CC2SO d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Cette taxe permet de financer les charges de fonctionnement et d'investissement relevant de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Elle est répartie entre toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises. Il s'agit d'une taxe additionnelle aux impôts fonciers.

Une délibération est nécessaire avant octobre 2025 pour une mise en place en 2026. Le Président souhaite se laisser le temps de rencontrer les présidents de syndicats (Bresle, Selle) afin de se mettre d'accord. Il souligne que la mise en place de la Gemapi n'est pas du tout remise en cause.

Thierry HEBERT, vice-président en charge du patrimoine, érosion, Gemapi, explique qu'il n'est pas simple de mettre en place une nouvelle taxe, mais les obligations se multiplient (entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques, prévention des inondations) et la seule possibilité pour s'y conformer est de mettre en place une taxe Gemapi. Les recettes de l'éolien ne suffisent plus à effectuer les travaux liés à la Gemapi. Il affirme que cette taxe est mal faite car seuls les redevables paieront cette taxe. Il y aura inévitablement des mécontents. Les riverains et les propriétaires situés dans les bassins versants de la Selle et de la Bresle payent déjà une taxe, ils paieront une taxe de la CC2SO et une redevance liée aux cours d'eau qui les traversent. Cela nécessitera un effort de pédagogie qu'il se tient prêt à faire.

2.44. Virement de crédits

Isabelle de WAZIERS, vice-présidente en charge des finances, rappelle que la M57 assouplit certaines règles budgétaires notamment en termes de virements de crédits. À ce titre, les conseillers communautaires sont invités à autoriser le président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section pour tous les budgets 2025 en nomenclature M 57.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **95 voix POUR** et **2 ABSTENTIONS** (IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques et BOURGOIS Alexis), **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section pour tous les budgets 2025 en nomenclature M 57.

3. DEMANDES DE SUBVENTIONS

3.1. Approbation de l'opération d'investissement Travaux d'économie d'énergie dans les écoles d'Oresmaux et Hornoy-le-Bourg et de ses modalités de financement

Monsieur le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel du projet de « Travaux d'économie d'énergie dans les écoles d'Oresmaux (isolation de la façade nord) et Hornoy-le-Bourg (remplacement de menuiseries) » est estimé à 91 666.67 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) comme suit :

Montant HT des travaux : 91 666.67 €
Taux de subvention : 40%
Subvention sollicitée : 36 666.67 €
Reste à charge CC2SO : 55 000.00 € soit 60%

Il est proposé au conseil communautaire

- d'approuver la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par **94 voix POUR** et **3 ABSTENTIONS** (FLAHAUT Josiane, WARNAULT Jack, de BEAUFORT Jean),

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR et à signer tout document à intervenir.

3.2. Approbation de l'opération d'Acquisition d'équipements informatiques pour des écoles du territoire et de ses modalités de financement

Monsieur le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel du projet d'Acquisition d'équipements informatiques pour des écoles du territoire est estimé à 45 508.33 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) comme suit :

Montant HT des acquisitions : 45 508.33 €
Taux de subvention : 40%
Subvention sollicitée : 18 203.33 €
Reste à charge CC2SO : 27 305.00 € soit 60%

Il est proposé au conseil communautaire

- d'approuver la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, unanime après en avoir délibéré **par 93 voix POUR**,

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR et à signer tout document à intervenir.

3.3.Approbation de l'opération de Travaux de réseaux d'assainissement collectif et de déconnexion des eaux pluviales et de ses modalités de financement

Monsieur le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel des travaux de réseaux d'assainissement collectif et de déconnexion des eaux pluviales est estimé à 1 249 583.60 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Travaux	1 249 583.60 €	État : DETR	23.81%	297 500.00 €
		Agence de l'Eau	39.24%	490 450.00 €
		Reste à chargeCC2SO	36.95%	461 633.60 €
Total =	1 249 583.60 €	Total =	100%	1 249 583.60 €

Il est proposé au conseil communautaire

- d'approuver la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 95 voix POUR, 1 voix CONTRE** (BOULENGER Ludovic) et **3 ABSTENTIONS** (PERONNE Michèle, RIMBERT Patrick, PRAT Philippe),

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR et auprès de l'Agence de l'eau et à signer tout document à intervenir.

3.4. Approbation de l'opération de Construction d'un Pôle Alimentaire Local et de ses modalités de financement

Monsieur le Président informe l'assemblée que par correspondance en date du 24 février 2025, Monsieur le Préfet nous demande que le conseil communautaire approuve les opérations d'investissement et leurs modalités de financement.

Le coût prévisionnel du projet de Construction d'un Pôle Alimentaire Local est estimé à 7 160 977 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

	Montant HT	Financier	Taux	Montant
Maîtrise d'œuvre, études, travaux	7 160 977 €	État : DETR	3.91%	280 000 €
		Région Hauts-de-France	10.47%	750 000 €
		Reste à charge CC2SO	85.62%	6 130 977€
Total =	7 160 977 €	Total =	100 %	7 160 977 €

Il est proposé au conseil communautaire

- d'approuver la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 85 voix POUR, 2 voix CONTRE** (CABOS Thierry, de BEAUFORT Jean) et **10 ABSTENTIONS** (PRAT Philippe, BOURGOIS Alexis, DELATTRE Denis, BRUTELLE Hervé, BEAUCOURT Céline, DEVAUX Ginette, D'HAILLECOURT Bernard, LECLERCQ Marc-Antoine, CLAVIERE Valérie et WARNAULT Jack),

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR et auprès de la Région Hauts-de-France et à signer tout document à intervenir.

3.5. Approbation de l'opération de Construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire à l'école de Liomer et de ses modalités de financement

Monsieur le Président informe l'assemblée que le coût prévisionnel du projet de Construction d'une cantine et d'un accueil périscolaire à l'école de Liomer est estimé à 1 178 000 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention et d'un prêt à taux 0 de la CAF pour le périscolaire ; le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

	Montant HT	Financier	Assiette	Taux	Montant
Maîtrise d'œuvre, études, travaux	1 178 000 €	État : DETR (accordée)	740 000 €	35%	259 000.00 €
		DSIL (accordée)	1 003 551	16.49%	165 514.80 €
		CD 80 (accordée)	1 139 238	17.45%	198 870.00 €
		CAF	535 401 €	22.41%	120 000.00 €
		Reste à charge CC2SO	1 178 000 €	36.89%	434 615.20 €*
			*(dont emprunt CAF à 0% de 120 000 €)		
Total =	1 178 000 €	Total =			1 178 000.00 €

Il est proposé au conseil communautaire

- d'approuver la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel

- d'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de la CAF ainsi qu'un prêt à taux 0 de 120 000 € remboursable sur 10 années
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 89 voix POUR, 1 voix CONTRE** (LEFEBVRE Bruno) et **3 ABSTENTIONS** (BOURGOIS Alexis, CLAVIERE Valérie et WARNAULT Jack),

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention auprès de la CAF ainsi qu'un prêt à taux 0 de 120 000 € remboursable sur 10 années et à signer tout document à intervenir.

3.6. Travaux de végétalisation de cours d'écoles et de ses modalités de financement

Monsieur le Président informe l'assemblée que le coût prévisionnel du projet de Végétalisation de cours d'écoles est estimé à 183 333.33 € HT.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions de l'État, au titre du fonds vert, de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

DEPENSES	(en € HT)	RECETTES	% du coût total	Subvention
Travaux école d'Hornoy-le-Bourg (83 333.33 €)	183 333.33 €	État : Fonds vert	40%	73 333.33 €
Travaux école de Oisemont (66 666.67 €)		ADEME	20%	36 666.66 €
Travaux école d'Oresmaux (33 333.33 €)		Agence de l'eau AP	20%	36 666.66 €
		CC2SO	20%	36 666.68 €
COÛT TOTAL =	183 333.33 €		100%	183 333.33 €

Il est proposé au conseil communautaire

- d'approuver la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR et 5 ABSTENTIONS** (MOREL Claude, CLAVIERE Valérie, CROSNIER Gérard, de MONCLIN Arnaud et RIMBERT Patrick),

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté ci-dessus et son plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions ci-dessus auprès de l'État, de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Artois Picardie et à signer tout document à intervenir.

4. URBANISME

4.1. Modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois – Opportunité de réalisation d'une évaluation environnementale

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique que dans le cadre de l'article L153-37 du Code de l'urbanisme, la CC2SO a engagé une procédure de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois, conformément à l'avis de la commission Urbanisme émis fin 2024. Le projet initial portait sur :

- la création de deux nouveaux secteurs dans la zone naturelle, afin de permettre d'une part un stockage de déchets inertes sur le territoire d'Hornoy-le-Bourg, d'autre part l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque à Thieulloy-l'Abbaye ;

- quelques autres délimitations d'autres secteurs en zone naturelle à Airaines et Bergicourt ;
- la désignation de quatre bâtiments pouvant changer de destination en zone naturelle ou agricole, à Airaines, Brocourt et Fourcigny ;
- la création de deux emplacements réservés, à Méricourt-en-Vimeu et Villers-Campsart et la suppression d'un autre à Thieulloy-la-Ville ;
- une clarification des objectifs de diversification des types de logements dans les orientations d'aménagement et de programmation "de projet urbain" ;
- diverses évolutions ou clarifications de la partie écrite du règlement, relatives en particulier au recul des constructions par rapport aux emprises publiques.

Pour permettre la poursuite de la procédure et conformément à l'article R.104-33 du Code de l'urbanisme, la CC2SO est tenue de prendre une décision relative à la réalisation ou non d'une évaluation environnementale en fonction de l'analyse de son contenu et de l'avis de l'Autorité environnementale, saisie en janvier 2025.

L'analyse menée fait ressortir que la plupart des changements qui seraient apportés au PLUi ne sont pas susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement. En outre, le changement de destination de bâtiments, l'interdiction de l'aménagement de logements dans les zones d'activités, la réduction du recul minimal des constructions par rapport aux emprises publiques en zone agricole pourraient contribuer à la limitation de la consommation de foncier.

L'Autorité environnementale considère cependant que la création des deux nouveaux secteurs envisagés en zone naturelle (pour du stockage de déchets inertes sur Hornoy-le-bourg et l'implantation de panneaux photovoltaïques sur Thieulloy-l'Abbaye) serait susceptible d'avoir des incidences sur la biodiversité des anciennes carrières concernées et qu'une évaluation environnementale doit être menée pour préciser ces enjeux.

Afin de ne pas retarder la procédure et l'entrée en vigueur des autres points de la modification, il est proposé de retirer du projet la création de deux nouveaux secteurs et de poursuivre la procédure sans évaluation environnementale.

Aussi, il sera proposé au Conseil communautaire que la modification n°1 du PLUi du Sud-Ouest amiénois, amputée de la création d'un secteur Ni et d'un secteur Npv, ne fasse pas l'objet d'une évaluation environnementale.

Le Président explique qu'auparavant la MRAE rendait un avis mais les associations s'appuient dessus pour contester les projets.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 75 voix POUR, 2 voix CONTRE** (LEJEUNE Denis, QUEVAUVILLERS Louis) et **21 ABSTENTIONS** (STOTER Jean-Jacques, DEVAUX Ginette, FLAHAUT Josiane, BLAREL Marc, BRUTELLE Hervé, CHELLE POIRET Sabine, MARSEILLE Frédéric, BEAUCOURT Céline, ROUZAUD Jean-Marie, TERNOIS Jocelyne, PERONNE Michèle, CUVILLIER Guillaume, SINOQUET Céline, ROUX Alain, BOURGOIS Alexis, GAMBIER Mariel, WARNAULT Jack, BAILLEUL Dominique, NOPPE Robert, de BEAUFORT Jean, GREVIN Cécile),

- **APPROUVE** la poursuite de la procédure de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois sans la création des secteurs Ni et Npv,
- **APPROUVE** la non-réalisation d'une évaluation environnementale pour cette procédure.

4.2. Projet de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois – modalités de mise à disposition du public

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique que le projet de modification simplifiée du PLUi doit être mis à disposition du public afin que celui-ci puisse en prendre connaissance et émettre des observations le cas échéant. Les modalités de cette mise à disposition doivent être précisées par délibération.

Le projet de modification comporte des changements dans les pièces graphiques de la plupart des secteurs du Sud-Ouest amiénois ainsi que des évolutions des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) "de projet urbain" et du règlement écrit.

Aussi, il sera proposé au Conseil communautaire que le projet de première modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest amiénois soit mis à disposition du public :

- via le site Internet de la CC2SO ;
- sous forme de dossiers imprimés au siège de la communauté de communes ainsi qu'en mairies d'Airaines et d'Hornoy-le-Bourg.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 92 voix POUR, 2 voix CONTRE** (BOUCRY Firmin, CHARBONNIER Sylvain) et **6 ABSTENTIONS** (WARNAULT Jack, TAVERNE Roger, PERONNE Michèle, FLAHAUT Josiane, QUEVAUVILLERS Louis, NOPPE Robert), **APPROUVE** les modalités de mises à disposition du public du projet de modification simplifiée du PLUi du Sud-Ouest Amiénois présentées ci-dessus.

4.3. Modification simplifiée du PLU d'Allery – Opportunité de réalisation d'une évaluation environnementale

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique que dans le cadre de l'article L153-37 du Code de l'urbanisme, la CC2SO a engagé une procédure de modification simplifiée du PLU d'Allery, conformément à l'avis de la commission *Urbanisme*. Cette modification porterait sur des changements dans la partie écrite du règlement, relatifs à l'aspect extérieur des constructions ainsi qu'à l'implantation de certaines d'entre elles par rapport aux emprises publiques.

Pour permettre la poursuite de la procédure et conformément à l'article R.104-33 du Code de l'urbanisme, la CC2SO est tenue de prendre une décision relative à la réalisation ou non d'une évaluation environnementale en fonction de l'analyse de son contenu et de l'avis de l'Autorité environnementale, saisie en janvier 2025.

L'analyse menée fait ressortir que les changements qui seraient apportés au PLU ne sont pas susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement. En effet, les incidences notamment paysagères des changements proposés concernent essentiellement les annexes d'habitations et ne concernent pas le secteur Ua qui constitue le cœur historique du village ; par ailleurs certains changements pourraient avoir des effets positifs.

L'avis de la mission régionale d'autorité environnementale des Hauts-de-France a confirmé ces conclusions.

Aussi, il est proposé au Conseil communautaire que la modification simplifiée du PLU d'Allery fasse pas l'objet d'une évaluation environnementale.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 84 voix POUR, 2 voix CONTRE** (ROUZAUD Jean-Marie, VUE Fabrice) et **12 ABSTENTIONS** (CUVILLIER Guillaume, PERONNE Michèle, DANCOURT Daniel, BLAREL Marc, CHELLE POIRET Sabine, BOURGOIS Alexis, TERNOIS Jocelyne, WARNAULT Jack, GREVIN Cécile, FLAHAUT Josiane, CLAVIERE Valérie, DEVAUX Ginette), **APPROUVE** la non-réalisation d'une évaluation environnementale pour cette procédure dans le cadre de la procédure modification simplifiée du PLU d'Allery.

4.4. Avis sur le projet de document-cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol

Xavier LENGLET, vice-président en charge de l'urbanisme, explique que le préfet de la Somme sollicite l'avis de la CC2SO sur le projet de document cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol prévu par le décret du 8 avril 2024 et l'article L111-29 du code de l'urbanisme visant à encadrer le développement des centrales photovoltaïques au sol dans les espaces non

urbanisés. Le document en question, produit par la Chambre d'agriculture de la Somme, comprend une notice ainsi qu'une carte identifiant des espaces qui seraient ouverts à l'installation de panneaux solaires.

La consultation du projet de document-cadre appelle les deux remarques suivantes :

- certaines parcelles ouvertes à des projets d'installation de production d'énergie photovoltaïque sont par ailleurs identifiées comme "patrimoine éco-paysager"/éléments remarquables à protéger dans les PLUi du Contynois et du Sud-Ouest amiénois ; leur désignation comme pouvant accueillir des projets photovoltaïques au sol serait donc contraire aux objectifs affichés par la CC2SO dans ces PLUi ;
- plusieurs communes de la CC2SO ont des projets d'installation de panneaux photovoltaïques au sol sur des parcelles qui ne sont pas identifiées dans le document ; pour certaines d'entre elles (à Molliens-Dreuil et à Villers-Campsart par exemple), cette absence dans le document pourrait compromettre la réalisation des projets.

Il est donc proposé la transmission d'un avis mentionnant :

- la contradiction entre le projet de document-cadre et des objectifs et règles des PLUi du Contynois et du Sud-Ouest amiénois concernant certaines parcelles ;
- l'intérêt d'ajouter au document, notamment à la carte, les projets portés par des communes qui n'y figurent pas afin de garantir leur réalisation.

Les conseillers communautaires sont invités à autoriser le président à transmettre au Préfet un avis mentionnant les deux points ci-dessus.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 65 voix POUR, 7 voix CONTRE** (CUVILLIER Guillaume, GREVIN Cécile, de BEAUFORT Jean, BLE Thierry, ANTHIERENS Louis, DESMAREST Olivier, RENAUX Jean-Michel) et **23 ABSTENTIONS** (DELATTRE Denis, GAMBIER Mariel, PRAT Philippe, FURGEROT Christian, MOREL Claude, DUFEUILLE Martine, DELAIRE Rose-France, DANCOURT Daniel, MISSIAEN Maryse, BLAREL Marc, DEVAUX Ginette, MALIVOIR Marcel, VASSEUR Dany, CLAVIERE Valérie, STOTER Jean-Jacques, BOURGOIS Alexis, PERONNE Michèle, NOPPE Robert, WARNAULT Jack, MAGNIER Jean-Marc, TERNOIS Jocelyne, TAVERNE Roger, D'HAILLECOURT Bernard), **AUTORISE** le Président à transmettre l'avis tel que décrit ci-dessus sur le projet de document-cadre pour le développement des projets photovoltaïques au sol.

5. SOLIDARITE

5.1. Convention relative à la mise en place de permanences pour les titres d'identité à bord d'un bureau mobile communautaire (PJ)

Amaury CAULIER, vice-président en charge du Social—SAVD, invite les conseillers communautaires à autoriser le Président à signer une convention avec la commune de Oisemont afin d'accueillir des agents communaux d'état civil de Oisemont à bord d'un bureau mobile de la CC2SO (La Boussole) pour assurer des permanences liées à la réalisation de titres sécurisés. Cette démarche permet des déplacements avec un Dispositif de Recueil (DR) mobile pour « aller vers ». La convention a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'organisation de cet accueil.

Rose-France DELAIRE, commune de Poix-de-Picardie, observe que toutes les communes comptent des personnes à mobilité réduite.

Amaury CAULIER, vice-président en charge du social—SAVD, répond que le bus La Boussole 2 se déplace sur tout le territoire.

Le Président rappelle qu'il est possible de préparer les dossiers de demande de carte d'identité ou de passeport sur la Boussole 1.

Catherine d'HOINE, vice-présidente en charge du Centre social-Jeunesse, précise que toutes les pré demandes peuvent être faites sur les deux Boussoles mais qu'elles ne seront délivrées seulement sur la Boussole 2, et sur rendez-vous.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 94 voix POUR, 1 voix CONTRE** (GREVIN Cécile) et **2 ABSTENTIONS** (CAULIER Amaury, IRIARTE ARRIOLA Jean-Jacques), **AUTORISE** le Président à signer une convention avec la commune de Oisemont pour accueillir des agents communaux d'état civil à bord d'un bureau mobile de la CC2SO.

5.2. Modification de la tarification des frais de gestion du SAAD (reste à charge des bénéficiaires)

Amaury CAULIER, vice-président en charge du Social-SAVD, explique que pour faire suite à la commission du 21 janvier dernier, il est proposé d'appliquer les barèmes (montants "plafonds") proposés dans le cadre du CPOM 2023-2027 signé avec le Conseil Départemental, à savoir :

1- Concernant les bénéficiaires APA (prestataire + mandataire) :

- 2 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est inférieur ou égal à 10,99 %
- 3 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est compris entre 11 et 30,99%
- 4 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est compris entre 31 % et 71 %
- 5 €/heure pour les bénéficiaires de l'APA dont le taux de participation est supérieur à 71 %

2- Concernant les bénéficiaires de la PCH :

- 2 € /heure pour tous les bénéficiaires de la PCH

Amaury CAULIER, vice-président en charge du Social-SAVD, explique que les tarifs étaient inférieurs aux tarifs moyens pratiqués dans le département, or ce service est déficitaire (600 000 €). Ces nouveaux tarifs seraient applicables au 1^{er} juin.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 90 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CLAVIERE Valérie) et **5 ABSTENTIONS** (PERONNE Michèle, FLAHAUT Josiane, DARSIN Didier, LENGLET Xavier, MOREL Claude), **APPROUVE** la nouvelle tarification des frais de gestion du SAAD applicable à compter du 1^{er} juin 2025.

5.3. Modification de la tarification des heures "payantes" à 23 €

Amaury CAULIER, vice-président en charge du Social-SAVD, rappelle que les tarifs actuels sont les suivants :

- 20 €/heure pour les personnes de - de 70 ans
- 18,50 €/heure pour les personnes de + de 70 ans

Pour faire suite à la commission du 21 janvier dernier, il est proposé d'augmenter le tarif des heures "payantes" à 23 € (tarif unique pour les personnes de + et - de 70 ans), soit le prix coûtant pour le service. Il n'y aura donc plus de distinction liée à l'âge.

Il précise que sur les 230 000 heures effectuées par le service, 27 000 sont facturées à ce tarif.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 80 voix POUR** et **12 ABSTENTIONS** (CUVILLIER Guillaume, GUILLAIN Lionel, DELAIRE Rose-France, PERONNE Michèle, DUFEUILLE Martine, BLAREL Marc, STOTER Jean-Jacques, AUZOU Emmanuel, MOREL Claude, de MONCLIN Arnaud, PIZZAFERRI Nathalie, FLAHAUT Josiane), **APPROUVE** la nouvelle tarification des heures payantes applicable à compter du 1^{er} juin 2025.

5.4. Service Autonomie à Domicile (SAD)

Amaury CAULIER, vice-président en charge du Social-SAVD, rappelle qu'un décret de juillet 2023 prévoit la création de services « autonomie à domicile », ce qui oblige les SIAD à fusionner avec des SAAD. Le SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile) de la CC2SO, majoritaire sur le département, va fusionner avec les SIAD (le SIAD de l'Epissos d'Airaines, le SIAD MBV de Poix-de-Picardie et le SIAD d'Hornoy-le-Bourg) de façon à créer un SAD. La CC2SO est volontaire pour gérer et coordonner ce service. Les démarches des usagers en seront facilitées, ils auront un numéro unique, les appels seront ensuite orientés vers les bons interlocuteurs.

La création de ce SAD mixte est prévue au 1^{er} janvier 2026 (commission du 21 janvier 2025).

Les éléments ont été transmis en séance.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CAUX Gaël) et **6 ABSTENTIONS** (CHARBONNIER Sylvain, MARSEILLE Frédéric, MOREL Claude, NOBLECOURT Jean-Michel, WARNAULT Jack, FROIDURE James), **APPROUVE** la création d'un SAD mixte au 1^{er} janvier 2026.

6. SCOLAIRE

6.1. Dénomination de l'école de Beaucamps-le-Vieux

Jannick LEFEUVRE, vice-président en charge du Scolaire, explique que la direction de l'école de Beaucamps-le-Vieux souhaite donner un nom à l'école. Ainsi l'école a entamé des démarches avec le maire, les élèves et leurs parents. Cependant, l'article 15 de la loi N°86-972 du 19 août 1986 portant disposition diverses relatives aux collectivités locales prévoit que la dénomination des établissements d'enseignement public est de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement soit la CC2SO.

Il est proposé de valider le nom de l'école de Beaucamps-le-Vieux : Ecole du Vaudier et d'encourager les différentes écoles à engager une concertation locale afin de donner un nom à leur école.

Les conseillers communautaires sont invités en séance à valider le nom proposé pour l'école de Beaucamps-le-Vieux.

François THIVERNY, commune de Beaucamps-le-Vieux, précise que le Vaudier se trouve à proximité.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 63 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (ANTHIERENS Louis), **APPROUVE** la dénomination de l'école de Beaucamps-le-Vieux : école du Vaudier.

6.2. Facturation de la prestation de ménage

Jannick LEFEUVRE, vice-président en charge du Scolaire, explique que la communauté de communes met à disposition des locaux à des associations à titre gracieux pour réaliser des événements (fête d'école, manifestation sportive...). Certaines mises à disposition exceptionnelles entraînent des frais de nettoyage pour remettre en état les locaux (sanitaire, cantine...).

Dans les cas où l'occupant ne peut pas assurer l'entretien, il est proposé d'autoriser le Président à facturer le temps d'entretien à 20,00 € par heure, tarification qui reste valable tant qu'il n'aura pas été pris la décision de modifier ce montant. Ce tarif est payable par les associations concernées.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 92 voix POUR, 1 voix CONTRE** (CUVILLIER Guillaume) et **4 ABSTENTIONS** (DEVAUX Ginette, DARSIN Didier, PERONNE Michèle, CROSNIER Gérard), **APPROUVE** la facturation du temps d'entretien **des locaux scolaires** mis à disposition à 20 €/heure. ».

7. TOURISME

7.1. Contrat de destination touristique 2025-2027 (PJ)

Pascal BOHIN, vice-président en charge du tourisme, explique que le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois souhaite présenter et porter auprès de la région Hauts-de-France un contrat de destination touristique. À cette fin il sera l'interlocuteur de la région concernant tous les projets qui y seront inscrits au fur et à mesure de son développement.

Les conseillers communautaires sont invités à se prononcer sur cette proposition et à autoriser le Président à revêtir de sa signature ce contrat de destination touristique.

Il rappelle que depuis la loi NOTRe la compétence du tourisme est partagée entre régions, intercommunalités et département.

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 92 voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (NOSKOWIAK Claude, de BEAUFORT Jean, WARNAULT Jack, VASSEUR Dany), **AUTORISE** le Président à signer le contrat de destination touristique avec le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

8. CYCLE DE L'EAU

8.1. Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'EPTB Somme-AMEVA

Jean-Luc HUYON, vice-président SPANC – SPAC, explique que des diagnostics dits périodiques et permanents des réseaux d'assainissement collectif ont été rendus obligatoires par l'arrêté du 31 juillet 2020, modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif, sur une périodicité n'excédant pas dix ans.

La CC2SO, compétente en matière d'assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2024, a inscrit à son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2027, la réalisation des diagnostics, sur l'ensemble des systèmes dont elle a la charge, et qui n'en ont pas fait l'objet dans la période.

Ainsi, ce sont 7 systèmes à investiguer, pour lesquels il y a peu ou pas d'informations patrimoniales fiables.

Afin de mener à bien les diagnostics, un minimum de connaissance patrimoniale est nécessaire et l'EPTB Somme-AMEVA propose son accompagnement pour réaliser ce pré-diagnostic patrimonial essentiel au lancement des diagnostics par un bureau d'étude spécialisé (seconde phase en fin d'année 2025).

L'accompagnement consiste donc :

- Le relevé des ouvrages en X et Y
- Le relevé de la profondeur des ouvrages (regards, déversoirs d'orage, postes de relèvement...)
- Relevé des cotes fil d'eau des canalisations
- Précision des diamètres et matériaux des canalisations structurantes (hors branchements qui sera complété en régie par la CC2SO)
- Relevé des désordres avec catégorisation et prise de photos
- Numérisation des données sur SIG (système d'information géographique), dont les couches seront définies en coordination avec la CC2SO et sa géomaticienne
- Intégration et recalage de la donnée
- Restitution finale

La durée de la mission commence à la notification du contrat et se termine à l'achèvement de la mission, validée par la CC2SO.

Le financement de cette mission d'un montant de 52 032 € TTC sera assuré par le budget de la régie publique d'assainissement collectif (SPAC), dont le PPI a déjà été entériné lors du conseil communautaire du 4 novembre 2024.

Les conseillers communautaires sont invités à autoriser le Président à signer ce contrat d'AMO avec l'EPTB Somme-AMEVA et tout document à intervenir.

Xavier DESCOUTURES, des services de la CC2SO, explique que la Communauté de communes est obligée de réaliser des diagnostics patrimoniaux, ne serait-ce que pour connaître son patrimoine, ce qui lui permet de mobiliser des subventions.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Jean-Jacques STOTER en sa qualité de Président de l'AMEVA ne prend pas part au vote et sort momentanément de la salle.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 84 voix POUR** et **8 ABSTENTIONS** (SINOQUET Céline, RIMBERT Patrick, VASSEUR Dany, LECLERCQ Marc-Antoine, CHARBONNIER Sylvain, MARSEILLE Frédéric, CLABAULT Lionel, NOBLECOURT Jean-Michel), **AUTORISE** le Président à signer le contrat d'AMO avec l'EPTB Somme AMEVA et tout document à intervenir.

9. MOBILITE

9.1. Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du Bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029 (PJ)

Jean-Jacques STOTER, vice-président Mobilité-Accessibilité – Aménagement de l'espace, informe l'assemblée que la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 a introduit l'obligation d'élaborer des plans d'actions communs en matière de mobilité solidaire (PAMS). Ces plans visent à garantir une mobilité accessible et équitable pour tous, en particulier pour les personnes en situation de précarité, de handicap, de vulnérabilité sociale, les jeunes en apprentissage et les personnes à la recherche d'un emploi.

Conformément à l'article L 1215-3 du code des transports, les PAMS doivent être élaborés sous le copilotage des Régions et des Départements, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Cette concertation inclut notamment les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), les syndicats mixtes de type SRU, les associations, les représentants des usagers, les entreprises, les collectivités locales et les organismes accompagnant les publics vulnérables.

Un PAMS doit être élaboré à l'échelle de chaque bassin de mobilité dont les contours ont été arrêtés par la Région. Après la concertation de janvier 2022, 10 bassins de mobilité en Hauts-de-France ont été arrêtés. Le présent plan d'actions est propre au bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye.

A l'issue de près de 2 ans d'échanges et de réflexions, le PAMS du Grand Amiénois – Grand Roye peut être signé par l'État, la Région, le Département de la Somme, Hauts-de-France Mobilités, les 7 autorités organisatrices de la mobilité (AOM) présentes sur ce bassin et par les 2 communautés de communes où la Région est AOM par substitution. Il s'agit du premier PAMS finalisé et adopté en France.

Ce PAMS met en particulier l'accent sur la nécessité de valoriser et de mieux faire connaître les nombreux dispositifs et services existants. En s'inscrivant dans la dynamique initiée lors de l'élaboration de ce document, les 16 actions retenues visent à renforcer l'écosystème de la mobilité

solidaire et à poser les bases solides d'un partenariat pour mieux se coordonner, mutualiser les moyens, gagner en efficacité et garantir une mobilité solidaire et équitable.

Sur la base d'un diagnostic co-construit, les acteurs du bassin Grand Amiénois – Grand Roye ont défini collectivement quatre enjeux qui correspondent à autant de défis à relever dans ce territoire en matière de mobilité, plus particulièrement pour répondre aux besoins des personnes vulnérables.

- Enjeu 1 : Amélioration de l'information et accompagnement de la population pour faciliter la mobilité

Objectifs : Améliorer l'information du grand public sur l'ensemble des services de mobilité, comprendre les besoins des publics vulnérables dans le bassin, faciliter l'usage des transports (intermodalité) et valoriser l'offre régionale.

Actions : Mener des investigations complémentaires pour identifier les zones blanches et les besoins spécifiques - Renforcer les outils de recensement et de mise à disposition des informations sur l'offre de mobilité - Former les acteurs généralistes, primo accueillants, prescripteurs et les acteurs relais à la mobilité solidaire - Favoriser la mobilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et des personnes en situation de handicap (PSH) - Développer, faire connaître et coordonner territorialement les dispositifs d'aide aux changements de comportement.

- Enjeu 2 : Recherche d'un équilibre territorial dans l'offre en mobilité

Objectifs : Préserver un accès aisé au pôle urbain amiénois en diminuant l'autosolisme, améliorer la desserte et développer l'intermodalité dans les pôles secondaires et zones rurales, améliorer les liaisons entre le bassin de mobilité et les destinations extérieures, et couvrir le bassin par un maillage de lieux d'accompagnement.

Actions : Déployer une offre socle de mobilité solidaire maillant tout le bassin - Renforcer la plateforme de mobilité départementale (contact : mobilite5v@apfe.fr), porte d'entrée et centre de ressources, et les capacités d'accompagnements individuels.

- Enjeu 3 : Implication et coordination des acteurs de la mobilité

Objectifs : Permettre la montée en puissance des AOM dans l'exercice de leur compétence mobilité, améliorer la gouvernance de la mobilité sur le bassin, et intégrer l'enjeu mobilité dans l'aménagement du territoire et la planification.

Actions : Définir la gouvernance et installer une revue de projets pour le PAMS - Savoir mobiliser les leviers de financements pour développer des actions complémentaires, notamment pour les territoires ruraux - Disposer d'un référentiel de suivi des actions du PAMS.

- Enjeu 4 : Mobilisation autour des enjeux transversaux

Objectifs : Mettre en synergie mobilité, accès à l'emploi et à la formation, accompagner et anticiper le vieillissement de la population, et mettre en œuvre des mesures concrètes pour la transition énergétique.

Actions : Lever les freins à la mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi dans les filières professionnelles en tension - Faciliter l'accès à l'emploi pour certains grands projets : le chantier de réalisation du Canal Seine Nord Europe et le futur EPR de Penly - Favoriser la mobilité des jeunes - Développer des dispositifs complémentaires permettant d'améliorer la mobilité des apprentis - Anticiper le vieillissement de la population en développant des services adaptés à la mobilité des seniors (la CC2SO propose déjà le Tisoa mais à l'échelle du territoire et du bassin de mobilité c'est exceptionnel) - Intégrer la mobilité au sein des dispositifs à destination des demandeurs d'emploi et des stagiaires de la formation professionnelle.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le PAMS du bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029

Jean-Jacques STOTER, vice-président Mobilité-Accessibilité – Aménagement de l'espace, présente la carte du bassin de mobilité. La Somme compte trois bassins : Somme maritime, Grand-Amiens-Grand-Roye (regroupant les communautés de communes du pôle métropolitain et la communauté de communes Terre de Picardie qui est également dans le bassin de mobilité du Saint-Quentinois). Dans chaque bassin de mobilité ont été engagés des travaux sous la responsabilité de la région. Pour la CC2SO, ces travaux ont débuté en avril 2023 et le plan d'actions a été finalisé en novembre 2024 ; il sera signé en juin 2025. Il rappelle qu'en janvier 2024 la CC2SO avait accueilli à Poix-de-Picardie un atelier confrontant les actions de la CC2SO et de l'APFE en matière de mobilité et de solidarité.

Il précise que les signataires de ce plan sont la région, la préfecture de région, le conseil départemental de la Somme, la communauté d'agglomération Amiens Métropole, les huit communautés de communes du bassin et le syndicat mixte Hauts-de-France Mobilité. Les 16 fiches actions sont à mettre en œuvre entre 2025 et 2030, un comité de pilotage (réunissant les AOM et le Pôle métropolitain, France Travail, la CAF, l'ARS, la DRIETS ou la DREAL) sera mis en place, un tableau de bord sera actualisé et la création d'un club de la mobilité solidaire est envisagée. Le TISOA de la CC2SO est scruté et pourrait être reproduit ailleurs. Cette avance, la CC2SO la doit à sa prise de compétence voici 15 ans.

Le Président explique que l'objectif est de changer les habitudes, ce qui n'est pas simple.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, il propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR, 1 voix CONTRE** (BOUTHORS Didier) et **6 ABSTENTIONS** (MALIVOIR Marcel, NOBLECOURT Jean-Michel, DELATTRE Denis, QUEVAUVILLERS Louis, MARSEILLE Frédéric, LECLERCQ Marc-Antoine), **APPROUVE** le Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du bassin de mobilité du Grand Amiénois – Grand Roye 2025-2029.

10. PATRIMOINE

10.1. Vente de logements communautaires

Thierry HEBERT, vice-président Patrimoine, érosion, Gemapi, explique qu'il est proposé la vente d'un immeuble, composé de 3 logements locatifs, situé au 14 rue de l'Eglise à Avesnes-Chaussoy. Ces 3 logements sont construits sur une parcelle de 1 110 m² et la surface bâtie est de 139 m² (41 m² + 47 m² + 51 m²). Un des logements est loué, les deux autres sont libres de toute occupation. Le service des domaines a évalué le bien à 90 000 €, cette évaluation est assortie d'une marge de négociation de 10%.

Le Président propose de mettre en vente cet immeuble aux enchères sous pli cacheté avec un prix plancher de 90 000 €.

Les conseillers communautaires sont invités à autoriser le Président à vendre l'immeuble sis au 14 rue de l'église à Avesnes-Chaussoy dans les conditions énoncées ci-dessus et à signer l'ensemble des documents (conventions, contrats, actes...) pour réaliser la vente".

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 97 voix POUR** et **2 ABSTENTIONS** (GAMBIER Mariel, PRAT Philippe), **AUTORISE** le Président à vendre l'immeuble sis au 14 rue de l'église à Avesnes-Chaussoy dans les conditions énoncées ci-dessus et à signer l'ensemble des documents relatifs à cette vente.

11. RESSOURCES HUMAINES

11.1. Modification du tableau indicatif des emplois : créations et suppressions d'emplois permanents.

Laurent SNOEK, directeur général des services, rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial (CST).

Compte tenu des besoins de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest, il convient de renforcer les effectifs de l'EPCI.

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier des cadres d'emploi.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (.../35^{ème}).

Sous réserve de l'avis du prochain comité social territorial,

Article 1 : Décide d'inscrire au tableau des effectifs les emplois permanents suivants : **confère document annexé fin PV**

Article 2 : Décide de créer les emplois permanents suivants au 8/04/2025 : **Idem**

Article 3 : Décide de supprimer les emplois permanents suivants au 8/04/2025 : **Idem**

Article 4 : Autorise que ces emplois soient éventuellement pourvus par des contractuels, dans les conditions définies ci-après, qui seront recrutés sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents, à savoir notamment :

- ✓ L'article L.332-8-2 du CGFP : pour un emploi permanent du niveau de la catégorie A / B / C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté
- ✓ L'article L.332-8-5° du CGFP : pour un emploi permanent inférieur au mi-temps (moins de 17h30 pour un TC à 35h)

Le contrat conclu sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique susvisée pourra alors être conclu pour une durée maximale de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans. Au-delà, si le contrat est renouvelé, il le sera en contrat à durée indéterminée.

Les candidats contractuels devront alors justifier du niveau d'études et d'expériences professionnelles correspondant à l'emploi.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée compte tenu de la nature des fonctions à exercer, assimilées à un emploi de catégorie A, B ou C, en se basant sur la grille indiciaire des cadres d'emplois déterminés dans l'article 1.

La rémunération sera comprise entre le 1^{er} échelon et l'échelon maximum de la grille indiciaire indiquées ci-dessus au regard de l'expérience professionnelle, des diplômes détenus par le candidat retenu au terme de la procédure de recrutement, le cas échéant assorti du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Article 5 : D'adopter la (ou les) modification(s) du tableau des emplois ainsi proposée(s) et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

Laurent SNOEK, directeur général des services, explique que le contrôle de la légalité avait adressé divers reproches aux services de la CC2SO. Après un gros travail du DRH, le tableau des emplois a donc été remis à plat.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré **par 84 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS** (WARNAULT Jack, MISSIAEN Maryse, NOBLECOURT Jean-Michel, FLAHAUT

Josiane, NOSKOWIAK Claude, de MONCLIN Arnaud), **FIXE** l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, lequel mentionne sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.

12. VOIRIE

12.1. Fonds de concours

Pierre ROBITAILLE, vice-président en charge de la voirie, indique que les conseillers communautaires sont invités à se prononcer sur les fonds de concours à intervenir auprès des communes ci-dessous pour lesquelles la CC2SO réalise des travaux de bordurage et d'autoriser votre président à recouvrer les sommes nécessaires auprès des communes. Chaque fonds de concours, versé par les communes ci-dessous, sera égal à 50% du montant HT des travaux :

- Sentelie : travaux de bordurage rues Raisin et Basse Boulogne pour un fonds de concours de 13 489 €
- Moyencourt les Poix : travaux de bordurage rue du Bout pour un fonds de concours de 1 416 €
- Bermesnil : travaux de bordurage rue d'Andainville pour un fonds de concours de 602 €

En l'absence de questions ou remarques, le Président propose aux conseillers communautaires de se prononcer sur ce point.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire, unanime, après en avoir délibéré **par 93 voix POUR, DECIDE** de solliciter les fonds de concours pour travaux de voirie auprès des communes ci-dessus et **INVITE** le Président à signer tout document se rapportant à la présente.

13. INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Vu en séance.

14. QUESTION(S) DIVERSE(S).

Alexis BOURGOIS, commune de Le Quesne, explique que les inscriptions au centre aéré se font sur le site internet dédié, qui n'est pas simple à utiliser. Une date butoir est imposée (pour cas de force majeure ou autres) et il n'est pas possible d'annuler la réservation dans les 8 jours avant la réservation, mis à part la cantine (annulable jusqu'au jeudi midi). Il demande une souplesse pour les annulations.

Lionel PEDRONO, directeur général adjoint prend note de cette demande, mais il ignore si cela relève d'un problème informatique ou du règlement intérieur (validé par les Adsem et le bureau). Il reviendra vers M. Bourgois sur le sujet. Il précise que le règlement stipule que sur présentation d'un certificat médical l'annulation est possible.

Alexis BOURGOIS, commune de Le Quesne, précise que dans son cas il s'agissait d'une question de récupération.

Par ailleurs, le matériel mis à disposition des communes lors de leurs événements a été entièrement réservé par la commune de Revelles, pour le festival R4.

Le Président explique que le festival R4 prête du matériel au Chahut Vert.

Alexis BOURGOIS, commune de Le Quesne, estime que les petites communes devraient pouvoir bénéficier d'un ou deux équipements. Il ajoute que Revelles est rattaché à Amiens Métropole et qu'à ce titre la commune devrait pouvoir bénéficier de ses structures.

Pierre ROBITAILLE, vice-président en charge de la voirie, indique que Le Quesne pourrait bénéficier de la nouvelle remorque frigorifique.

Le Président explique que nombre de communautés de communes ne prêtent aucun matériel et sont de ce fait exemptes de ce type de reproche. Il rappelle que sans le renfort des membres du R4 la CC2SO aurait beaucoup de mal à organiser le Chahut Vert.

Alexis BOURGOIS, commune de Le Quesne, répond que c'est plus une question de compréhension qu'un reproche, pour demander si les communes de la CC2SO pourraient avoir la priorité.

Frédéric MARSEILLE, commune de Thoiry, demande si les contribuables qui ont payé 3,5 millions d'€ pour les fouilles archéologiques auront un retour.

Le Président répond que ces travaux sur la zone de Croixrault auront coûté au total 11 millions d'€, dont 1 million d'€ d'aide. Entre le moment des fouilles et le rendu, un délai de 2 à 3 ans en laboratoire est nécessaire. Des rapports commencent à paraître sur internet.

Frédéric MARSEILLE, commune de Thoiry, demande si la Chambre d'agriculture est assujettie au PLUi, en ce qui concerne le photovoltaïque au sol.

Le Président répond affirmativement.

Albert NOBLESSE, commune d'Airaines, rappelle que les inscriptions au concours des jardins cultivés sont ouvertes et il incite ses collègues à en parler à leurs administrés en vue de transmettre les inscriptions à la CC2SO.

Le Président invite chacun à un moment convivial.

Fin de la séance à 21h05.

La Secrétaire de séance

Valérie MOUTON



Le Président

Alain DESFOSSES



Article 1 : Décide d'inscrire au tableau des effectifs les emplois permanents suivants :

Services	Cat égo rie	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomad aire	Emploi	Fondement juridique	Modification du grade	Date de modification du grade
Administration générale	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent d'accueil	article L.332-8-2	Adjoint administratif 2ème classe	01/10/2026
Administration générale	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer les missions de factotum	article L.332-8-2		
Administration générale	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directrice du service Administration Générale	article L.332-8-2		
Administration générale	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	32,00	assurer les missions de secrétariat	article L.332-8-2		
Administration générale	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	assurer la collecte et le classement ds archives	article L.332-8-2		
Alimentation locale	A	Attaché	Attaché	35,00	Administrative	article L.332-8-2		
Alimentation locale	A	Diététicien	Diététicien classe normale	35,00	Diététicienne	article L.332-8-2		
Alimentation locale	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	coordinatrice de restauration scolaire	article L.332-8-2		
Alimentation locale	B	Technicien	Technicien principal 2ème classe	35,00	Directrice Pole alimentation locale	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 1ère classe	28,00	chargé de mission urbanisme et transition	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	35,00	Géomaticien	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	chargée de missions Habitat et Transitions	article L.332-8-2		
Aménagement et transitions	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directrice de la Direction habitat et transitions	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Maitre Nageur sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Maitre Nageur Sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	08/04/2025
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Maitre Nageur Sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	25/05/2027
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S. principal	35,00	Maitre Nageur Sauveteur	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Responsable centre aquatique Aquasoa	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Agent de Maîtrise Territorial	Agent de Maîtrise	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil et d'entretien	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'entretien et de maintenance	article L.332-8-2		
Aquasoa	B	Educateur Territorial des A.P.S.	Educateur Territorial des A.P.S.	35,00	Chef de bassin	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Opérateur territorial des activités	Opérateur territorial des activités physique	14,50	Surveillant bassin	article L.332-8-2		
Aquasoa	C	Opérateur territorial des activités	Opérateur territorial des activités physique	14,50	Surveillant bassin	article L.332-8-2		
Bâtiment	B	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	13/02/2025
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	02/03/2026
Bâtiment	B	Technicien	Technicien	35,00	directeur du service Bâtiment	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	assurer et réaliser la maintenant des bâtiments	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,20	entretien des locaux	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	8,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2025
Communication	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	chargée de communication/graphiste	article L.332-8-2		
Communication	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	Directeur du service communication	article L.332-8-2		
CTS - Culture	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal 2ème class	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Culture	A	Attaché Territorial de Conservat	Attaché de Conservation du Patrimoine	35,00	Agent de développement culturel	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	6,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2025
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du Patrimoine	Adjoint du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	04/05/2025
CTS - Lecture publique	C	Adjoints du Patrimoine	Adjoints du Patrimoine	18,00	Médiathécaire	article L.332-8-2	Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	01/09/2026
CTS - Lecture publique	B	Assistants de Conservation du P	Assistants de Conservation du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	B	Assistants de Conservation du P	Assistants de Conservation du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoints du Patrimoine	Adjoints du Patrimoine principal 2ème clas	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	B	Assistants de Conservation du P	Assistants de Conservation du Patrimoine	35,00	Médiathécaire	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du patrimoine	adjoint du patrimoine principal 2e classe	17,50	Culturelle	article L.332-8-2		
CTS - Lecture publique	C	Adjoint du patrimoine	adjoint du patrimoine principal 2e classe	15,00	Culturelle	article L.332-8-2		
CTS - Tourisme	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Directrice de la Direction culture, tourisme et spo	article L.332-8-2		
CTS - Tourisme	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	Chargée de mission culturelle	article L.332-8-2		
CTS - Tourisme	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assurer des animations touristiques	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau				35,00	Agent administratif			
Cycle de l'eau	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Responsable administratif	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent d'assainissement	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau				35,00	Responsable assainissement collectif			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Cycle de l'eau	B	Technicien	Technicien principal 1ère classe	35,00	Directeur service Cycle de l'eau	article L.332-8-2		
Cycle de l'eau				35,00	Agent accueil			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Cycle de l'eau				35,00	Agent technique			
Développement économique	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chargé de développement économique	article L.332-8-2		
Développement économique	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chargée de développement économique	article L.332-8-2		
Développement économique	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	directeur du service Développement économique	article L.332-8-2		
Direction	A	DGST	DGST	35,00	directeur général des services techniques	article L.332-8-2		
Direction	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur principal	35,00	directeur général des services techniques	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directeur général adjoint	article L.332-8-2		
Direction	A	DGA	DGA	35,00	directeur général adjoint	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	Attaché principal	35,00	directeur général des services	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	DGS	35,00	directeur général des services	article L.332-8-2		
Direction	A	Attaché Territorial	Attaché hors classe	35,00	direction	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	16,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	09/04/2025

							Adjoint technique principal 2ème classe	
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	9,33	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		01/12/2026
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,75	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Entretien communes	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	21,00	Agent technique et des espaces verts	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	adjoint administratif principal 1ère classe	17,50	Administrative	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Administrative	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	gestionnaire achats et assurance	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe	19/10/2025
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assistant gestion financière	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe	02/11/2026
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assistant gestion financière	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe	08/11/2026
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	17,50	assistant gestion financière	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	coordonateur propreté	article L.332-8-2		
Finances	C	Agent de Maîtrise Territorial	Agent de Maîtrise	35,00	magasinier	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	coordonateur restauration scolaire	article L.332-8-2		
Finances	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 2ème classe	35,00	directrice du service Finances	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	28,00	assurer la saisie des commandes et la validation d	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	agent administratif et financier	article L.332-8-2		
Informatique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	adjoint eu directeur des système d'information	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Informatique	B	Technicien	Technicien	35,00	technicien informatique	article L.332-8-2		
Informatique	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	directeur systèmes d'information	article L.332-8-2		
Mobilité	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	Commercial	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/12/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	07/03/2028
Mobilité	B	Technicien	Technicien	35,00	Responsable Mobilité rurale	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/03/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/05/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	09/04/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/02/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	09/04/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	20/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	20/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	27/08/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	07/09/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	17/09/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	03/10/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	22/10/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/11/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/11/2025

Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'un Tissoa	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	15/11/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Mécanicien	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	22/11/2025
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	21/01/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	20/05/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	06/09/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/11/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/11/2026
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/01/2027
Mobilité	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur principal	35,00	Directeur de la mobilité	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Responsable atelier	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Secrétaire commerciale / conducteur d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	26/08/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/09/2027
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	01/02/2028
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	adjoint directeur / Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,25	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,00	Agent d'entretien de la plateforme de mobilité	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur principal	35,00	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,85	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent d'accueil / Conductrice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Mobilité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,87	Conducteur/trice d'autocars	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture, classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 2ème classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	10/03/2027
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	09/04/2025
Petite enfance	A	Infirmier Territorial en soins généraux	Infirmier en Soins Généraux	35,00	infirmière	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	10,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2	Agent social principal 2ème classe	20/08/2025
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2	Agent social principal 2ème classe	22/08/2025

							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,85	cuisinier	article L.332-8-2		01/09/2025
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	éducatrice de jeunes enfants ; adjointe responsable	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	animatrice RPE	article L.332-8-2		
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		26/09/2025
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		01/11/2025
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		02/11/2025
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		01/01/2026
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/01/2026
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		03/01/2026
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		04/01/2026
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	28,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		06/01/2026
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		21/02/2026
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		11/07/2026
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	animatrice RPE	article L.332-8-2		
							Agent social principal 2ème classe	
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		22/08/2026
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	éducatrice de jeunes enfants ; adjointe responsable	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	responsable crèche	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	responsable crèche	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	coordinatrice du service petite enfance	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	35,00	animatrice RPE	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Puéricultrice territoriale	Puéricultrice de Classe supérieure	35,00	responsable crèche	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaires Puériculture classe supérieure	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture ; assurer les missions de	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 2ème classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 2ème classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	C	Agent social territorial	Agent social principal 1ère classe	35,00	agent auprès d'enfants	article L.332-8-2		
Petite enfance	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire Puériculture classe normale	35,00	auxiliaire de puériculture	article L.332-8-2		
Petite enfance	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	17,50	Médecin social	article L.332-8-2		
Petite ville de demain	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chef de projet Petite ville de demain	article L.332-8-2		
Petite ville de demain	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	chef de projet Petite ville de demain	article L.332-8-2		
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Gestionnaire pole santé retraite	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Gestionnaire de paie et administration du personnel	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Assistante RH	article L.332-8-2		10/01/2026
Ressources humaines	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	Directeur des Ressources Humaines	article L.332-8-2		
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Assistante RH	article L.332-8-2		
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Gestionnaire paie et administration du personnel	article L.332-8-2		
Ressources humaines	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Assistante RH	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	34,66	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	21,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	14,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	6,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	5,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	4,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
Secrétaire de mairie	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	7,00	Secrétaire de mairie	article L.332-8-2		
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	B	Animateur	Animateur	35,00	conseiller numérique France Service	article L.332-8-2		01/09/2025
Solidarité	A	Attaché Territorial	Attaché	35,00	adjointe directrice solidarités	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint technique territorial	adjoint technique	28,00	Technique	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Agent social territorial	agent social	28,00	Médecin social	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Auxiliaire de soins	auxiliaire de soins principal 2e cl	28,00	Médecin social	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	Animateur principal 1ère classe	35,00	Animation	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	animateur	35,00	Animation	article L.332-8-2		
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		01/03/2027
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		09/04/2025
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		01/08/2025

Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2	Adjoint administratif principal 2ème classe	02/06/2026
							Adjoint administratif principal 2ème classe	
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		02/09/2026
Solidarité	A	Infirmier Territorial en soins généraux	Infirmier en Soins Généraux Hors Classe	35,00	directrice de la Direction Solidarités	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Agent social territorial	Agent social principal 1ère classe	35,00	assurer le portage de repas à domicile	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	Animation SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	responsable du SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,00	assurer les travaux de jardinage chez les bénéficiaires	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	17,50	assurer le portage de repas à domicile	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	agent administratif SAAD	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre social	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	Référent famille	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	Responsable du Centre social	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	Agent France service	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	B	Animateur	Animateur	35,00	Coordinateur social	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Agent France service	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	A	Attaché	Attaché	35,00	Administrative	article L.332-8-2		
Solidarité - Centre Social	B	Animateur	Animateur	35,00	conseiller numérique France Service	contrat de projet		
Solidarité - Centre Social	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,00	Technique	article L.332-8-2		
Solidarité - France Service	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	agent administratif France Service	article L.332-8-2		
							Agent social principal 2ème classe	
Solidarité - La Boussole	C	Agent social territorial	agent social	35,00	accueillir et accompagner les aidants à la HRI	article L.332-8-2		08/02/2026
Solidarité - La Boussole	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Conducteur et agent France Service	article L.332-8-2		
Solidarité - La Boussole	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	Responsable La Boussole	article L.332-8-2		
Solidarité - La Boussole	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,00	Agent France service	article L.332-8-2		
Solidarité - SAAD	C	Agent social territorial	Agent social - 250 postes	1,15	Auxiliaire de vie à domicile	article L.332-8-5		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
SPANC	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique	article L.332-8-2		08/04/2025
SPANC	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	Agent technique	article L.332-8-2		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
SPANC	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Agent technique	article L.332-8-2		08/04/2025
SPANC	B	Technicien	Technicien principal 1ère classe	35,00	Responsable technique	article L.332-8-2		
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,07	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		09/04/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,14	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2		02/07/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/08/2025
Vie scolaire	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	coordinateur scolaire	article L.332-8-2		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	33,45	accompagnement car ; agent de restauration ; ent	article L.332-8-2		16/08/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	26,95	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		31/08/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	23,20	accompagnement car ; agent de restauration ; ent	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	5,37	Accompagnement car ; entretien des locaux ; ani	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	19,72	Accompagnement car ; entretien des locaux ; ani	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	15,96	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23,45	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	18,97	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,17	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	7,97	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	15,59	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	8,74	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	5,37	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6,31	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	31,24	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025

							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,35	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	16,52	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	29,26	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	20,26	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	22,87	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	9,57	entretien des locaux	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	34,99	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	32,93	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 2èm	32,63	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principl 2èm	31,40	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,95	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,53	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	30,00	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,61	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,77	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	32,85	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	10,91	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23,20	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	34,48	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	32,21	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		01/09/2025
Vie scolaire	C	Animateur	Animateur	35,00	responsable adjoint secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6,95	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	11,16	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	6,80	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,41	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	28,43	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,65	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		02/09/2025
							Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	29,66	réception des commandes ; préparation des repa	article L.332-8-2		02/09/2025

						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	responsable adjoint secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2	02/09/2025
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2	08/09/2025
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	10/09/2025
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	34,42	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	17/09/2025
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2	
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	32,73	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/01/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	18,13	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	
						Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	31,14	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2	01/01/2026
Vie scolaire	B	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2	
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	33,64	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	08/03/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2	
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29,81	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29,41	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	28,28	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	17,12	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,78	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	27,92	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,52	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2	01/09/2026
						Adjoint technique principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	21,46	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2	01/09/2026
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 2ème classe	20,72	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable adjoint secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2	
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	21,61	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	20/10/2026
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	32,03	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	28/11/2026
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	21,56	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	18,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/01/2027
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	29,64	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	01/01/2027
						Adjoint d'animation principal 2ème classe	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	16,01	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	01/01/2027
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	30,68	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 2ème classe	26,03	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	responsable secteur périscolaire/ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	33,48	réception des commandes ; préparation des repas	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	10,28	accompagnement car	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	7,25	accompagnement car	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	7,75	accompagnement car	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	26,00	accompagnement car ; agent de restauration	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	18,50	accompagnement car ; agent de restauration ; ent	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	30,00	accompagnement car ; agent de restauration ; ent	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	28,00	accompagnement car ; agent de restauration ; ent	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	25,00	accompagnement car ; agent de restauration ; ent	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	13,66	accompagnement car ; animation périscolaire	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	11,23	accompagnement car ; animation périscolaire	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	26,47	accompagnement car ; entretien des locaux	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	15,66	accompagnement car ; entretien des locaux	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	5,01	accompagnement car ; entretien des locaux	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,18	accompagnement car ; entretien des locaux ; ani	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	24,28	Accompagnement car ; entretien des locaux ; ani	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,00	agent administratif	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	34,69	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	19,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,10	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	30,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	25,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 1ère classe	26,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00	coordinatrice périscolaire	article L.332-8-2	
Vie scolaire	B	Animateur	Animateurs principal 2ème classe	35,00	coordonateur ACM	article L.332-8-2	
Vie scolaire	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 2ème classe	35,00	Directrice direction vie scolaire	article L.332-8-2	

[illegible]

Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	8,53	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	4,30	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	9,13	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	adjoint technique	13,49	entretien des locaux	article L.332-8-2	Adjoint technique principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,00	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-2	Adjoint d'animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Technique	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00	Technique	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	30,00	Agent des espaces verts et de la voirie	article L.332-8-2		
Vie scolaire	B	Technicien	Technicien	35,00	directrice du service Voirie	article L.332-8-2		

Article 2 : Décide de créer les emplois permanents suivants au 8/04/2025 :

Services	tégo	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire	Emploi	Fondement juridique	Modification du grade	le modification du
Communication	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur	35,00	chargée de communication	article L.332-8-2		
Finances	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35,00	assurer la saisie des commandes et la validation	article L.332-8-2		
PAL	B	Technicien	technicien	35,00	responsable de production pour le PAL	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Agent Territorial Spécialisé des	Agent Territorial Spécialisé principal 1ère	28,00	fonction d'ATSEM	article L.332-8-2		
Bâtiment	B	Technicien	technicien	35,00	technicien en bâtiment	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,00	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-2		
Solidarité - Portage Repas	C	Agent social territorial	Agent social	28,00	assurer le portage repas auprès des bénéficiaires	article L.332-8-2		
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	17,54	animation périscolaire et ACM	article L.332-8-3	Adjoint animation principal 2ème classe	08/04/2025
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	31,21	réfèrent périscolaire/ACM	article L.332-8-4	Adjoint animation principal 2ème classe	08/04/2025

Article 3 : Décide de supprimer les emplois permanents suivants au 8/04/2025 :

Services	tégo	Cadre d'emploi	Grades	Durée hebdomadaire
Vie scolaire	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35
PAL	A	Attaché	Attaché	35
Vie scolaire	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	35
Communication	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	35
Vie scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	28,00
Bâtiment	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	35,00
Vie scolaire	B	Animateur	Animateur	35,00
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	10,78
Vie scolaire	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	23,2